

• THÉOLOGIE •

SYSTÉMATIQUE

JOHN MACARTHUR

RICHARD MAYHUE

La Parole de Dieu

Bibliologie

Principaux sujets traités au chapitre 2

- L'inspiration de l'Écriture
- L'autorité de l'Écriture
- L'inerrance de l'Écriture
- La préservation de l'Écriture
- L'enseignement et la prédication de l'Écriture
- Les obligations envers l'Écriture

La doctrine de l'Écriture est absolument fondamentale et essentielle parce qu'elle met en lumière la seule vraie source de toute vérité chrétienne¹. L'Écriture répète inlassablement qu'elle est la Parole de Dieu. Les prophètes y ont fait référence comme fondement des promesses et des jugements divins. Christ et ses apôtres ont fondé toute la doctrine chrétienne sur les Écritures. Rien que dans l'Ancien Testament, la Bible affirme plus de 2 500 fois que Dieu a bien dit ce qui est écrit dans ses pages (És 1.2). Du début (Ge 1.3) à la fin (Ma 4.3), et entre ces deux références, c'est ce que l'Ancien Testament déclare.

L'expression « parole de Dieu » apparaît plus de 40 fois dans le Nouveau Testament. Elle correspond à l'Ancien Testament (Mc 7.13), à ce que Jésus a prêché (Lu 5.1), au message des apôtres (Ac 4.31 ; 6.2). C'est la parole que les Samaritains ont reçue (Ac 8.14) telle que les apôtres l'avaient transmise (Ac 8.25). C'est le message que les païens ont reçu de la bouche de Pierre (Ac 11.1). C'est la parole prêchée par Paul lors de son premier voyage missionnaire (Ac 13.5,7,44,48,49 ; 15.35,36), de son deuxième voyage (Ac 16.32 ; 17.13 ;

1. Cette introduction est adaptée des notes figurant dans la Bible avec commentaires de John MacArthur, Nouvelle édition de Genève, Société Biblique de Genève, 5^e édition, 2011.

18.11) et de son troisième voyage (Ac 19.10). Elle est au centre du livre des Actes dans lequel Luc raconte sa propagation rapide et étendue (Ac 6.7 ; 12.24 ; 19.20). Paul a pris soin de donner aux Corinthiens l'assurance que la parole qu'il prêchait lui avait été donnée par Dieu, n'avait subi aucune altération et était une manifestation de la vérité (2 Co 2.17 ; 4.2). Et il la reconnaissait comme la source de sa prédication (Col 1.25 ; 1 Th 2.13).

Les Psaumes 19 et 119, ainsi que Proverbes 30.5,6 prononcent des paroles fortes concernant la Parole de Dieu, et la considèrent à part de tout autre écrit ou enseignement religieux dans l'histoire de l'humanité. Ces passages justifient l'adjectif « saintes » appliqué aux Écritures (2 Ti 3.15 ; Ro 1.2).

La Bible revendique l'autorité spirituelle ultime en matière de doctrine, de jugement, de correction et d'instruction dans la justice parce qu'elle est la Parole inspirée du Dieu tout-puissant (2 Ti 3.16,17). Elle affirme sa suffisance spirituelle et revendique l'exclusivité pour son enseignement (voir És 55.11 ; 2 Pi 1.3,4).

La Parole de Dieu se déclare inerrante (Ps 12.7 ; 119.140 ; Pr 30.5 ; Jn 10.35) et infail-
lible (2 Ti 3.16,17). Autrement dit, puisqu'elle est absolument vraie, elle est totalement
fiable. Toutes ces qualités de l'Écriture découlent du fait qu'elle est donnée par Dieu
(2 Ti 3.16 ; 2 Pi 1.20,21), ce qui garantit sa qualité à la source et dans ses écrits originaux.

Dans l'Écriture, la personne et la Parole de Dieu sont si intimement associées que
tout ce qui est révélé du caractère de Dieu s'applique également à la nature de sa parole.
Dieu est véridique, parfait et fiable ; il en est de même de sa parole. Ce qu'une personne
pense de la Parole de Dieu reflète en réalité ce qu'elle pense de Dieu.

La Bible possède plusieurs caractéristiques importantes et uniques qui la mettent
à part et bien au-dessus de toute autre œuvre littéraire produite par l'humanité. Sept
de ces caractéristiques les plus notables la décrivent comme (1) agissante (1 Th 2.13 ;
Hé 4.12) ; (2) certaine (És 55.10,11 ; Lu 16.17) ; (3) puissante (Ro 1.16,17 ; 1 Co 1.18) ; (4)
vivante (Jn 6.63 ; Hé 4.12 ; 1 Pi 1.23) ; (5) purifiante (Ép 5.26) ; (6) nourrissante (1 Pi 2.2)
et (7) sanctifiante (Jn 17.17-19). Le tableau 2.1 indique les divers symboles que l'Écriture
utilise pour représenter plusieurs vérités spirituelles relatives à la Parole de Dieu.

L'inspiration de l'Écriture

Révélation et inspiration

Définition de l'inspiration

Préparation en vue de l'inspiration

Preuves de l'inspiration

Dieu a pris l'initiative de se révéler à l'homme (Hé 1.1). Il s'est servi de moyens
variés ; parfois, il a utilisé l'ordre créé et à d'autres moments, il s'est révélé par des
visions, des rêves ou la parole des prophètes (Hé 1.1-3). Les révélations les plus com-
plètes et les plus intelligibles ont toutefois pris la forme de propositions écrites dans
l'Écriture (1 Co 2.6-16). La Parole de Dieu sous forme écrite est unique en ce sens qu'elle

est la seule révélation de Dieu qui déclare clairement la condition pécheresse de l'être humain et l'offre divine d'un Sauveur.

Tableau 2.1 – Symboles relatifs à la Bible

Symbole	Réalité	Textes
Jésus-Christ	Personnification de la Parole	Jn 1.1 ; Ap 19.13
Métaux précieux	Valeur incalculable	Ps 12.7 (argent) Ps 19.11 ; 119.127 (or)
Semences	Sources de vie nouvelle	Mt 13.10-23 ; Ja 1.18 ; 1 Pi 1.23
Eau	Purification du péché	Ép 5.27-29 ; Ap 21.6 ; 22.17
Miroir	Examen de conscience	Ja 1.22-25
Nourriture	Aliment de l'âme	Lait : 1 Co 3.2 ; 1 Pi 2.1-3 Pain : De 8.3 ; Mt 4.4 Nourriture solide : 1 Co 3.2 ; Hé 5.12-14 Miel : Ps 19.11
Vêtement	Vie de vérité et de fidélité	Tit 2.10 ; 1 Pi 3.1-5
Lampe	Lumière pour diriger les pas	Ps 119.105 ; Pr 6.23 ; 2 Pi 1.19
Épée	Arme spirituelle	Lutter au-dehors : Ép 6.17 Lutter au-dedans : Hé 4.12
Niveau	Point de repère spirituel	Am 7.8
Marteau	Jugement puissant	Jé 23.29
Feu	Jugement douloureux	Jé 5.14 ; 20.9 ; 23.29

La révélation de Dieu a été consignée dans les Écritures par le moyen de l'*inspiration*, un processus qui indique la manière dont Dieu s'est révélé plutôt que le fait même de cette révélation. La déclaration de 2 Timothée 3.16 le montre clairement : « Toute Écriture est inspirée de Dieu. » Pierre explique le mécanisme : « Aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu » (2 Pi 1.20,21). Grâce au ministère du Saint-Esprit, la Parole de Dieu a été préservée de toute erreur humaine dans les écrits originaux (voir De 18.18 ; Mt 1.22). Zacharie décrit très clairement le processus de l'inspiration en parlant de « la loi et les paroles que l'Éternel des armées leur adressait par son Esprit, par les premiers prophètes » (Za 7.12). Ce ministère de l'Esprit s'appliquait non seulement aux parties du texte (les mots), mais également à son ensemble dans les manuscrits originaux.

Révélation et inspiration

Par définition et compte tenu de la révélation, la créature finie et le Créateur infini diffèrent fondamentalement. Dieu possède une connaissance infinie et parfaite, tandis que l'homme possède une connaissance finie et imparfaite. D'ailleurs, sans l'Écriture, l'homme ne peut pas saisir pleinement ce que la création révèle. La révélation implique que Dieu (le Créateur) communique à l'humanité la vérité qui le concerne. D'après

l'Écriture, cette révélation se fait sous deux formes : la révélation générale (Ps 19.2-7) et la révélation spéciale (Ps 19.8-15).

Révélation générale²

La révélation générale est le témoignage que Dieu rend de lui-même à ses créatures au moyen de sa création. David l'explique ainsi : « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et l'étendue manifeste l'œuvre de ses mains » (Ps 19.2). Quand une personne contemple le ciel, l'univers lui-même atteste l'existence d'un Créateur – et qu'il est impressionnant. Le mot « gloire » évoque littéralement le poids ou l'importance de Dieu, et c'est cette idée d'écrasement que communique la vision du ciel à celui qui l'observe de jour comme de nuit. Celui qui a créé l'univers doit vraiment être extraordinairement puissant pour appeler tout cela à l'existence. Le témoignage que la création rend au Créateur est continu. David écrit : « Le jour en instruit un autre jour, la nuit en donne connaissance à une autre nuit » (Ps 19.3). Même si ce témoignage est limité parce qu'il n'est pas verbal, il est néanmoins accessible à tous :

Ce n'est pas un langage, ce ne sont pas des paroles
dont le son ne soit point entendu :
Leur retentissement parcourt toute la terre,
leurs accents vont aux extrémités du monde
(Ps 19.4,5 ; voir aussi Ac 14.17 ; 17.23-31 ; Ro 1.18-25 ; 10.18).

Les choses que l'on peut discerner dans la révélation générale incluent l'appréciation de la sagesse et de la puissance de Dieu. Plus une personne réfléchit à l'immensité de l'espace ou aux particules les plus infimes de sa structure moléculaire, plus elle est encline à reconnaître avec émerveillement et stupéfaction la vraie grandeur du Créateur. Ce n'est pas autre chose que s'extasier devant un tableau de maître et apprécier le génie de l'artiste en admirant tout, depuis le choix des couleurs jusqu'à l'angle des coups de pinceau. De même, on peut contempler dans la création une vaste palette de coloris et de coups de pinceau. L'immensité de l'océan, la profondeur insondable des mers, le mugissement et la force de chaque vague qui vient mourir sur la plage ou frapper le rocher – toutes ces choses et bien d'autres encore témoignent du pouvoir de Dieu. Et la manière dont le cycle hydrologique agit pour arroser la terre et préserver la vie atteste la bonté de son Créateur. La pluie qui tombe sur les champs de ceux qui aiment et adorent le Créateur comme de ceux qui ne le font pas atteste de l'amour que le Créateur éprouve pour toutes ses créatures (Mt 5.45). Pour les croyants, les soins providentiels de Dieu, qui fait concourir toutes choses en vue de leur bien, font aussi partie de sa révélation générale (Ro 8.28) – bien

2. Pour une étude plus complète de la révélation générale, voir Richard Mayhue, « Is Nature the 67th Book of the Bible? », dans *Coming to Grips with Genesis: Biblical Authority and the Age of the Earth*, Terry Mortenson et Thane H. Ury, éd., Green Forest, Ariz., Master Books, 2008, p. 105-129.

que la doctrine de la providence s'enracine dans la promesse donnée dans la révélation spéciale. Toutes ces choses et d'autres encore témoignent de la grandeur du Créateur.

Un autre aspect de la révélation générale complète ce que l'on peut observer dans la création : l'être humain lui-même avec sa connaissance innée du bien et du mal, et la conscience qui accuse les pécheurs et les condamne devant leur Créateur et Juge. Comme le déclare Paul : « Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leur cœur, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour » (Ro 2.14,15). Non seulement la création témoigne de la puissance et de la sagesse infinies de son Créateur, mais de plus elle collabore avec la perception que Dieu a placée en l'homme pour produire la conscience du péché et du jugement. En expliquant que Dieu a placé dans le cœur de l'homme la pensée de l'éternité (Ec 3.11), Salomon affirme que l'être humain sait intuitivement que la vie transcende l'existence physique. Chaque individu commence sa vie en ayant intérieurement conscience que tout en étant fini, il mène une existence qui ne se limite pas à cette réalité temporelle.

Si la révélation générale en dit long sur la puissance, la sagesse, la bonté, la justice et la majesté du Créateur, elle est limitée quant à ce que l'homme pécheur peut observer. La révélation générale a pour but de priver les gens de toute excuse de ne pas reconnaître la nature de leur Créateur. Toutefois, elle ne dit rien sur la manière dont un être humain déchu peut cultiver une relation avec son Créateur ou être réconcilié avec lui afin d'échapper au jugement. C'est pourquoi Dieu a jugé nécessaire de se révéler lui-même directement par une révélation spéciale. Il l'a fait pour que les êtres humains déchus connaissent (1) la plénitude de Dieu, (2) comment se soustraire à la juste colère de Dieu contre les pécheurs, et (3) comment mener une existence qui plaise à Dieu.

Voici, en guise de conclusion, quelques observations tirées de la Bible concernant la révélation générale :

1. Son contenu n'inclut que la connaissance de Dieu, et non toute connaissance sans réserve ;
2. Le temps inclut la durée totale du temps, pas seulement les temps récents ;
3. Le témoignage est accessible à tout le monde, et non seulement à ceux qui ont une formation scientifique ;
4. La révélation générale est captée par la vue et les autres sens humains, non par des équipements ou des techniques scientifiques ;
5. Tout le corpus de la révélation générale était accessible immédiatement après la création ; il ne s'est pas constitué au fil du temps et avec l'augmentation progressive de la connaissance.

C'est pourquoi il ne faut pas élargir ni étendre le but de la révélation générale dans la nature, tel que l'Écriture le définit, au-delà de ce que la révélation spéciale de l'Écriture le

permet. Le faire serait impensable, puisque ce serait un ajout à l'Écriture non autorisé par Dieu. Personne ne peut être sauvé par la révélation générale (Ro 10.5-17 ; 1 Co 1.18 – 2.5).

Révélation spéciale

Dieu se sert de la révélation spéciale quand il se fait connaître de façon directe et plus détaillée. Il l'a fait par (1) des actions directes, (2) des rêves et des visions, (3) l'incarnation de Christ et (4) l'Écriture. Dieu s'est révélé par des interventions directes à différents moments et de différentes façons tout au long de l'histoire de la rédemption (Hé 1.1). Il a parlé directement à Adam dans le jardin d'Éden (Ge 2.16,17 ; 3.9,11). Il s'est adressé à la nation d'Israël de façon audible au Sinaï (De 5.4). Il a parlé à Moïse personnellement et a confirmé son témoin par de nombreux signes et prodiges puissants (De 34.10-12). Dieu a opéré des miracles à des périodes clés de l'histoire rédemptrice pour authentifier ses témoins (Ex 3 - 14), notamment lorsque le Père a attesté l'identité du Fils de façon audible en trois occasions distinctes (Mt 3.17 ; 17.5 ; Jn 12.28).

Dieu s'est aussi révélé directement par des rêves et des visions. Il a accordé à Ésaïe la vision du Fils de Dieu dans sa pleine gloire antérieurement à l'incarnation (És 6.1-4). Daniel a connu plusieurs expériences de révélation, dont une en réponse directe à sa prière pour la nation d'Israël (Da 9.20,21). Sur l'île de Patmos, l'apôtre Jean a eu une vision du Seigneur Jésus-Christ ressuscité en pleine gloire (Ap 1.10-16). Dans chaque cas, Dieu s'est révélé à un prophète humain pour lui communiquer une révélation spéciale.

L'incarnation du Fils est la manifestation ultime de la révélation spéciale. Le Dieu Créateur est entré dans les limitations de la chair humaine et a habité parmi ses créatures (Jn 1.1-5,14). Bien que n'étant généralement pas reconnu pour ce qu'il était vraiment (Jn 1.10,11), il a cependant révélé aux hommes la plénitude de la personne de Dieu (Jn 14.9,10). Jésus est décrit comme « l'image du Dieu invisible » (Col 1.15) et « l'empreinte de sa personne » (Hé 1.3). Jésus était une révélation parfaite de Dieu aux hommes. Il était la représentation exacte de l'être et du caractère de Dieu.

La Bible est une autre forme de révélation spéciale revêtue de la pleine autorité de Dieu. Si la Parole incarnée est l'exacte personnification du Créateur divin, l'Écriture est également une révélation spéciale et divine de Dieu aux hommes (Hé 1.1). C'est un témoignage consigné par écrit du Créateur à ses créatures. Il a été composé sur une période de plus de quinze siècles par une quarantaine d'auteurs humains différents. Ce qui a été écrit représente davantage que de simples paroles d'hommes. Il s'agit des paroles inspirées de Dieu lui-même. David atteste la supériorité de la révélation spéciale sur la révélation générale (Ps 19.8-12). Les Écritures font connaître à l'homme la pensée de Dieu, ses voies, sa justice et les moyens de lui plaire. La révélation spéciale est supérieure à la révélation générale parce qu'elle est explicite et verbale. C'est une révélation de Dieu, écrite par ses apôtres et ses prophètes (De 8.3 ; Mt 4.4) ; elle est donc le témoignage rendu durablement et une fois pour toutes à un Dieu immuable (2 S 22.31 ; Ps 18.31 ; Pr 30.5,6 ; Jé 26.2).

Pour saisir pleinement la différence qualitative et fonctionnelle entre la révélation générale et la révélation spéciale, il suffit de considérer les trois contrastes suivants. Premièrement, les agents de la révélation générale dans la nature périront (És 40.8 ; Mt 24.35 ; Mc 13.31 ; Lu 21.33 ; 1 Pi 1.24 ; 2 Pi 3.10), mais la parole de la révélation spéciale ne passera jamais, car elle dure éternellement (Ps 119.89 ; És 40.8 ; Mt 24.35 ; Mc 13.31 ; Lu 21.33 ; 1 Pi 1.25). Deuxièmement, les agents de la révélation générale dans la nature ont été maudits et livrés comme esclaves à la corruption (Ge 3.1-24 ; Ro 8.19-23). Ce n'est donc pas le monde parfait que Dieu a créé à l'origine (Ge 1.31). Quant à la parole de la révélation spéciale, elle est inspirée par Dieu et donc toujours parfaite et sainte (Ps 19.8-10 ; 119.140 ; 2 Ti 3.16 ; Ro 7.12). Troisièmement, l'étendue de la révélation générale dans la nature est sérieusement limitée comparée à l'étendue multidimensionnelle de la révélation spéciale dans l'Écriture. Les différences supplémentaires portées dans le tableau 2.2 prolongent et clarifient cette ligne de pensée.

Tableau 2.2 – Révélation générale et révélation spéciale dans l'Écriture

Révélation générale dans l'Écriture	Révélation spéciale dans l'Écriture
Condamne seulement	Condamne et rachète
S'accorde avec la révélation spéciale, mais n'ajoute rien de nouveau	Non seulement renforce et explique en détail le contenu de la révélation générale, mais va très nettement au-delà de la simple explication
Dans son message tel qu'il est perçu, elle a besoin d'être confirmée par l'Écriture	Elle s'authentifie et se confirme elle-même par sa déclaration d'être la Parole de Dieu
Doit être interprétée à la lumière de la révélation spéciale	N'a besoin d'aucune autre interprétation, puisqu'elle s'interprète elle-même
L'Écriture ne l'identifie jamais à elle-même	N'a pas d'égale

Définition de l'inspiration

Conceptions de l'inspiration

Les savants ont proposé plusieurs théories pour expliquer le processus divin de l'inspiration. Nous ne résumerons que les principales.

Théorie de la dictée³. Selon cette conception, Dieu aurait donné aux auteurs humains de la Bible les termes exacts à écrire. L'inspiration se réduirait alors simplement à reproduire mot à mot ce que Dieu leur disait. L'auteur humain ne serait qu'un instrument passif que Dieu utiliserait comme un stylo pour coucher les mots sur le parchemin. Il y a certes des exemples bibliques de dictée divine comme les instructions que Dieu a données à Moïse pour mettre par écrit la loi sur le mont Sinaï (Ex 34.27), ou à Jérémie s'adressant à la nation à Jérusalem (Jé 30.2), et à Jean sur l'île de Patmos pour les sept Églises d'Asie Mineure (Ap 2.1,8,12,18 ; 3.1,7,14). Dans chacun de ces cas, Dieu a donné les mots exacts

3. Cette section et la suivante sont adaptées de John MacArthur, *Why Believe the Bible?*, Baker Books, Grand Rapids, Mich., Baker, 2015, p. 40, 43-44 (traduction libre).

aux auteurs humains en les leur dictant. Dans ces exemples, l'inspiration consistait à écrire la révélation de Dieu mot à mot.

Toutefois, si toute la Bible avait été inspirée sous la forme d'une dictée divine, on aurait un style unique et un même vocabulaire dans tout le livre. Nous aurions un récit dénué des caractéristiques individuelles des auteurs humains en matière de langage et de style. Or, on observe justement le contraire dans les textes de l'Écriture (De 3.23-25 ; Ro 9.1-3). Il existe un argument décisif contre la dictée mécanique : chaque livre de la Bible fournit des indications indéniables de la personnalité de son auteur. Chaque livre possède un caractère différent et une manière différente de s'exprimer. Chaque auteur cultive son style particulier. Certes, Dieu aurait pu n'utiliser que la dictée pour communiquer la vérité. Il n'avait pas du tout besoin des hommes. Or, dans la Bible, force est de constater qu'on est en présence de différents styles. On remarque les façons variées de s'exprimer des auteurs et ils se servent d'un vocabulaire différent. La personnalité particulière de chaque auteur ressort de ses écrits. On perçoit même les émotions humaines des auteurs lorsqu'ils couchent la Parole de Dieu sur son support.

Toutefois, la question subsiste : comment la Bible peut-elle être constituée de paroles qui sont celles d'hommes comme Pierre et Paul et, en même temps, de paroles qui sont celles de Dieu ? Voici une réponse partielle à cette question complexe : Dieu a fait d'hommes comme Pierre, Paul et d'autres écrivains de l'Écriture des hommes conformes à son désir en formant leurs personnalités. Il a façonné leur hérédité et leurs environnements, ainsi que le déroulement de leurs vies tout en leur laissant la liberté de choisir et de vouloir. Et lorsque ces hommes furent exactement ce qu'il voulait, Dieu a orienté et contrôlé leur choix libre et volontaire des mots pour qu'ils n'écrivent que ses paroles.

Dieu a fait d'eux des hommes dont il pouvait se servir pour exprimer sa vérité, puis il a littéralement choisi les mots qui convenaient à leurs personnalités, leurs vocabulaires et leurs émotions. Les mots étaient bien les leurs, mais tellement encadrés par Dieu qu'en réalité c'était les mots de Dieu. On peut donc affirmer que Paul a écrit la lettre aux Romains et affirmer aussi que c'est Dieu qui l'a écrite, et dire vrai dans les deux cas.

Théorie partielle ou conceptuelle de l'inspiration. Certains théologiens, prédicateurs et autres spécialistes de la Bible enseignent l'inspiration conceptuelle. Autrement dit, ils déclarent que Dieu n'a jamais donné aux auteurs de la Bible les termes exacts qu'ils devaient écrire ; il leur aurait communiqué les idées ou impressions générales, que les écrivains ont ensuite exprimées dans leurs propres mots. Ainsi, Dieu aurait planté l'idée d'amour dans la pensée de Paul, et un jour, Paul s'est assis et a composé 1 Corinthiens 13.

Cette idée de l'inspiration prétend que Dieu a suggéré une orientation générale des choses révélées, mais que les hommes étaient libres de dire ce qu'ils voulaient, ce qui expliquerait pourquoi (selon les partisans de cette théorie) la Bible contiendrait tellement d'erreurs. Cette conception nie évidemment l'inspiration verbale. Elle rejette l'idée que Dieu a inspiré les mots mêmes de l'Écriture. Cette théorie conceptuelle de

l'inspiration a été très répandue parmi les théologiens néo-orthodoxes qui croient que la Bible contient la Parole de Dieu, mais qu'elle n'est pas la Parole de Dieu.

Selon cette théorie, Dieu aurait inspiré les idées dans la pensée des auteurs, mais ne leur aurait pas communiqué ces concepts en des termes précis. Autrement dit, Dieu aurait fait connaître sa vérité aux écrivains, mais l'inspiration ne concernerait que la doctrine issue de leurs écrits et non les mots mêmes. Cette approche permet à Dieu d'être vrai dans ce qu'il a communiqué aux humains, tout en laissant place à des inexactitudes dans ce qui a réellement été écrit. Ou bien Dieu s'est accommodé des limitations des écrivains humains ou leur a laissé le soin de communiquer sa vérité dans leurs propres mots, ce qui expliquerait pourquoi ce que les auteurs humains ont écrit n'est pas nécessairement exact dans les faits.

Or, les Écritures répètent constamment qu'elles sont fiables (Ps 119.43,160 ; 2 Ti 2.15). Jésus lui-même affirme que la Parole de Dieu est la vérité (Jn 17.17). De plus, la Bible ne dit jamais que l'autorité et le message de l'Écriture se limitent simplement aux concepts ou aux idées dont les mots de ses pages sont chargés. Au contraire, Dieu témoigne d'un grand souci de sa Parole et interdit toute altération de ses commandements (De 4.2 ; 12.32). En déclarant : « Toute parole de Dieu est éprouvée. Il est un bouclier pour ceux qui cherchent en lui un refuge. N'ajoute rien à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur » (Pr 30.5,6), l'Écriture confirme l'inspiration au niveau des mots. Dans le dernier livre de la Bible (Ap 22.18,19), ce souci se retrouve avec le même sérieux que dans la loi de Moïse. Une injonction semblable dans Jérémie (26.1,2) fait de cette mise en garde un élément remarquable dans les quatre parties majeures de la révélation écrite : la loi, les prophètes, les écrits et le Nouveau Testament. Dieu l'a donc répétée dans chacune des sections décisives, ce qui la rend emphatique et limpide : Dieu ne tenait pas seulement à ce que les concepts soient vrais, mais que les mots eux-mêmes soient vraiment inspirés. L'inspiration divine s'est faite au niveau des mots.

Théorie de l'inspiration naturelle. Pour ceux qui défendent ce point de vue, les auteurs bibliques ont trouvé l'inspiration non en Dieu, mais en eux-mêmes lorsqu'ils ont écrit l'Écriture. Tout comme des compositeurs, des artistes, des architectes et des auteurs ont été inspirés pour réaliser leurs chefs-d'œuvre, les auteurs bibliques auraient été poussés naturellement en écrivant la Bible. C'étaient des hommes qui auraient acquis une perception spirituelle hors du commun grâce à leur sensibilité et leurs dons exceptionnels. Il en est résulté des écrits de qualité inspirée.

On peut adresser une objection évidente à cette conception de l'inspiration : si elle reconnaît la paternité humaine de l'Écriture, elle néglige ou ignore la revendication biblique à la paternité divine (2 Ti 3.16 ; 2 Pi 1.20,21). Elle exalte le rôle des auteurs humains de la Bible, mais nie toute paternité littéraire divine. Pour les défenseurs de cette théorie, Dieu n'a pas écrit la Bible. Ce ne sont que des hommes doués et spirituels qui l'ont écrite.

Cette conception contient en elle-même une autre grave erreur : des hommes religieux intelligents n'auraient pas écrit un livre qui les condamne tous. Ils n'auraient pas écrit un livre qui apporte le salut uniquement d'en haut. De tels hommes cherchent à réaliser leur propre salut. Toutes les autres religions propagent le mensonge mortel que l'homme obtient son salut par des œuvres morales, la charité, ou des rites. Ils ne veulent pas placer leur confiance uniquement dans le sacrifice parfait offert par le Fils de Dieu. Finalement, même le plus noble des hommes n'aurait jamais pu imaginer une personnalité comme Jésus-Christ. Même le plus qualifié et le plus doué n'aurait pu fabriquer un personnage surpassant en sagesse, en pureté, en amour, en justice et en perfection le meilleur homme que la terre ait porté.

La conception biblique : l'inspiration verbale et plénière. Par son Esprit, Dieu a inspiré chaque mot écrit par les auteurs dans chacun des documents originaux (les autographes) des soixante-six livres de la Bible. L'inspiration décrit le processus de la causalité divine derrière la paternité littéraire de l'Écriture. Elle traduit l'action directe de Dieu sur l'auteur humain, une intervention qui a abouti à la création d'une révélation parfaitement écrite. Elle implique l'action mystérieuse du Saint-Esprit par laquelle il s'est servi de la personnalité individuelle, du langage, du style et du contexte historique de chaque écrivain pour aboutir à des écrits revêtus de l'autorité divine. Ces œuvres étaient vraiment le produit de l'auteur humain et du Saint-Esprit, comme l'indique le mot que Paul utilise dans 2 Timothée 3.16 (*theopneustos*). Ce terme grec signifie : « soufflé par Dieu ». Dieu a soufflé les Écritures aux auteurs humains, un peu comme le souffleur dans un théâtre. « Toute Écriture est inspirée (litt. l'œuvre du souffle) de Dieu » (2 Ti 3.16). Ce qui importe ici, c'est de reconnaître que la revendication biblique à l'inspiration est celle d'une action qui s'opère sous le contrôle absolu final de Dieu. Dieu a produit les Écritures en influençant les propres pensées des auteurs humains. Il en est résulté des mots revêtus de l'autorité divine, exempts de toute erreur dans les autographes.

Le processus de l'inspiration

Le processus grâce auquel les livres de la Bible ont été composés a emprunté plusieurs voies variées. Moïse a écrit le Pentateuque sous la supervision directe de Dieu. À certains moments, Dieu lui a donné les mots exacts à écrire (Ex 34.27) ; dans d'autres cas, Moïse a inclus ses propres pensées (De 3.23-26). David a composé de nombreux psaumes qui ont été rassemblés dans le livre des Psaumes. Certains évoquent des événements particuliers de sa vie (Ps 32 ; 51), d'autres portent la marque de ses expériences générales de la vie (Ps 23). Certains écrivains ont étudié leur sujet avant d'écrire. Salomon s'est beaucoup renseigné et a rassemblé de nombreux proverbes (Ec 12.9), puis lui et d'autres les ont regroupés dans ce qui constitue le livre des Proverbes (Pr 1.1 ; 10.1 ; 25.1).

Matthieu et Jean ont écrit leurs Évangiles à partir de leurs expériences personnelles avec Jésus. Luc n'était pas un témoin oculaire des événements rapportés dans son

Évangile. Il s'est livré à des recherches minutieuses avant d'en écrire les résultats de façon soignée et ordonnée (Lu 1.1-4). Il a très probablement interrogé plusieurs des apôtres et autres témoins oculaires. Certains auteurs bibliques ont reçu une révélation spéciale par le moyen d'un rêve ou d'une vision qui a abouti à la composition de l'Écriture. L'apôtre Jean a reçu une vision du Seigneur Jésus ressuscité lorsqu'il était exilé sur l'île de Patmos, et il a reçu l'ordre d'écrire à sept Églises ce qui lui était dicté et ce qu'il voyait (Ap 1.9-11).

La rédaction elle-même était particulière aux auteurs et aux livres qu'ils écrivaient. Jérémie dictait à Baruch, son scribe, les mots que Dieu lui donnait (Jé 36.32). Paul se servait souvent d'un secrétaire (ou scribe) pour écrire les lettres qu'il lui dictait. C'est pourquoi il termine parfois ses lettres par quelques mots de sa propre main – pour certifier que la lettre venait bien de lui (1 Co 16.21 ; Col 4.18 ; 2 Th 3.17). Sa lettre aux saints de Rome inclut même les salutations de Tertius qui a écrit sous la dictée de Paul (Ro 16.22). En deux occasions, Paul écrivait la lettre entièrement (Ga 6.11 ; Phm 19). À travers ces formes de composition nombreuses et variées, Dieu le Saint-Esprit supervisait chaque mot de l'Écriture.

Pierre définit très bien le processus de l'inspiration dans 2 Pierre 1. Dans le contexte de l'imminence de son propre martyre, il insiste d'abord sur la nécessité de tenir fermement à la vérité (2 Pi 1.12-14). Avant de mettre en garde contre les faux docteurs, il affirme la fiabilité de l'Écriture parce qu'elle n'est pas le produit simplement d'auteurs humains, mais celui du Saint-Esprit agissant par eux. Il commence son explication en rappelant sa propre expérience de témoin de la transfiguration de Christ (Mc 9.1-13 ; 2 Pi 1.18). Il poursuit en déclarant : « Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs » (2 Pi 1.19). L'expression « parole prophétique » est clairement une référence à l'Écriture, compte tenu du verset qui suit. Les mots « d'autant plus certaine » peuvent se comprendre de deux façons : comme une confirmation ou comme une comparaison. Prise dans le sens de confirmation (proposition prédicative), elle signifie que la Parole est encore plus fiable compte tenu des autres expériences que Pierre et les autres auteurs en avaient. Ce genre de signes rend la « parole prophétique » plus fiable et plus crédible. Une meilleure solution consiste à prendre l'expression dans son sens comparatif (proposition attributive). Si l'expérience comme celle de Pierre sur la montagne de la transfiguration est un puissant témoignage rendu à Christ, la « parole prophétique », c'est-à-dire l'Écriture, est un témoignage encore plus fiable rendu à Dieu. Et cette raison repose sur le moyen que Dieu a utilisé pour sa composition.

La « parole prophétique » (Écriture) est plus complète, plus permanente et davantage revêtue d'autorité que l'expérience. Plus précisément, la Parole de Dieu est une révélation plus fiable de la personne, de l'expiation et de la seconde venue de Christ que les expériences même immédiates des apôtres eux-mêmes.

Pierre décrit ainsi le processus de la composition de l'Écriture : « Sachez tout d'abord vous-mêmes qu'aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu » (2 Pi 1.20,21). L'expression « prophétie de l'Écriture » assimile résolument la « parole prophétique » au texte biblique. La formulation « interprétation particulière » indique clairement que ce que les écrivains bibliques écrivaient n'était pas leurs opinions, idées ou interprétations personnelles des événements dont ils étaient témoins ou qu'ils relataient. Ce qu'ils écrivaient ne provenait pas « d'une volonté d'homme ». En d'autres termes, il n'existait pas une initiative humaine derrière la création des livres bibliques. Pierre affirme plutôt, et de façon directe, que lorsque les auteurs humains écrivaient, Dieu parlait à travers eux. Cela ressemble au témoignage de David : « L'Esprit de l'Éternel parle par moi, et sa parole est sur ma langue » (2 S 23.2). C'était un processus miraculeux qui exigeait à la fois l'attention de la personne et la puissance de l'Esprit qui dirige. Le participe passé « poussés par » se retrouve dans le livre des Actes à propos d'un navire poussé par le vent (Ac 27.15,17). Dans le travail de rédaction de l'Écriture, le prophète communiquait la Parole de Dieu par sa plume. C'était en même temps l'action de l'Esprit pour communiquer la Parole de Dieu par le prophète. En fin de compte, le texte écrit correspondait pleinement aux paroles des auteurs humains dans leur langue et leur style, et selon leurs perspectives personnelles, mais il était écrit sous la direction de Dieu par son Esprit qui imprimait sur la page les paroles mêmes de Dieu. Comme résultat final, on a, à chaque page des soixante-six livres de la Bible, des paroles de Dieu, qui sont inspirées, inerrantes, et revêtues d'autorité.

Une explication de l'inspiration

L'un des textes les plus significatifs de tout le Nouveau Testament à propos de l'inspiration de l'Écriture se trouve dans 2 Timothée 3.16 où l'apôtre Paul affirme à la fois que Dieu a inspiré les écrits de l'Ancien Testament (et, conséquemment, ceux du Nouveau Testament), et que l'Écriture est exempte d'erreurs. Pourtant, compte tenu de la portée de ce texte, les sceptiques ont attaqué presque chaque mot de cette déclaration. Quelques choix décisifs déterminent l'ensemble de l'interprétation que l'on adopte pour ce verset.

Il y a d'abord l'expression « toute Écriture ». Dans l'original, l'adjectif féminin singulier « toute » associé au nom féminin singulier « Écriture » peut être compris de plusieurs façons. Il n'y a pratiquement aucun doute quant au sens du mot « Écriture » : il se réfère bien à l'Écriture sainte. Néanmoins, les interprètes débattent de l'étendue de ce sens. Fait-il référence à un passage particulier de l'Écriture, comme quelques-uns le pensent, ou désigne-t-il l'Écriture dans son ensemble, comme l'affirment d'autres ? La première conception profite de l'absence de l'article défini pour se justifier dans les deux textes pauliniens. Dans ce cas, Paul soulignerait l'utilité de « tous les passages individuels qui constituent l'ensemble ». La seconde hypothèse semble pourtant préférable. Il est vrai

que « tout » signifie généralement « chaque » quand il qualifie un nom sans article, mais ce n'est pas une règle absolue. Un nom peut être défini même sans article. C'est presque certainement le cas ici. Le vocable « Écriture » (en grec, *graphē*) est utilisé au moins dans deux occasions (Ro 1.2 ; 16.26) d'une manière définie, même sans article. L'usage de ce mot dans tout le Nouveau Testament semble confirmer que le vocable « Écriture » est un terme collectif pour désigner toute la Bible. Ces considérations militent en faveur de la totalité de l'Écriture. Dans ce passage, Paul évoque donc en premier lieu la totalité de l'Écriture. Néanmoins, si on penche plutôt pour l'autre interprétation, celle-ci ne modifie pas fondamentalement le sens. Il y a en effet peu de différence entre affirmer que « la totalité » de l'Écriture est inspirée ou que « les parties individuelles » le sont. L'apôtre déclare de façon absolue que l'Écriture tout entière et ses parties sont inspirées de Dieu.

Le deuxième problème à résoudre est plus ardu. Il concerne le sens de l'*hapax legomenon* biblique habituellement traduit par « inspiré de Dieu » (*theopneustos*), et son sens avec « toute Écriture ». Le terme lui-même est un mot composé qui signifie littéralement « soufflé par Dieu ». L'idée d'*inspiration* vient de la traduction adoptée par la Vulgate : *inspirata* (« inspiration » en latin). Le mot explique l'acte divin dans le processus de composition du texte biblique.

Sur la définition du terme lui-même se greffe la nature de son lien avec l'expression qui le précède, « toute Écriture ». Certains considèrent que « inspirée de Dieu » est un adjectif attributif. Si c'était le cas (c'est possible du point de vue de la syntaxe), l'expression aurait le sens de « toute Écriture inspirée de Dieu », ce qui laisserait sous-entendre que certains passages de l'Écriture ne seraient pas inspirés. L'idée juste consiste à reconnaître dans la structure de l'expression un adjectif prédicatif. C'est ce qui a amené la plupart des traductions récentes de la Bible à écrire : « toute Écriture *est* inspirée de Dieu ». Cette interprétation bénéficie de l'appui d'une tournure syntactique légèrement meilleure, d'arguments contextuels et de nombreuses affirmations bibliques semblables. Ainsi, d'après le témoignage de Paul à Timothée, toute l'Écriture est inspirée de Dieu. Il en découle l'affirmation catégorique qu'elle est totalement bénéfique pour l'homme de Dieu. Le chrétien peut donc tirer tout le profit de la paternité littéraire divine de toute l'Écriture. Par voie de conséquence, cette paternité littéraire divine s'accompagne nécessairement de l'inerrance et de l'infailibilité. Tirer une autre conclusion serait compromettre l'intégrité du Dieu qui assume la paternité littéraire de l'Écriture – pas seulement de certaines parties, mais de sa totalité.

À propos du contenu de l'expression « toute Écriture », il suffit d'ouvrir la première lettre de Paul à Timothée, où il écrit : « Car l'Écriture dit : Tu ne muselleras point le bœuf quand il foule le grain. Et l'ouvrier mérite son salaire » (1 Ti 5.18). Paul cite la loi de Moïse (De 25.4) et l'Évangile selon Luc (Lu 10.7), et il considère ces deux textes comme « Écriture ». Même si l'inspiration n'est pas un thème majeur de ce passage de 1 Timothée, on ne peut pas ne pas remarquer que l'apôtre utilise le même mot

« Écriture » à propos de l'Ancien Testament et à propos du Nouveau Testament. On peut donc conclure que la déclaration paulinienne « toute Écriture est inspirée de Dieu » met la paternité littéraire divine des écrits de Luc sur le même plan que celle de l'Ancien Testament. C'est en parfaite harmonie avec la description que Pierre brosse du processus de l'inspiration et avec la manière dont Jésus a prévalidé le Nouveau Testament.

Objections à l'inspiration

Il est vrai que Dieu s'est servi d'hommes faillibles pour composer l'Écriture. En même temps, par eux, il a produit des paroles infaillibles et inerrantes. Comme une personne peut tirer un trait droit avec un bâton tordu, Dieu a créé une Bible inerrante en se servant d'hommes imparfaits. Le parallèle le plus évident et le plus direct est l'incarnation. L'Écriture relate la conception miraculeuse du Fils de Dieu sans péché dans le sein de Marie (Mt 1.18-25 ; Lu 1.26-38). Marie était un être humain pécheur comme tous les descendants d'Adam, et pourtant, Dieu s'est servi d'elle pour faire venir Jésus sur la terre. L'utilisation d'un instrument faillible et pécheur n'a en aucune manière limité la capacité de Dieu de donner au monde un Sauveur indemne de péché (2 Co 5.21). Jésus était pleinement le fils de Marie (Mt 1.25) et pleinement le Fils de Dieu (Jn 1.14), n'étant pas contaminé par la nature pécheresse de Marie. De la même manière, Dieu a utilisé des moyens humains pour écrire les Écritures sans porter atteinte à l'intégrité de la révélation.

Ceci est vrai bien qu'il se soit servi de différents types de contribution humaine dans le processus de l'écriture. Que Moïse ait écrit les mots mêmes que Dieu lui disait d'écrire (Ex 24.4 ; Lé 1.1 ; 4.1 ; 6.1,8,24 ; No 1.1 ; 2.1) ou qu'il ait écrit de manière prophétique à partir de ses propres expériences, tout était sous le contrôle de l'inspiration divine (De 31.24-29). Luc a écrit un ouvrage en deux volumes à partir des résultats de ses recherches personnelles (Lu 1.1-4 ; Ac 1.1-3). Matthieu et Jean ont écrit en se servant de leurs propres expériences et des souvenirs inspirés par l'Esprit de ce qui avait été dit et accompli (Jn 14.26). Par moments, Paul livre de façon délibérée sa propre pensée dans la trame de l'Écriture (1 Co 7.25 ; 14.37). Dieu s'est servi de moyens humains pour composer la Parole exempte d'erreur. Toutefois, la Bible n'est pas simplement le produit d'hommes faillibles ; elle est aussi et en même temps le livre des paroles mêmes du Saint-Esprit infaillible (1 Th 2.13 ; 2 Ti 3.16 ; 2 Pi 1.20,21).

Préparation en vue de l'inspiration

Derrière la composition des soixante-six livres de la Bible, il y a une autorité supérieure qui orchestre providentiellement chaque aspect de sa formation. Cette supervision englobe tout depuis l'occasion de l'écriture jusqu'au caractère personnel unique et aux expériences des auteurs individuels eux-mêmes. En examinant ces facteurs, nous aurons une meilleure appréciation de l'ampleur de la puissance et de la sagesse divines manifestées dans l'Écriture.

Préparation des écrits

La préparation à la paternité littéraire de chaque livre de la Bible inclut évidemment le contexte historique de sa composition. Plusieurs de ces contextes sont facilement identifiables. Le Pentateuque a été écrit par Moïse dans le contexte immédiat de l'exode et du début de la conquête de la Terre promise. Les psaumes ont souvent été écrits à partir de contextes immédiats de la vie des auteurs humains, ou pour exprimer leur louange à Dieu en réponse à une ou plusieurs interventions de sa part en faveur du peuple. L'Ecclésiaste fournit un récit inspiré des leçons que Salomon a apprises tout au long de sa vie. Les livres prophétiques fourmillent de références historiques qui éclairent les contextes dans lesquels ils ont été écrits, ainsi que les situations immédiates et futures qu'ils traitent.

Un survol des livres du Nouveau Testament révèle la même chose. L'Évangile selon Luc est le seul des quatre Évangiles à préciser le nom de son auteur. Cependant, tous les quatre présentent clairement la personne et l'œuvre de Jésus pour démontrer qu'il est le Christ. De plus, ils orientent le lecteur vers la conclusion que le salut est accessible par la foi en lui et dans son œuvre sur la croix. Seul Luc indique qu'il écrit non en témoin oculaire des événements rapportés, mais sur la base de recherches minutieuses qu'il a effectuées pour écrire son ouvrage en deux tomes (Lu 1.1-4 ; Ac 1.1-3). La comparaison du contenu des quatre Évangiles montre clairement qu'ils racontent néanmoins les mêmes événements historiques.

Chaque épître néotestamentaire trouve son origine dans un contexte historique particulier qui a incité l'auteur humain à écrire. Paul a écrit la lettre aux Romains pour se présenter personnellement et présenter son ministère apostolique aux saints de Rome – en partie parce qu'il sollicitait leur assistance en vue de son prochain voyage en Espagne (Ro 1.11-13 ; 15.22-25). L'apôtre a écrit les deux lettres aux Corinthiens en réponse à de nombreuses questions et difficultés qui avaient surgi dans l'Église de Corinthe. Les lettres pastorales (1 et 2 Timothée, et Tite) ont été adressées à des collaborateurs de Paul. Chacune est née à la suite d'une situation de vie et de ministère différente, si bien que les trois lettres donnent des instructions particulières sur la manière de gérer les affaires relatives au ministère à Éphèse et sur l'île de Crète. Même le livre de l'Apocalypse a été écrit à partir du contexte particulier de l'exil de Jean (Apocalypse 1) et des contextes historiques particuliers de la fin des années 90 de notre ère dans les sept Églises auxquelles Christ s'adresse (Apocalypse 2 – 3).

Dieu s'est servi de toutes ces situations historiques particulières pour définir le contexte général dans lequel sa Parole divinement inspirée a été écrite. L'arrangement providentiel des personnes, des problèmes, des louanges, des personnalités, des cultures, des gouvernements, des défis sociaux et séculiers – et tout le reste – a contribué à créer le terreau voulu par Dieu dans lequel chaque livre de la Bible a été écrit.

Préparation des auteurs

Au-delà de la préparation des événements historiques qui forment le cadre pour la composition des livres bibliques, Dieu a aussi préparé les écrivains. Prenons comme exemple le livre des Psaumes. Les Psaumes figurent parmi les portions les plus émouvantes, les sources d'inspiration les plus profondes, les exemples d'adoration les plus toniques de toute la Bible. Ils décrivent avec force détails toute la gamme des émotions qui s'échelonnent entre les plus sublimes accents de louange jusqu'aux cris de désespoir les plus angoissés. Ils sont nés de façon explicite ou implicite dans des contextes historiques nombreux et variés. Certains sont le fruit de circonstances tragiques ou qui mettaient la vie en danger. D'autres ont été composés tout particulièrement pour inculquer au peuple la bonne attitude lorsqu'il montait à Jérusalem pour rendre un culte à l'Éternel. Tous fourmillent de réelles émotions et réflexions humaines, provoquées par les expériences de la vie réelle.

De nombreux psaumes sont de la plume de David – le doux chantre d'Israël. Alors, quand il déclare que l'Esprit du Seigneur parlait par lui et que la parole même de Dieu était sur sa langue lorsqu'il composait ses psaumes, il indique bien que le processus de l'inspiration impliquait davantage que le simple don de paroles à écrire (2 S 23.2). C'était réellement les paroles mêmes de Dieu qui étaient sur la langue de David et que le psalmiste couchait sur le support matériel (papyrus, parchemin, etc.) lorsqu'il écrivait. Ces paroles étaient en même temps le produit de l'Esprit de Dieu à travers David, l'instrument humain. Dieu s'est servi de l'instrument avec toutes les caractéristiques de sa personnalité, de son langage, de ses expériences, de ses sentiments, de son ressenti et de son style.

Ainsi, le Psaume 23 nous offre les propres mots de David. Quand, dans les premiers versets, celui-ci décrit la tendresse du Seigneur, son berger qui « [*le*] fait reposer dans de verts pâturages », le lecteur est en présence de la foi de David et des termes inspirés par Dieu (Ps 23.2). Quand David passe à la deuxième personne et s'adresse directement à Dieu en disant : « Je ne crains aucun mal, car tu es avec moi » (Ps 23.4), ce sont les paroles mêmes de David, mais également celles de l'Esprit de Dieu, producteur de l'Écriture inspirée. À aucun moment, le processus de l'inspiration ne fait violence à la personnalité, au langage ou au style de l'auteur humain. À vrai dire, il inclut tous ces éléments ainsi que le contexte historique immédiat dans lequel le texte a été écrit. Dieu a préparé les auteurs humains pour s'en servir comme instruments en vue de la composition de sa propre Parole.

Dieu a providentiellement préparé chaque auteur humain pour être l'instrument précis qu'il devait être pour écrire le livre (ou les livres) qu'il a composé. Tout commence par la création de l'homme à l'image de Dieu, ce qui donne à l'homme la capacité innée de réfléchir et de communiquer avec Dieu d'une manière qui rend la révélation divine possible et intelligible. Dieu peut communiquer avec l'homme parce qu'il l'a créé avec la capacité d'interagir verbalement et de penser rationnellement. Cette préparation s'est étendue à tous les aïeux de l'auteur et à leurs circonstances de vie – immédiates et lointaines.

La providence divine s'étendait aux ancêtres lointains de l'auteur. Les textes de l'Écriture révèlent souvent l'héritage personnel de nombreux auteurs bibliques. Il est probable qu'à l'exception de Luc, tous les auteurs bibliques étaient Juifs. Certains avaient une ascendance sacerdotale, d'autres une ascendance royale. Tous furent choisis pour exercer le ministère prévu par Dieu longtemps avant leur venue au monde (Jé 1.5 ; Ga 1.15), ce qui montre que la sélection des auteurs humains n'avait rien d'un choix de dernière minute. Dieu avait guidé tous les ancêtres des prophètes pour que ceux-ci soient exactement conformes à son désir. Il a agi de la sorte afin qu'ils puissent transmettre sa Parole inspirée à travers leurs héritages uniques.

Cette préparation providentielle a communiqué à chaque auteur une perspective unique sur presque tous les domaines de la vie. Chacun était conditionné par des facteurs liés à son lieu et à son époque. Chacun avait une hérédité, un environnement, une formation, une éducation qui lui étaient propres, ainsi que des intérêts, des expériences et même des relations personnelles particulières. Chaque auteur avait son vocabulaire et son style littéraire influencés par tous ces différents facteurs.

Au-delà de ces expériences contextuelles se profile l'intervention directe de Dieu. Il préparait providentiellement les auteurs bibliques à devenir ses rachetés et ses prophètes et les préservait dans le cours normal de la vie. Il pourvoyait aux besoins normaux de la vie pour que le prophète puisse vivre et atteindre la maturité. Il a préservé chacun d'entre eux de toute chute qui aurait pu les disqualifier avant leur vocation. Il a fait obstacle aux individus qui, autrement, auraient pu les détruire. Au bon moment de son calendrier, il les a appelés au ministère qu'il leur avait destiné. Il a opéré toutes ces choses après avoir providentiellement dirigé les circonstances de leurs vies individuelles pour les attirer à lui. Dieu a tout fait concourir pour leur bien, même leur rédaction de l'Écriture inspirée (Ro 8.28), afin de pouvoir se servir d'eux dans ce but. Warfield l'exprime de façon exacte en expliquant que la préparation des auteurs humains par Dieu était « physique, intellectuelle, spirituelle, et ce, pendant toute leur vie, et devait remonter à leurs ancêtres lointains dans le but de susciter les hommes qu'il fallait à la bonne place, au bon moment, avec les qualifications, les pulsions et les acquisitions indispensables pour écrire les livres qui leur étaient réservés⁴ ».

Avec sa paternité littéraire du Pentateuque, Moïse est un bel exemple de tout ce processus. Moïse est né dans la tribu de Lévi, de parents esclaves en Égypte. C'est pourtant un édit du pharaon, antérieur à la naissance de Moïse, qui est à l'origine de son éducation et de son instruction particulières. Pour préserver la vie du nouveau-né, sa mère a été contrainte de confier habilement le bébé aux mains de la fille du pharaon qui l'a élevé comme son fils. Grâce à cette tournure des événements, Moïse a bénéficié, pendant les quarante premières années de sa vie (Ac 7.22), de la meilleure éducation et formation que l'Égypte pouvait offrir. Il connaissait cependant son ascendance hébraïque. Il était

4. Benjamin B. Warfield, *The Inspiration and Authority of the Bible*, Louisville, SBTS Press, 2014, p. 155.

témoin oculaire des souffrances et de l'injustice que le Pharaon imposait aux Hébreux, ce qui l'a amené un jour à prendre les choses en mains. Les efforts de Moïse l'ont toutefois obligé à fuir l'Égypte et à trouver refuge dans le désert où il a passé les quarante années suivantes comme berger (Ex 1 – 2).

C'est à ce moment-là que la préparation divine de Moïse devient apparente. Dans Exode 3, Dieu apparaît à Moïse dans un buisson ardent. Il appelle Moïse à devenir l'instrument par lequel il délivrera son peuple de l'asservissement à l'Égypte. Cependant, Moïse, fort humilié, n'est pas du tout convaincu d'être l'homme qualifié pour cette tâche. Les quatre-vingts premières années de sa vie lui avaient appris une chose : son incapacité de s'acquitter de cette mission par ses propres forces. Dieu l'avait pleinement préparé pour sa mission. Ce n'est cependant pas Moïse qui a délivré le peuple de Dieu de son esclavage, c'est Dieu. Il s'est néanmoins servi d'un instrument humain qui avait été préparé pendant huit décennies en vue de cette tâche. Les livres de l'Exode, du Lévitique, des Nombres et du Deutéronome racontent les quarante années suivantes de la vie et du ministère de Moïse. Ils relatent les accomplissements divins au moyen d'un instrument humain. Dieu n'a jamais été tributaire de Moïse pour réaliser ses intentions, comme le montre clairement la sanction dont Dieu frappe Moïse en lui interdisant l'entrée dans la Terre promise à cause de son péché (No 27.12-14). Dieu n'avait pas besoin de Moïse pour accomplir ses desseins bienveillants ; il était cependant tout à fait capable d'utiliser un prophète humain faillible et même coupable de péché pour accomplir son plan parfait.

Il en est de même de la paternité mosaïque du Pentateuque. L'instruction et la formation poussées dont Moïse a bénéficié en étant élevé à la cour du pharaon sont évidentes dans la rédaction de la Torah. Les cinq livres de la loi sont rédigés de manière soignée sous forme de documents juridiques détaillés et de comptes rendus historiques. Il se peut que Moïse ait composé le livre de la Genèse grâce en partie à des archives auxquelles il avait eu accès pendant ses études en Égypte. Il est également possible que la formation de Moïse lui ait fait connaître d'anciens traités et codes de lois qui ont pu influencer partiellement sa composition des parties légales et juridiques de la loi. En même temps, Moïse avait une expérience récurrente d'accès direct à Dieu à l'époque où il rédigeait le Pentateuque. Il s'ensuit qu'il n'avait, finalement, pas besoin de dépendre de sources externes. Les cinq premiers livres de la Bible sont simultanément l'œuvre de Dieu et de Moïse. Les émotions que rapporte Moïse sont exprimées par ses propres mots (p. ex. De 1.37 ; 3.23-26), mais ces mots rédigés de la plume de Moïse correspondent parfaitement aux mots mêmes de Dieu.

Les preuves de cette double paternité littéraire sont nombreuses et évidentes dans toute la Bible. L'Écriture met en exergue l'unicité de chaque auteur. Moïse a été formé en Égypte, Paul a reçu une formation rabbinique de très haut niveau comme élève de Gamaliel (Ac 22.3), et il était même versé dans la connaissance des philosophies grecques stoïcienne et épicurienne. Luc était médecin (Col 4.14). David était berger, soldat et roi. Salomon a été élevé comme un prince et a vécu comme un roi. Daniel a reçu une formation d'homme

d'État. Pierre et Jean étaient des pêcheurs. Matthieu était un collecteur d'impôts. Jacques et Jude étaient les fils d'un charpentier. Chaque auteur avait un héritage, une formation et un arrière-plan uniques. Chacun était le résultat des expériences existentielles par lesquelles Dieu l'avait providentiellement fait passer. Tous ces facteurs ont contribué à façonner ces hommes afin d'en faire les instruments conformes au dessein de Dieu pour composer des écrits revêtus de l'autorité divine. Ce caractère unique est mis en évidence dans chaque livre de la Bible. Ainsi, chacun des quatre Évangiles relate des événements et des paroles semblables, mais chacun le fait selon la perspective particulière et le choix de contenu délibéré de son auteur, toujours sous l'efficace supervision du Saint-Esprit. Il n'y a aucune contradiction entre les auteurs humains et l'auteur divin⁵.

Toutes ces différences sociales, culturelles, historiques, émotionnelles, empiriques, éducatives et pratiques se reflètent dans le langage et le style caractéristiques de l'œuvre de chaque auteur humain. Parallèlement, une influence divine cohérente parcourt les livres de l'Écriture et indique que dans la rédaction des soixante-six livres, Dieu a utilisé des prophètes humains pour transcrire ses propres écrits revêtus d'autorité divine. Ces éléments qui ont préparé l'inspiration font que l'Écriture est nécessairement une œuvre complètement providentielle et miraculeuse, une révélation écrite inerrante donnée par Dieu.

Preuves de l'inspiration

Preuves vétérotestamentaires de l'inspiration

La nature de l'inspiration divine exige que le moyen de s'en assurer soit également divin. Les Écritures contiennent des preuves autojustifiantes multiples et variées.

L'Ancien Testament est identifié aux paroles de Dieu. L'Écriture affirme des milliers de fois que ses paroles sont les paroles mêmes de Dieu. D'innombrables fois, le texte déclare : « Dieu dit » (p. ex. Ex 17.14 ; 19.3,6,7 ; 20.1 ; 24.4 ; 34.27). Esdras appelle l'Ancien Testament « les paroles du Dieu d'Israël » (Esd 9.4 ; voir aussi 10.3). Dans ses 176 versets, le Psaume 119 appelle vingt-quatre fois l'Écriture la « parole » ou les « paroles » de l'Éternel, et 175 fois, il exalte la Parole de Dieu en la désignant sous plusieurs synonymes différents. Les prophètes assimilaient même leurs propres messages écrits comme parole de l'Éternel par des déclarations comme « Écoute la parole de l'Éternel » (1 R 22.19 ; 2 R 20.16) et autres expressions semblables. Du commencement à la fin, l'Ancien Testament affirme être dans sa totalité la Parole de Dieu. La plupart des théologiens appellent cette caractéristique de l'Écriture *l'inspiration plénière* (inspiration de chaque mot).

L'Ancien Testament rapporte des discours directs de Dieu. Le début du livre de la Genèse affirme que Dieu a créé au moyen de déclarations verbales directes. Il lui suffisait d'exprimer sa volonté pour que la chose existe à partir du néant (*ex nihilo* ;

5. Voir John MacArthur, *One Perfect Life: The Complete Story of the Lord Jesus*, Nashville, Thomas Nelson, 2012, p. 13-15.

Ge 1.3,6,9,11,14,20,24). Dieu a donné des directives verbales revêtues d'autorité quant à ce qu'il attendait de ses créatures (Ge 1.26,28,29 ; 2.16,17). Le livre contient également des jugements oraux que Dieu a portés sur les actions commises par ses créatures et les conséquences qui en résultent (Ge 3.13-19). On trouve dans l'Ancien Testament un certain nombre de conversations entre Dieu et des individus particuliers. Dieu a appelé Abram d'Ur en Chaldée et lui a parlé directement en de nombreuses occasions à propos des détails de l'alliance qu'il concluait avec lui (Ge 12.1-3 ; 15.1-21). La vocation de Moïse est un récit détaillé de l'entretien que Dieu a avec lui pour lui expliquer son rôle dans la libération d'Israël de son asservissement à l'Égypte (Ex 3.1 – 4.23). Immédiatement après la mort de Moïse, Dieu s'adresse directement à Josué pour lui expliciter son rôle dans la conquête de la Terre promise (Jos 1.8,9). L'Ancien Testament relate de nombreuses déclarations que Dieu a faites à ses prophètes ou des entretiens qu'il a eus avec eux (1 R 14.5). Certaines de ces révélations sont orales (1 S 3.21). D'autres sont faites par le moyen de visions ou de rêves (1 R 3.5). Toutes rapportent un discours divin.

L'Ancien Testament rapporte des paroles prophétiques de Dieu. En commençant par Moïse (Ex 3.15), les prophètes de Dieu ont été reconnus comme des messagers dûment accrédités par Dieu pour parler en son nom. Leur autorité était telle que ce qu'ils disaient au nom de Dieu était accepté comme si Dieu lui-même avait parlé. Moïse reçoit l'ordre de se présenter devant Pharaon et de s'adresser à lui en disant : « Ainsi parle l'Éternel » (Ex 4.22). Tous les prophètes de Dieu de l'Ancien Testament adoptent cette approche (voir Josué, Jos 7.13 ; 24.2,27 ; Gédéon, Jg 6.7-18 ; Samuel, 1 S 2.27 ; 10.18 ; 15.2 ; Nathan, 2 S 12.7,11 ; et bien d'autres, 1 R 11.31 ; 12.24 ; 13.1,2,21 ; 14.3-7). Quand un prophète parle pour Dieu, il introduit généralement son message par la formule : « Ainsi parle l'Éternel », et il peut même ensuite parler à la première personne (p. ex. 1 R 20.13). La formule conclusive habituelle est « oracle de l'Éternel » ou « dit l'Éternel », associée à la répétition de la déclaration à la première personne pour démontrer que ce que le prophète dit correspond à ce que Dieu dit par lui (Éz 20.1-45).

Tout comme Dieu avait donné à Moïse les paroles mêmes qui devaient être prononcées ou écrites, il a rendu d'autres prophètes capables de parler en son nom (Ex 4.11,12). David reconnaît que Dieu parle par lui lorsqu'il déclare : « L'Esprit de l'Éternel parle par moi, et sa parole est sur ma langue » (2 S 23.2). C'est justement parce que les prophètes s'exprimaient directement en son nom que Dieu a dû donner des instructions précises permettant de différencier les vrais prophètes des faux (De 12.32 ; 13.1-5 ; 18.15-22).

L'Ancien Testament relate des discours dictés par Dieu. Il existe plusieurs textes vétéro-testamentaires qui, sur les instructions précises de Dieu, ont été écrits comme étant ses propres paroles (Ex 34.27). À la fin de sa vie, Moïse reçut l'ordre de consigner par écrit dans le dernier livre de la loi, toutes les paroles que l'Éternel lui avait dites (De 31.24-26). À d'autres moments, Dieu lui avait simplement dit d'écrire ce qui s'était passé (Ex 17.14). Les

deux formes sont revêtues de la même autorité et bénéficient de la même inspiration divine dans leur composition. Dans le cas de Jérémie, le prophète eut pour consigne d'écrire toutes les paroles que Dieu lui avait dites (Jé 30.1-4). Quand il composa ses psaumes, David savait que c'était Dieu qui s'exprimait par lui, ce qui n'empêche pas les psaumes de David de refléter les propres pensées, paroles et émotions de David. Quel que soit le processus précis de composition, ce qui était écrit était considéré comme étant les propres paroles de Dieu transmises par son prophète humain. Ce que le prophète écrivait, Dieu l'avait révélé.

Preuves néotestamentaires de l'inspiration

Le Nouveau Testament rend un témoignage clair et uniforme à l'inspiration de l'Ancien Testament dont il considère les écrits comme les dires de Dieu. Matthieu affirme que les mots écrits par Ésaïe à propos du Messie étaient les termes de Dieu vocalisés par le prophète (És 7.14 : Mt 1.22,23). Une comparaison avec les autres citations que Matthieu ajoute montre que dans la perspective de l'auteur de l'Évangile qui porte son nom, ce que les prophètes écrivaient équivalait à ce que Dieu disait (voir Mt 2.15,17,18 ; 4.14-16). Cette inspiration divine de David par l'Esprit allait jusqu'au niveau du vocable utilisé (Ps 110.1 ; Mt 22.44,45 ; voir aussi Ac 2.29-31). Même des détails mineurs cités dans les textes prophétiques de l'Ancien Testament sont considérés comme accomplis en Christ (Mi 5.1 ; Mt 2.5).

Le Nouveau Testament traite systématiquement les histoires narratives de l'Ancien Testament comme des récits factuels, depuis les événements miraculeux majeurs (la destruction de Sodome et Gomorrhe, 2 Pi 2.6 ; Jud 7 ; le déluge universel, Hé 11.7 ; 1 Pi 3.20 ; 2 Pi 2.5) jusqu'aux détails mineurs (David mangeant le pain de proposition, Mt 12.3,4). Le discours d'Étienne rapporté dans Actes affirme clairement l'historicité des Écritures de l'Ancien Testament depuis Abram jusqu'à l'époque d'Étienne. Jésus fonde la totalité de la justification de son œuvre de rédemption sur le témoignage de l'Ancien Testament depuis la loi de Moïse jusqu'aux prophètes et aux psaumes (Lu 24.25-27,44-47). Depuis le récit de leur prédication dans le livre des Actes jusqu'aux textes inspirés qu'ils ont écrits et qui constituent le Nouveau Testament, les auteurs du Nouveau Testament suivent cette même pratique générale. À partir de la pratique de Jésus (rapportée dans les Évangiles), de la prédication des apôtres (rapportée dans les Actes) et des écrits du Nouveau Testament (les épîtres), il ne fait aucun doute que pour Christ et ses apôtres, les trente-neuf livres (dans les Bibles françaises récentes) de l'Ancien Testament étaient (1) inspirés par Dieu et (2) représentaient la totalité de l'Écriture à cette époque.

Le Nouveau Testament se rend, lui aussi, le clair témoignage d'être la Parole de Dieu. Il mentionne plusieurs paroles directes de Dieu, notamment le témoignage audible rendu à Christ lors de son baptême (Mt 3.16,17 ; Lu 3.22) et sur la montagne de la transfiguration (Mt 17.5-7 ; Mc 9.7 ; Lu 9.35). Jean raconte que dans un espace public, Dieu a confirmé de façon audible la fidélité de son Fils, même si la plupart des témoins n'ont discerné que le bruit d'un tonnerre ou supposé qu'un ange avait parlé à Jésus (Jn 12.27-30). Luc rapporte les paroles que le Seigneur Jésus ressuscité a adressées à Saul sur le chemin

de Damas (Ac 9.3-7). Ses compagnons n'ont pas vu le Seigneur, mais ils ont entendu la voix. Immédiatement après, Luc raconte que le Seigneur a parlé à Ananias dans une vision et lui a dit d'accueillir Saul comme un disciple (Ac 9.10-16). Jésus apparaît aussi à Jean dans une vision glorieuse et s'adresse par lui aux sept Églises d'Asie Mineure, indiquant à Jean les éloges ou les blâmes particuliers qu'il leur destine (Ap 1 – 3). De plus, le Nouveau Testament assimile les paroles de Jésus, même avant son ascension, à des paroles de Dieu (Lu 5.1 ; Jn 3.34 ; 6.63,68). Cette même autorité et cette même capacité ont été accordées aux apôtres à des occasions spéciales (Ac 4.29-31), au point que Paul peut dire que c'est Christ qui parle par lui lorsqu'il s'adresse aux Églises (2 Co 13.2,3).

La conception que Christ avait des Écritures

Pour le chrétien, il ne saurait exister un témoin meilleur que Christ lui-même pour avoir une compréhension correcte du caractère, de la nature et de l'autorité de l'Écriture. Sa conception doit être celle du croyant. En passant en revue les nombreuses références que Christ fait à l'Écriture, il en ressort une perspective limpide. Jésus s'est servi de l'Écriture dans toutes les questions de doctrine et de pratique. Il a fondé sa propre identité et sa mission sur elle. Il l'assimilait personnellement à la vérité. Tout cela confirme que pour Jésus, les Écritures étaient la Parole de Dieu inspirée, exempte d'erreur et revêtue d'autorité dans les deux Testaments. À partir de l'Écriture, on peut montrer que Jésus (1) confirmait l'Ancien Testament comme Écriture (en défendant son autorité, son inspiration et son historicité) et (2) validait d'avance le Nouveau Testament comme Écriture.

Jésus confirme l'autorité de l'Ancien Testament. Chaque fois qu'il se sert des Écritures, Jésus souligne l'autorité et la véracité de l'Ancien Testament.

Jésus en appelle à l'autorité de l'Ancien Testament pour contrer Satan (Mt 4.1-11 ; Lu 4.1-13). Incité à changer les pierres en pain, Jésus répond en disant : « L'homme ne vivra pas de pain seulement », citant Deutéronome 8.3. Quand Satan fait référence au Psaume 91 et à la promesse de protection divine pour celui qui fait confiance à Dieu, Jésus réplique par le commandement de Deutéronome 6.16 de ne pas tenter Dieu. Finalement, Jésus chasse Satan par cette parole : « Retire-toi, Satan ! Car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul » (Mt 4.10, qui cite De 6.13 ; 10.20). Dans chaque cas, Jésus en appelle à l'Ancien Testament comme dernier mot qui met fin à la contestation parce que ce dernier est la Parole de Dieu avec son autorité.

Jésus en appelle à l'autorité de l'Ancien Testament pour résoudre toutes les questions de foi et de pratique. Lorsque ses disciples sont accusés de violer le sabbat, Jésus s'appuie sur des principes découlant de la loi de Moïse et cite 1 Samuel 21.6 pour justifier bibliquement leurs actions (Mt 21.1-8). Interrogé à propos du divorce, Jésus répond : « N'avez-vous pas lu ? » et renvoie ses interlocuteurs à Genèse 2.23,24 et Deutéronome 24.1-4 en guise de réponse (Mt 19.3-9). Dans les deux cas, il s'est servi de l'Écriture non seulement pour répondre à une question de principe, mais aussi

pour confirmer l'autorité divine inhérente au texte de l'Ancien Testament lui-même. Quand Jésus purifie le temple pour la seconde fois à la fin de son ministère terrestre (Mt 21.12,13), il s'appuie sur deux passages de l'Ancien Testament pour justifier son action et condamner la nation (És 56.7 ; Jé 7.11). Jésus cite tellement souvent l'Ancien Testament en interrogeant : « N'avez-vous pas lu ? » qu'en le faisant, non seulement il déclare son accord avec les écrits vétérotestamentaires, mais de plus il confirme leur autorité. Dans ces cas cités (et bien d'autres encore), Jésus n'a jamais corrigé une erreur factuelle ni une instruction pratique ; il considérait l'Ancien Testament comme la Parole de Dieu exacte dans les faits relatés et possédant l'autorité divine.

Jésus en appelle à l'autorité de l'Ancien Testament pour attester son identité. Lorsque les chefs religieux ont contesté la guérison qu'il avait opérée un sabbat, Jésus a revendiqué son égalité avec Dieu (Jn 5.17,18). Il a alors avancé plusieurs preuves pour justifier ses allégations. Il a commencé par en appeler au témoignage de Jean-Baptiste (5.33-35), mais ne s'y est pas attardé dans ce contexte, car ce n'était pas un témoignage divin. Il a alors mentionné trois témoignages directs en sa faveur : (1) le témoignage de ses œuvres (5.36) ; (2) le témoignage de son Père céleste (5.37,38) ; et (3) le témoignage des Écritures vétérotestamentaires, en particulier les livres de Moïse (5.39-47). De cette façon, Jésus fait clairement comprendre que ce que Moïse avait écrit égalait ce que Dieu avait dit. C'est un témoignage aussi divin que les paroles de Dieu prononcées du ciel de façon audible, ou que les actes miraculeux que Dieu a accomplis sur la terre. D'ailleurs, en conclusion de son histoire relative au riche et à Lazare, Jésus a affirmé que le témoignage de l'Ancien Testament était supérieur à celui des miracles, même au miracle de la résurrection (Lu 16.27-31).

Jésus s'est personnellement soumis à l'autorité de l'Ancien Testament. Dans le sermon sur la montagne, il affirme ne pas être venu pour abolir la loi et les prophètes (autrement dit les Écritures de l'Ancien Testament), mais pour les accomplir (Mt 5.17). Et il poursuit en précisant que toute violation des Écritures ou l'encouragement d'autrui à le faire aura des conséquences éternelles (Mt 5.18,19). Il va même jusqu'à faire de la règle d'or le point essentiel des Écritures (Mt 7.12). Lorsqu'il eut fini de parler, ceux qui l'avaient écouté reconnurent que ses enseignements différaient de ceux des scribes. Il enseignait comme quelqu'un qui avait de l'autorité (Mt 7.28,29). Jésus s'exprimait avec l'autorité divine inhérente à sa personne divine dans une chair humaine ; mais parallèlement, il confirmait l'autorité des Écritures et s'y soumettait. Même dans le témoignage qu'il rendait à sa propre identité, il se soumettait aux principes et aux ordres énoncés dans l'Ancien Testament. Ainsi, dans Jean 5.31, il déclare : « Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai. » Il ne niait pas la véracité de son propre témoignage (voir Jn 8.14-20), mais il se soumettait à la condition que l'Ancien Testament imposait, celle d'avoir deux ou trois témoins (De 17.6 ; 19.15).

Jésus adopta le même point de vue sur les Écritures de l'Ancien Testament avant et après sa résurrection. Luc rapporte deux rencontres de Jésus avec ses disciples immédiatement

après sa résurrection. La première se situe sur la route qui conduit de Jérusalem à Emmaüs où il s'entretient avec deux disciples (Lu 24.13-35). La seconde a lieu à Jérusalem, dans une pièce où plusieurs disciples s'étaient rassemblés (Lu 24.36-47). Dans les deux cas, Jésus affiche les mêmes convictions quant à l'autorité des Écritures et à la nécessité de leur accomplissement. La première fois, il confirme la nécessité que tout ce qui avait été écrit dans l'Ancien Testament à son sujet s'accomplisse – comme cela s'était passé avec sa mort, son ensevelissement et sa résurrection (Lu 24.26,27). La deuxième fois, il ne se contente pas de répéter les mêmes choses, mais ajoute que le futur ministère de ses disciples, à savoir le témoignage rendu à sa personne et à son œuvre, était déjà prévu dans les Écritures de l'Ancien Testament (Lu 24.44-47). Les convictions que Jésus avait de l'Ancien Testament, son inspiration, son inerrance et son autorité n'avaient pas changé à la suite de sa glorification. Ce fait suffit à réfuter les théories dévoyées de l'accommodation.

Jésus défend l'inspiration de l'Ancien Testament. Pour Jésus, l'autorité de l'Ancien Testament découlait de sa nature de Parole divine inspirée.

Jésus défend la paternité littéraire divine et humaine de la Bible. Il cite à plusieurs reprises les hommes qui ont écrit l'Ancien Testament. Il évoque Moïse (Jn 5.45-47), David (Lu 20.42), Ésaïe (Mt 13.14) et même Daniel (Mt 24.15,16) comme étant les auteurs des textes auxquels il se référait. Il n'attribue cependant leurs écrits pas seulement à eux, mais aussi à l'œuvre du Saint-Esprit, leur auteur divin. Pour Jésus, David et le Saint-Esprit sont l'auteur du Psaume 110 (Mc 12.36). Il lui arrive de désigner des portions de l'Ancien Testament comme des paroles de Dieu ou comme l'œuvre d'auteurs humains comme Moïse et Ésaïe (Mt 15.1-11). En comparant les différentes façons dont Christ cite l'Ancien Testament, il n'y a manifestement aucune différence de perspective entre « Dieu dit », « l'Écriture dit » et « David lui-même, par le Saint-Esprit, dit ». En mentionnant les auteurs humains et l'auteur divin de l'Écriture, Jésus confirme ce que David lui-même déclare : « L'Esprit de l'Éternel parle par moi, et sa parole est sur ma langue » (2 S 23.2).

Jésus défend la véracité de la Bible. L'Ancien Testament contient plus de 3 800 affirmations explicites que ce sont bien les paroles mêmes de Dieu qui sont écrites. Il fait aussi plusieurs déclarations générales concernant sa véracité (Ps 19.8,10 ; 119.43,160 ; 138.2 ; Pr 30.5). Le test permettant d'identifier un faux prophète était directement lié à sa véracité et à l'accord parfait entre ses paroles et le contenu de l'Écriture (De 13.1-5 ; 18.20-22). Par conséquent, lorsque la parole d'un prophète ne se réalisait pas, c'était la preuve qu'il s'agissait d'un faux prophète. Et si le miracle qu'il prédisait se réalisait, mais que le prophète en question tenait un langage contraire à l'Écriture, l'homme devait être rejeté comme faux prophète. D'après l'Ancien Testament, ce que les Écritures disent est vrai, et d'une intégrité et autorité permanentes.

Le témoignage que Jésus rend à la véracité de l'Ancien Testament est identique à celui que l'Ancien Testament se rend lui-même. Il considérait l'Écriture comme les authentiques paroles et commandements de Dieu. À ce titre, elle doit être reconnue

comme revêtue d'une pleine autorité (Mt 15.3-9). Dans ce même passage, ses reproches aux scribes et aux pharisiens s'alignent sur le témoignage de l'Ancien Testament qui qualifiait d'hypocrites ceux qui rejetaient cette doctrine – c'est pourquoi Jésus les désigne de « conducteurs aveugles » (Mt 15.14).

En affirmant : « Ta parole est la vérité » (Jn 17.17), Jésus identifie personnellement l'Écriture à la vérité objective, ce qui s'accorde parfaitement avec le témoignage du Psaume 119.160. En effet, le témoignage du Seigneur et celui de l'Ancien Testament sont unanimes. Cette intégrité absolue, associée à la reconnaissance de l'autorité de l'Ancien Testament aussi bien par Jésus que par les autres écrivains néotestamentaires, confirme le fait que, pour Jésus, l'Ancien Testament est la Parole divine inspirée. En cette qualité, Jésus ne la considérait pas seulement comme véridique, mais comme la vérité elle-même. Il appelait la Parole de Dieu « vérité » (Jn 17.17). Il considérait chaque témoignage de l'Ancien Testament comme l'exposé d'un fait, même lorsqu'il s'agissait des événements les plus miraculeux. Pour Jésus, l'Ancien Testament était la vraie et véridique Parole de Dieu.

Jésus défend l'inspiration verbale et plénière de la Bible. Comme nous l'avons précisé plus haut, les termes *verbale* et *plénière* indiquent que l'inspiration s'applique à *chaque mot* et à *tous les mots* de l'Écriture. En raison de la foi en l'inspiration verbale et plénière, nous affirmons que chaque mot dans l'Écriture et que la totalité de l'Écriture sont inspirés par Dieu. Jésus cultivait cette foi de deux façons. Premièrement, de différentes manières et dans différents contextes, il a cité des passages de nombreux livres de l'Ancien Testament ou y a fait allusion. Il a cité les cinq livres de Moïse et les ouvrages d'autres prophètes. Il a fait au moins huit références aux Psaumes. D'une manière ou d'une autre, il a mentionné chacune des grandes divisions de la Bible hébraïque (la loi, les prophètes et les écrits). Même après sa résurrection, il a rappelé que l'ensemble de l'Ancien Testament constituait un témoignage divinement inspiré et revêtu d'autorité de sa vie et de son ministère (Lu 24.27). Deuxièmement, pour défendre des doctrines aussi importantes que sa divinité, Jésus s'est appuyé sur rien de moins que des expressions, des lettres et des mots particuliers du texte vétérotestamentaire. Cet usage de l'Ancien Testament démontre que le Seigneur croyait fermement à l'inspiration divine et verbale de l'Écriture.

Dans Matthieu 5.17,18, Jésus déclare qu'il ne disparaîtra pas une seule lettre ni un trait de lettre (qui différencie deux lettres semblables) avant que toute l'Écriture soit accomplie. On ne saurait mieux exprimer la haute estime que Jésus avait de l'Écriture. Rappelons quelques exemples de plus.

À la fête de la Dédicace, Jésus a affirmé sa divinité en revendiquant l'égalité avec le Père (Jn 10.22-30). Les Juifs ont alors ramassé des pierres pour les lancer contre lui tellement ses propos leur paraissaient blasphématoires. Dans Jean 10.34,35, Jésus a justifié son affirmation en attirant l'attention de ses adversaires sur ce qui aurait pu passer pour une expression obscure du Psaume 82.6. Tout le raisonnement de Jésus s'appuie sur un seul mot dans le texte : « dieux ». Il déclare : « N'est-il pas écrit dans votre loi :

J'ai dit : Vous êtes des dieux ? Si elle a appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et si l'Écriture ne peut être anéantie, celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde, vous lui dites : Tu blasphèmes ! Et cela parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu » (Jn 10.34-36). Dans ces deux versets, Jésus se sert de trois termes pour désigner le Psaume 82. Il l'identifie à la « loi », à « la parole de Dieu » et à « l'Écriture ». L'emploi de ces synonymes démontre la foi en l'inspiration plénière du texte. Quand Jésus affirme : « L'Écriture ne peut être anéantie » (Jn 10.35), il souligne son unité sans faille et confirme Matthieu 5.18 : « Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » Dans cette discussion, Jésus ne s'est appuyé que sur un mot : « dieux ». Si Dieu peut se servir de ce vocable et l'appliquer à des juges iniques qu'il condamne, ne peut-il pas l'appliquer à son Fils éternel ? Jésus a justifié sa divinité à partir de ce seul mot de l'Ancien Testament, montrant ainsi qu'il considérait que le principe de l'inerrance englobait les plus petits détails et leur conférait une réelle importance.

Lorsqu'il est interrogé par les sadducéens sur la question de la résurrection des morts, Jésus se base sur le temps d'un verbe pour justifier sa réfutation de leur erreur (Mt 22.32). Les sadducéens étaient venus trouver Jésus pour le piéger en lui racontant une histoire invraisemblable et faisant intervenir un point précis de la loi de Moïse. Celle-ci obligeait le frère d'un défunt sans enfant à épouser sa veuve pour lui susciter une postérité à titre posthume. La question des sadducéens, à savoir de qui cette veuve serait la femme à la résurrection, est encore plus ridicule que leur illustration. Jésus leur répond non seulement en confirmant l'autorité et la véracité du commandement donné par Dieu à Moïse, mais aussi en révélant que leur erreur était liée à leur incompréhension de l'Écriture. Il leur déclare : « Pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ce que Dieu vous a dit : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ? Dieu n'est pas Dieu des morts, mais des vivants » (Mt 22.31,32). Pour Jésus, ces patriarches sont vivants, puisque même après leur mort, Dieu dit : « Je suis » leur Dieu et non : « J'étais » leur Dieu. Là encore, l'expression : « N'avez-vous pas lu ? » renvoie à l'autorité d'Exode 3.6, le texte que Jésus cite. Le raisonnement soutient une doctrine qui n'est pas moins importante que celle de la résurrection et il s'appuie sur le sens que dicte la copule (ou verbe de liaison) dans le texte hébreu. « Je suis » est le sens littéral exact de la construction hébraïque.

Finalement, Jésus réduit au silence ses derniers adversaires en répondant aux pharisiens par une question sur la signification exacte d'un mot précis au premier verset du Psaume 110. Voici le texte de Matthieu :

Comme les pharisiens étaient assemblés, Jésus les interrogea, en disant : Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il fils ? Ils lui répondirent : De David. Et Jésus leur dit : Comment donc David, animé par l'Esprit, l'appelle-t-il Seigneur, lorsqu'il dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse

de tes ennemis ton marchepied ? Si donc David l'appelle Seigneur, comment est-il son fils ? (Mt 22.41-45.)

Dans ce texte, Jésus fait une déclaration théologique profonde à propos de sa divinité. Il est né comme un fils dans la descendance de David. David ne peut donc lui attribuer le titre de « Seigneur » que si ce fils lui est supérieur, ce qui est le cas seulement si ce fils est également Dieu. Toute l'argumentation de Jésus s'articule autour du mot « Seigneur ». David peut appeler son fils « Seigneur » parce que ce fils par naissance humaine n'est autre que le Seigneur, le fils de Dieu incarné. Là encore, un seul mot tient un rôle clé pour une doctrine aussi importante que la divinité de Christ.

À une autre occasion Jésus confirme l'inspiration verbale de l'Ancien Testament lorsqu'il reprend les pharisiens par ces mots : « Il est plus facile que le ciel et la terre passent, qu'il ne l'est qu'un seul trait de lettre de la loi vienne à tomber » (Lu 16.17). La leçon principale rappelée ici est bien sûr que l'Écriture s'accomplira à la lettre, mais cela n'exclut pas qu'elle doit être exacte et fiable jusqu'au niveau d'une lettre de l'alphabet. C'est aussi ce que, dans le sermon sur la montagne, Jésus rappelle en disant que chaque lettre est parfaitement préservée dans le ciel et qu'elle s'accomplira (Mt 5.17,18). Non seulement Jésus considérait la moindre petite partie du texte comme inspirée, mais de plus il considérait aussi chaque lettre comme essentielle. Il affirmait que la moindre partie est éternelle, ce qui entraîne des conséquences de poids pour l'historicité. Si Jésus défendait à ce point l'exactitude, la fiabilité et l'intégrité de l'Ancien Testament, alors nous devons considérer la Bible comme inspirée, inerrante et éternellement vraie jusque dans son dernier mot. En somme, l'usage que Jésus fait de l'Ancien Testament démontre son absolue confiance dans l'inspiration verbale et plénière de l'Écriture dans sa totalité, dans ses parties et jusqu'à chaque lettre.

Jésus défend la nécessité de l'accomplissement de l'Écriture. Il a maintes fois souligné la nécessité d'accomplir personnellement tout ce que les Écritures vétérotestamentaires disaient de lui et de son ministère (Mt 26.31 ; Mc 9.12,13 ; 14.27,49 ; Lu 20.17 ; 24.25-27,44-46 ; Jn 5.39 ; 12.14 ; 13.18 ; 17.12). Lorsqu'il a été trahi, il a cité Zacharie 13.7, déclarant que tous ses disciples l'abandonneraient parce que l'Écriture annonçait qu'il devait en être ainsi (Mt 26.31). Les disciples ont vivement réagi à cette citation. Jésus a néanmoins affirmé qu'il en serait ainsi, car toute Écriture doit s'accomplir. Même sur la croix, Jésus a délibérément accompli les Écritures à la lettre (Jn 19.28-30). Jean va même jusqu'à déclarer que pendant la vie de Jésus, ses disciples n'avaient pas compris comment l'Écriture serait accomplie. Après la résurrection de Christ, lui-même et les autres apôtres se sont souvenus de ce qui avait été écrit dans l'Ancien Testament et ont vu comment Jésus avait fait exactement ce que les Écritures avaient dit qu'il ferait (Jn 2.14-16). Jésus croyait vraiment que chaque mot de l'Écriture devait s'accomplir. C'est ce que les apôtres se sont évertués à démontrer concernant tout ce qui s'était produit durant la vie et le ministère de Jésus-Christ.

Jésus défend l'historicité de l'Ancien Testament. Outre sa prise de position en faveur de l'autorité et de l'inspiration de l'Ancien Testament, Jésus affirme sa confiance dans la véracité des récits historiques qu'il contient.

Jésus défend l'historicité des personnages de l'Ancien Testament. Chaque fois qu'il fait référence à des personnages de l'Ancien Testament, Jésus les traite comme d'authentiques personnes. En traitant du divorce, Jésus confirme le fait historique non seulement de la création, mais également l'historicité d'Adam et d'Ève. De plus, il justifie la doctrine du mariage à partir de la véracité historique de la Genèse (Mt 19,4,5). Il affiche une confiance solide dans les faits que rapporte Genèse 4, non seulement l'existence d'Abel, mais également son meurtre (Mt 25.35). Il défend l'authenticité des récits historiques de nombreux personnages de l'Ancien Testament, comme Abraham, Isaac et Jacob (Mt 8.11 ; 22.32 ; Lu 13.28 ; Jn 8.56), Lot et sa femme (Lu 17.28,32), Moïse (Jn 3.14 ; 5.45 ; 7.19), David (Mt 12.3 ; 22.43-45), Salomon (Mt 6.29 ; Lu 11.31), la reine de Séba (Mt 12.42 ; Lu 11.31), Élie et la veuve de Sarepta (Lu 4.25,26), Élisée et Naaman (Lu 4.27), Jonas (Mt 12.39-41 ; Lu 11.29-32), Zacharie (Mt 23.35 ; Lu 11.51) et Daniel (Mt 24.15). Jésus parlait de tous ces individus comme des personnages historiques réels. D'Adam et Noé jusqu'à Jonas et Daniel, Jésus confirme sans hésitation l'historicité non seulement des personnages, mais également des événements qui les concernent dans tout l'Ancien Testament. Le fait que Jésus ait fait référence à ces personnages pour appuyer un point doctrinal important montre clairement qu'il acceptait l'exactitude historique de ces textes.

Jésus défend l'historicité des lieux et des événements mentionnés dans l'Ancien Testament. Jésus faisait souvent référence aux récits de l'Ancien Testament dans ses enseignements. Il s'en servait parfois pour prouver une affirmation. À d'autres moments, il s'en servait pour illustrer ou confirmer ses instructions. Dans tous les cas, il en parlait comme des lieux et des événements réels. De façon remarquable, il citait les récits d'événements les plus miraculeux. Il a confirmé la destruction par Dieu de Sodome et Gomorrhe telle qu'elle est rapportée dans Genèse 19 (Mt 11.20-24). Il a également confirmé la présence de Jonas dans le ventre du grand poisson (Mt 12.40) et la repentance des Ninivites (Lu 11.30-32). Il a confirmé la réalité d'un déluge universel du temps de Noé (Mt 24.38,39). Il était convaincu que Dieu avait bien donné de façon surnaturelle la manne aux Israélites pendant leurs quarante années d'errance dans le désert (Jn 6.49). Jésus n'a pas fait référence à ces événements simplement en passant ; il s'est servi de ces narrations comme fondement de doctrines aussi éternellement importantes que sa résurrection. Ainsi, il rattache la réalité factuelle de sa propre résurrection à la véracité historique de Jonas 1.17 et au récit du temps que Jonas a passé dans le ventre du grand poisson (Mt 12.38-42). Jésus enseignait de la sorte que non seulement l'Écriture était inspirée par Dieu, mais de plus qu'elle était nécessairement historiquement exacte.

Jésus défend l'historicité même de la paternité littéraire de l'Ancien Testament. En plusieurs occasions, Jésus a cité nommément l'auteur humain de livres de l'Ancien

Testament, ce qui démontre sa confiance dans l'historicité de la paternité littéraire de ces œuvres, contestant ainsi les déclarations contraires plus tardives de la haute critique. Christ a, par exemple, attribué la paternité littéraire du Pentateuque à Moïse (Mt 8.4 ; Mc 12.26 ; Jn 5.45,46) allant même jusqu'à avancer dans Jean 5 que les écrits de Moïse lui rendaient témoignage ; Jésus rattachait ainsi ce qu'il affirmait de lui-même à la paternité mosaïque du Pentateuque. De plus, Jésus atteste que David a écrit le Psaume 110 (Mt 22.43,44), qu'Ésaïe a écrit le livre qui porte son nom (Mt 13.14,15) et que Daniel a écrit le livre de Daniel (Mt 24.15). Conformément à son usage de l'Ancien Testament, Jésus considérait manifestement que l'Écriture vétérotestamentaire était un récit historiquement exact composé par des hommes divinement inspirés qui ont donné naissance à des écrits divinement inspirés et ayant autorité.

Jésus authentifie d'avance le Nouveau Testament comme Écriture. Si Jésus a défendu l'autorité, l'inspiration et l'historicité de l'Ancien Testament qui existait déjà, il a aussi validé d'avance les écrits qui, après son ascension, allaient être publiés et rassemblés sous la forme du Nouveau Testament.

Jésus affirme que ses paroles sont celles du Père. À plusieurs reprises, Jésus a déclaré que lorsqu'il parlait, ses paroles étaient celles que son Père l'avait chargé de dire. Il situait ses propres paroles sur le même plan que les paroles dites par Dieu et que les Écritures. De ce point de vue, on peut dire que le compte rendu apostolique de ses paroles est un message de Dieu, revêtu de l'autorité divine. Comme Jésus le dit :

J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à juger en vous ; mais celui qui m'a envoyé est vrai, et ce que j'ai entendu de lui, je le dis au monde. Ils ne comprirent point qu'il leur parlait du Père. Jésus leur dit donc : Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez ce que je suis, et que je ne fais rien de moi-même, mais que je parle selon ce que le Père m'a enseigné (Jn 8.26-28).

D'après Jésus, sa crucifixion prouverait la véracité de son identité personnelle de Fils de l'homme et la source divine de son message au monde (voir Jn 12.49,50).

Dans la chambre haute, Jésus informe ses disciples que ses paroles faisaient partie des œuvres du Père, et qu'elles révélaient aux hommes non seulement le Père, mais également l'unité du Père et du Fils : « Ne crois-tu pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même ; et le Père qui demeure en moi, c'est lui qui fait les œuvres » (Jn 14.10). Finalement, d'après la prière de Christ la nuit où il fut livré, en acceptant les paroles de Christ comme venant du Père, les disciples ont marqué leur différence avec Judas et le reste du monde incroyant. Jésus a prié : « Maintenant ils ont connu que tout ce que tu m'as donné vient de toi. Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données ; et ils les ont reçues, et ils ont vraiment connu que je suis sorti de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé » (Jn 17.7,8). Les paroles

que Jésus a transmises à ses disciples venaient clairement de Dieu le Père qui accorda aux onze la compréhension de la vraie nature et mission de Jésus-Christ (voir Jean 17.14,17).

Jésus était un prophète « comme » Moïse, mais bien supérieur à Moïse. Dieu parlait face à face à Moïse et se révélait à lui (Ex 33.11 ; De 34.10). Jésus-Christ est la Parole incarnée et, à ce titre, il est la révélation de Dieu. Ses paroles étaient directement celles du Père. Voir Jésus, c'était voir le Père. Toutefois, Jésus promet davantage à ses disciples que le simple souvenir de la révélation divine qu'il était et qu'il leur avait donnée ; il leur promet qu'ils recevraient une révélation complémentaire par le Saint-Esprit.

Jésus a promis aux apôtres une révélation complémentaire. À partir de la confession de Pierre (Mt 16.16), Jésus a préparé ses disciples à son départ. Dans les dernières heures de sa vie sur terre, il a rassemblé ses disciples dans la chambre haute pour les préparer à sa crucifixion. Il leur en avait déjà parlé en différentes occasions – mais ils n'avaient pas compris. Même lors de la dernière nuit, ses disciples n'ont pas compris ni accepté son témoignage concernant les événements qui allaient se produire (Jn 13.12-38). Il entreprend néanmoins de les préparer à leur futur ministère en leur laissant trois promesses importantes.

Premièrement, il leur promet que l'Esprit les aidera à se souvenir avec exactitude de ses paroles : « Mais le consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jn 14.26). Le Saint-Esprit de Dieu accordera aux onze une double bénédiction particulière : (1) Il leur enseignera toutes choses. Il semblerait d'après le texte qu'il leur enseignera les choses que Jésus leur avait enseignées lui-même pour qu'ils les comprennent. (2) Il leur rappellera avec exactitude tout ce que Jésus leur avait dit. C'est la promesse d'un souvenir parfait des paroles de Jésus pour ces onze hommes. Jésus authentifie ainsi d'avance la véracité et l'inspiration des Évangiles selon Matthieu, Marc (qui s'appuie sur le témoignage de Pierre) et Jean.

Deuxièmement, Jésus leur promet qu'ils rendront témoignage de lui et que leur témoignage sera inspiré par le Saint-Esprit : « Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il rendra témoignage de moi ; et vous aussi, vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement » (Jn 15.26,27). Deux remarques pertinentes pour cette discussion ressortent de ce texte : (1) Le témoignage que les disciples rendront à Christ sera fondé sur leur témoignage oculaire et sur une révélation de l'Esprit de vérité. Ce double aspect de ce témoignage revêt de l'importance : ce sera un témoignage rendu au Seigneur Jésus-Christ et un témoignage émanant du Saint-Esprit, mais il portera les caractéristiques de leur expérience de première main. (2) Ce sera un témoignage fiable. Jésus souligne particulièrement la fiabilité de ce témoignage en décrivant dans ce contexte le consolateur comme « l'Esprit de vérité ». C'est pourquoi, tout en étant celui des onze, ce témoignage sera aussi le témoignage inspiré du Saint-Esprit de vérité.

Troisièmement, Jésus leur promet qu'ils recevront une révélation supplémentaire en plus de ce qu'il leur a déjà personnellement confié. Voici ce qu'il leur annonce dans la chambre haute :

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera (Jn 16.12-14).

Ce texte appelle trois remarques fondamentales. Premièrement, Jésus indique qu'il avait personnellement d'autres révélations à leur faire, mais qu'il a été empêché de le faire à cause de leur incapacité de les recevoir à ce moment-là. Cela inclut certainement tout le Nouveau Testament – même le livre de l'Apocalypse puisqu'il évoque les « choses à venir » au verset 13. Deuxièmement, il répète que la source de cette révélation sera de nouveau l'Esprit de vérité. On ne peut pas ne pas remarquer l'insistance sur le mot *vérité*. En authentifiant d'avance le Nouveau Testament, Jésus indique qu'il se caractérisera par la même fiabilité que celui qui l'inspirera. Finalement, comme l'Ancien Testament, le Nouveau Testament glorifiera le Fils. Jésus considérait, même après sa résurrection, l'Ancien Testament comme la révélation sans défaut de lui-même et de son œuvre. Le Nouveau Testament glorifiera la personne et l'œuvre du Fils, de façon plus sublime que les Écritures de l'Ancien Testament. Ce sera une révélation divine revêtue de la même autorité, aussi inspirée et inerrante, mais elle complétera le message divin de l'Écriture. Comme l'Ancien Testament, le Nouveau sera la parole de la Trinité (Jn 16.14,15). Jésus authentifie ainsi d'avance le Nouveau Testament comme la Parole de Dieu, verbalement, pleinement, divinement inspirée et revêtue de l'autorité divine.

Jésus a ajouté une révélation personnelle. Le Nouveau Testament contient un autre témoignage rendu à Jésus-Christ et qui trouve sa place dans cette discussion. L'Apocalypse (litt. « révélation ») de Jésus-Christ est ainsi intitulé parce que c'est l'écrit que l'apôtre Jean compose de la révélation qu'il a reçue directement de Christ vers la fin du 1^{er} siècle. Bien que ce soit certainement le témoignage de Jean sous l'inspiration du Saint-Esprit, concernant les choses à venir (conformément à la promesse de Jean 16.13), ce témoignage n'en est pas moins celui de Jésus lui-même (Jn 16.12,14,15).

Jésus avait encore davantage à dire personnellement à ses disciples ; il semble donc très raisonnable de conclure qu'il envisageait son message personnel à Jean dans le dernier livre du Nouveau Testament comme une partie de la révélation supplémentaire qu'il avait promise. On peut le déduire d'Apocalypse 1.10-18 où Jean identifie la source de cette révélation comme celui qui était mort et qui vivait de nouveau, ce qui ne peut être que le Seigneur Jésus lui-même. La révélation inclut donc le reste du livre donné à Jean : son message personnel à chacune des sept Églises (Apocalypse 2 – 3) et la révélation supplémentaire relative à la période où Dieu déversera sa colère (Apocalypse 4 – 18), le

point culminant de l'histoire de la rédemption avec la seconde venue (Apocalypse 19), l'instauration du royaume millénaire (Apocalypse 20) et l'établissement final des nouveaux cieux et de la nouvelle terre (Apocalypse 21 – 22).

Les auteurs du Nouveau Testament confirment le point de vue de Christ. Le témoignage que les auteurs néotestamentaires rendent à leurs propres écrits confirme la validation préalable de la bouche de Jésus. Cela saute aux yeux quand on examine à la fois ce qu'ils disent de l'Ancien Testament et la manière dont ils l'utilisent. Quelques textes clés montreront qu'ils considéraient leurs propres écrits également comme étant l'Écriture, conformément à la prévalidation par Jésus.

Les auteurs du Nouveau Testament reconnaissent l'autorité de l'Ancien Testament. Paul a fondé son Évangile sur les Écritures de l'Ancien Testament. Il écrit aux saints de Corinthe : « Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures » (1 Co 15.3,4). Les « Écritures » en question désignent l'Ancien Testament. L'apôtre affirme ainsi que la vie, la mort et la résurrection de Christ étaient un accomplissement des Écritures vététotestamentaires. Ce que l'Ancien Testament dit doit être considéré comme une révélation donnée par Dieu. La déclaration de Luc concernant les Béréens va dans le même sens. Il les décrit comme ayant des sentiments « plus nobles » que les Thessaloniens parce qu'ils avaient reçu avec plus d'empressement la parole que Paul leur avait annoncée. Ils avaient aussi examiné journalièrement si la parole que Paul leur avait prêchée confirmait les enseignements de l'Ancien Testament (Ac 17.10,11). Cette information a toute son importance dans notre discussion sur le Nouveau Testament, car Paul loue les Thessaloniens qui avaient reçu son message pour ce qu'il était réellement, à savoir la Parole de Dieu (1 Th 2.13). Les auteurs du Nouveau Testament reconnaissent donc l'autorité de l'Ancien Testament comme Parole de Dieu, croyaient que leur propre message venait de Dieu et qu'il était conforme aux Écritures de l'Ancien Testament.

Les auteurs du Nouveau Testament reconnaissent l'Ancien Testament comme Parole de Dieu. Paul identifie l'Ancien Testament aux « oracles de Dieu » (Ro 3.2), une expression qui assimile les Écritures à des messages directs de Dieu. Les apôtres eux-mêmes ont déclaré que l'Ancien Testament devait s'accomplir en tous points (Ac 1.16 ; 2.15,16 ; 3.18 ; 4.8-12). Tous les auteurs du Nouveau Testament les suivent. Les Évangiles et les épîtres contiennent de nombreuses citations vététotestamentaires pour étayer l'Évangile. De plus, les auteurs bibliques font fréquemment référence aux enseignements de Jésus ou aux Écritures de l'Ancien Testament et en font le socle des doctrines et pratiques néotestamentaires ; ils démontrent par là même qu'ils avaient de l'Ancien Testament et de son autorité la même conception que Jésus.

Tous les auteurs du Nouveau Testament font preuve de révérence à l'égard des Écritures vététotestamentaires. Ils citent parfois l'Ancien Testament en disant : « L'Écriture dit ». À d'autres moments, ils attribuent à Dieu ce que les Écritures déclarent. Les auteurs du

Nouveau Testament ne voyaient donc aucune distinction réelle entre ce que Dieu dit et ce que l'Écriture dit. Ces deux façons de s'exprimer étaient pratiquement synonymes. Par conséquent, lorsque les auteurs néotestamentaires déclarent : « L'Écriture dit », on peut tout aussi bien les comprendre déclarant : « Dieu dit », quel que soit l'auteur humain du texte cité. Ainsi, dans Romains 9.17, Paul attribue à l'Écriture le message de Dieu à Pharaon, bien que dans le texte d'Exode 9.16, il est évident que c'est Dieu lui-même qui a parlé. Les expressions *Dieu dit*, *l'Écriture dit* ou *tel auteur biblique dit* sont tout à fait synonymes.

Les auteurs du Nouveau Testament reconnaissaient leurs écrits comme Écriture. Matthieu, Pierre et Jean étaient tous les trois des témoins oculaires du Christ ressuscité. Ils comptaient parmi les apôtres que Christ avait choisis dès le commencement de son ministère. Leurs écrits livrent un récit inspiré de la vie et du ministère de Jésus-Christ, et ils appuient fréquemment leurs témoignages sur des citations des Écritures de l'Ancien Testament. Alors que leurs Évangiles ne revendiquent pas directement l'inspiration, la promesse de Christ de les authentifier d'avance, associée au choix de ces hommes comme apôtres, atteste de leur autorité. En fait, c'est l'office apostolique et le don de prophétie qui confèrent l'autorité divine aux auteurs et apôtres néotestamentaires, comme c'était le cas des prophètes de l'Ancien Testament. Paul confirme ainsi que sa prédication vient de Dieu (1 Th 2.13) et que ses écrits sont des commandements de Dieu. Il reprend sévèrement les Corinthiens en disant : « Si quelqu'un croit être prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que ce que je vous écris est un commandement du Seigneur. Et si quelqu'un l'ignore, qu'il l'ignore » (1 Co 14.37,38). Paul n'est pas seul à déclarer ses lettres revêtues d'autorité. Pierre aussi reconnaît que les écrits de Paul sont des Écritures inspirées quand il écrit : « Croyez que la patience de notre Seigneur est votre salut, comme notre bien-aimé frère Paul vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée. C'est ce qu'il fait dans toutes les lettres, où il parle de ces choses, dans lesquelles il y a des points difficiles à comprendre, dont les personnes ignorantes et mal affermisses tordent le sens, comme celui des autres Écritures, pour leur propre ruine » (2 Pi 3.15,16). Outre le fait qu'il reconnaît les lettres de Paul comme inspirées, Pierre laisse entendre que le Nouveau Testament sera écrit par d'autres que simplement les premiers apôtres de Christ.

Que dire des auteurs néotestamentaires qui n'étaient pas apôtres ? Certains prophètes néotestamentaires (des croyants qui avaient le don de prophétie) n'exerçaient qu'un ministère oral, mais d'autres ont contribué à la rédaction du Nouveau Testament. Tout comme certains apôtres, certains prophètes n'ont pas écrit. Comme Paul l'écrit, le mystère de l'Évangile « a été révélé maintenant par l'Esprit aux saints apôtres et prophètes de Christ » (Ép 3.5). Luc raconte que parmi les prophètes qui étaient descendus de Jérusalem à Antioche, il y avait Agabus qui, par l'Esprit, prédit une famine future (Ac 11.27,28). Cette famine survint réellement, ce qui montre la réalité active du don de prophétie. Actes 13.1 indique que parmi les leaders de l'Église d'Antioche, il y avait des prophètes et des docteurs (enseignants) et cite parmi eux Barnabas, Siméon, Lucius,

Manahen et Saul (l'apôtre Paul). Le texte ne précise pas si tous ou certains seulement avaient le don de prophétie, mais il y en avait plus qu'un.

Paul aussi identifie à l'Écriture les écrits de Luc quand il affirme : « Car l'Écriture dit : Tu ne muselleras point le bœuf quand il foule le grain. Et l'ouvrier mérite son salaire » (1 Ti 5.18). Paul confère le titre d'Écriture à la fois au Deutéronome (en citant De 25.4) et à l'Évangile selon Luc (en citant Lu 10.7). Même si ce texte ne traite pas spécialement de l'inspiration, il n'empêche que Paul applique le terme « Écriture » à l'Ancien Testament et à l'écrit de Luc. On en déduit que pour Paul, l'écrit de Luc avait la même paternité littéraire divine que l'Ancien Testament. C'est dans le droit fil de la préauthenticité du Nouveau Testament par Jésus. La déclaration de Paul l'étend simplement à un auteur non apostolique, tout comme Pierre l'avait étendue à Paul.

À cette liste d'auteurs néotestamentaires non apostoliques (il y a déjà Paul et Luc), on peut ajouter les noms de Marc, de Jacques, de l'auteur de la lettre aux Hébreux, et de Jude. Chacun de ces hommes entretenait un lien étroit avec Christ et ses apôtres. Marc était un compagnon de Paul lors de ses premiers voyages (Ac 12.35 ; 13.5). Si l'abandon de Marc lors du premier voyage entraîna la séparation entre Paul et Barnabas (Ac 15.37-39), Paul fit plus tard l'éloge de la maturité et des progrès spirituels de Marc (2 Ti 4.11). L'Évangile selon Marc est étroitement lié à la prédication de Pierre, mais c'est sous l'inspiration du Saint-Esprit et grâce au don de prophétie qu'il a été composé. Il en est de même des épîtres de Jacques et de Jude. Jacques était reconnu comme une colonne dans l'Église primitive (Ga 2.9) et il était le porte-parole de l'Église de Jérusalem lors de la conférence évoquée dans Actes 15. Lui et Jude étaient tous deux des demi-frères de Jésus ; ils ont écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit et grâce au don de prophétie. On peut en dire autant de l'auteur de la lettre aux Hébreux. Bien qu'on ne connaisse pas l'identité de cet auteur, le don de prophétie par le Saint-Esprit a été le moyen grâce auquel la lettre a été écrite. Les vingt-sept livres du Nouveau Testament rendent ainsi témoignage de leur propre inspiration.

L'autorité de l'Écriture

Sources secondaires

Source principale

La doctrine de l'autorité se ramène à une question fondamentale : comment être convaincu que la Bible est réellement la Parole de Dieu⁶ ? Ou comment une personne peut-elle être certaine que l'Écriture est la vérité de Dieu communiquée par le processus de l'inspiration et qu'elle possède donc le droit d'exercer l'autorité sur sa vie ?

L'idée légitime d'autorité a toujours fait débat. À l'aube du *xxi*^e siècle, les formes et expressions illégitimes d'autorité vont de l'exercice illégal et abusif de l'autoritarisme

6. Cette introduction est adaptée de Richard L. Mayhue, « The Authority of Scripture », *MSJ* 15, n° 2, 2004, p. 228-229 (traduction libre).

ou du totalitarisme jusqu'à l'autorité individuelle qui découle de la tournure d'esprit égoïste postmoderne.

Pour aborder correctement cette discussion, il faut commencer par donner une définition adéquate de l'*autorité* en général, et en particulier de l'autorité légitime exercée de manière juste. Selon un dictionnaire, l'autorité est « le pouvoir ou le droit d'exiger l'obéissance ; une supériorité morale ou légale ; droit d'ordonner ou de prendre une décision finale⁷ ». Le terme néotestamentaire généralement traduit par « autorité » (102 occurrences) – *exousia* – fait l'objet d'une définition semblable : « pouvoir exercé par des gouvernants ou autres personnes qui occupent une position élevée en raison de leur office⁸ ».

Les visions du monde séculières proposent plusieurs façons d'aborder l'autorité, entre autres :

- *autorité oligarchique* : exercée par une minorité puissante
- *autorité démocratique* : exercée par le peuple
- *autorité héréditaire* : exercée par les membres d'une famille particulière
- *autorité despotique* : exercée d'une mauvaise façon par une ou plusieurs personnes
- *autorité personnelle* : exercée par une personne

Toutefois, selon la vision biblique du monde, l'autorité originale et ultime appartient à Dieu et à Dieu seul. Dieu n'a pas hérité son autorité – il n'existait personne pour la lui léguer. Il ne l'a pas reçue – il n'y avait personne au-dessus de lui pour la lui transmettre. L'autorité de Dieu ne résulte pas d'une élection – il n'existait personne pour voter en sa faveur. Dieu n'a pas conquis son autorité – il n'y avait personne à qui la ravir. Dieu n'a pas mérité son autorité – il la possédait déjà.

Il suffit de considérer trois faits pour s'apercevoir que l'autorité de Dieu est évidente et incontestable. Premièrement, Dieu a créé les cieux, la terre et tout ce que l'univers renferme (Genèse 1 – 2). Deuxièmement, Dieu possède la terre, tout ce qu'elle contient et tous ceux qui l'habitent (Ps 24.1). Troisièmement, à la fin Dieu consumera tout, comme il l'a annoncé : « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; en ce jour, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec les œuvres qu'elle renferme sera consumée » (2 Pi 3.10).

Il est aussi simple de comprendre et d'accepter l'autorité de Dieu que d'accepter le fait de Dieu lui-même. C'est Paul qui l'exprime le mieux : « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu » (Ro 13.1). Cette référence obligée indique clairement la source de toute autorité et énonce le principe de la *délégation divine* de l'autorité (voir Job 34.13 ; Jn 19.11).

7. *The New Shorter Oxford Dictionary*, 4^e éd., Oxford, Oxford University Press, 1993, sous « authority ».

8. Walter Bauer, *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature*, révisé et édité par Frederick W. Danker, 3^e éd. fondée sur les éditions anglaises antérieures de W. F. Arndt, F. W. Gingrich et F. W. Danker, Chicago, University of Chicago Press, 2000, p. 353.

Dans l'Ancien Testament, de nombreuses déclarations affirment explicitement l'autorité de Dieu. Le Psaume 62 déclare que « la force est à Dieu » (v. 12) et 2 Chroniques 20.6 précise : « Éternel, Dieu de nos pères, n'es-tu pas Dieu dans les cieus, et n'est-ce pas toi qui domines sur tous les royaumes des nations ? N'est-ce pas toi qui as en main la force et la puissance, et à qui nul ne peut résister ? »

Le Nouveau Testament attribue cette même puissance au Seigneur Jésus qui a déclaré, après sa résurrection : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre » (Mt 28.18). Paul affirme qu'à la fin des temps, « au nom de Jésus tout genou [*fléchira*] dans les cieus, sur la terre et sous la terre » (Ph 2.10). Jude l'exprime à sa façon dans cette doxologie : « À Dieu seul, notre Sauveur, par Jésus-Christ notre Seigneur, soient gloire, majesté, force et puissance, dès avant tous les temps, et maintenant, et dans tous les siècles ! Amen ! » (v. 25).

Sources secondaires

Tout au long de l'histoire de l'Église, des gens ont prétendu que l'autorité de l'Écriture se fonde sur un certain nombre de sources. Parmi les plus importantes, citons (1) les preuves rationnelles, (2) l'autorité de l'Église et (3) l'impact empirique de la Bible sur le lecteur. Toutefois, un examen rapide de chacune de ces preuves montrera clairement qu'aucune ne prouve de façon satisfaisante l'autorité de l'Écriture.

Preuves rationnelles

Elles incluent les conclusions que l'on peut tirer des textes de l'Écriture et des faits historiques. Les fouilles archéologiques en sont un exemple significatif. La Bible fait de nombreuses allusions historiques à des personnes, des lieux et des événements, et bon nombre d'entre elles sont des preuves vérifiables de façon incontestable. Les archéologues ont mis au jour quantité de choses depuis la ville de Jéricho (avec quelques indications que ses murailles se sont bien écroulées) jusqu'à la stèle de Tel Dan (qui mentionne nommément le roi David). Ces découvertes incluent des objets qui confirment l'existence de personnages et de la réalité historique d'événements mentionnés dans les Écritures. Au cours des derniers siècles, les découvertes ont permis de réfuter la plupart des accusations d'inexactitudes historiques portées contre la Bible. De plus, aucun événement ou personnage historique dont parle la Bible ne s'est révélé faux. Même des incohérences apparentes ont trouvé une explication qui confirme la véracité historique des Écritures.

L'accomplissement de la prophétie constitue une autre preuve rationnelle. À lui seul, Ésaïe 53 fournit des preuves abondantes que Dieu a révélé à propos de la crucifixion des détails que lui seul pouvait connaître. Ce texte a été écrit environ sept siècles avant la naissance de Christ. Ésaïe 44.28 fait également référence à Cyrus, roi de Perse, et va même jusqu'à déclarer que c'est lui qui donnera l'ordre de rebâtir le temple de Jérusalem. Or, ce texte a été écrit plus d'un siècle avant la destruction du temple. Daniel raconte la naissance et la chute de tous les grands empires, de l'Empire perse à l'Empire romain d'une façon qui ne peut s'expliquer que par une révélation revêtue de l'autorité divine

accordée par Dieu aux hommes (Da 7 – 8). Ajoutez-y les prophéties nombreuses et variées de l'Ancien Testament qui se sont réalisées tout au long de l'histoire de la rédemption, et il devient quasiment impossible de nier l'inspiration et l'autorité de l'Écriture. On peut se servir de toutes ces preuves rationnelles et d'autres semblables pour affirmer logiquement que l'Écriture est la Parole de Dieu et qu'elle est revêtue de son autorité.

Autorité de l'Église

L'autorité de l'Église constitue une deuxième source possible de preuves en faveur de l'Écriture. Elles incluent les déclarations des conciles ecclésiastiques, des Pères de l'Église primitive et de corps ecclésiastiques majeurs. L'Église catholique romaine est fondée sur ce principe. Pour elle, la Bible est la Parole de Dieu parce que l'Église l'a décrété. Le grand problème que pose cette preuve saute aux yeux : Qui a autorisé l'Église à faire cette déclaration ? Où l'Église puise-t-elle son autorité ? Si les Écritures constituent l'autorité suprême de l'Église (voir Ép 2.20), alors l'autorité de l'Église est invalidée puisqu'elle repose sur un raisonnement circulaire. Si l'autorité suprême repose sur un autre fondement, comme la succession apostolique, alors il faut apporter la preuve d'une telle autorité, mais dans l'Église catholique romaine, il n'existe pas de vraie preuve d'une succession apostolique. L'Église peut affirmer l'autorité de l'Écriture, mais elle ne peut pas en être le témoin suprême.

Impact empirique

L'influence que l'Écriture exerce sur la vie du croyant constitue une troisième preuve de son autorité. En effet, la foi salvatrice s'accompagne toujours d'effets tangibles dans la vie du croyant. Les milieux libéraux se sont servis de cet argument pour dire que les Écritures ne sont pas la Parole, mais qu'elles le deviennent quand elles exercent un impact pratique sur la vie du lecteur. Dans les deux cas, cela revient à dire que la Bible est la Parole de Dieu en s'appuyant sur les effets pratiques ou émotionnels qu'elle a sur la vie de l'individu.

Ces preuves présentent toutes un inconvénient majeur : elles sont subjectives. Elles laissent à l'individu le soin de décider si oui ou non la Bible est vraiment d'origine divine en se basant sur sa propre faculté d'évaluation. Si ces approches fournissent des preuves en faveur de l'Écriture comme Parole de Dieu, elles sont insuffisantes pour constituer la preuve primordiale ou suprême. Celle-ci doit se trouver dans le témoignage de l'Écriture elle-même.

Source principale

La question de l'autorité revient souvent dans l'Écriture. La description de Dieu et les titres qu'il s'attribue démontrent son autorité absolue sur sa création. Il est présenté dès les premières pages de l'Écriture comme le Créateur de toutes choses (Ge 1.1). Les titres Seigneur (De 10.17) et Dieu Tout-Puissant (Ge 17.1) démontrent son autorité et son pouvoir sur tout. La nature de Dieu exprimée par ses attributs témoigne aussi de son autorité. La Bible présente Dieu comme éternel, immortel et seul Dieu (1 Ti 1.17).

Elle le décrit comme omniscient (Ps 139.1-6), omnipotent (Ps 135.6 ; Jé 32.17), omniprésent (Ps 139.7-12) et juste (Ps 92.16). Sa sagesse est insondable (Ro 11.33-36). Il est souverain sur toute sa création (Ge 1.1 ; Ps 89.12 ; 90.2), dès maintenant et à jamais (Ps 104 ; 1 Co 15.24-28). Cette autorité s'exerce sur l'homme par la Parole de Dieu qui est un message d'une autorité inaltérable (De 4.1,2 ; Pr 30.5,6 ; Ap 22.18,19).

Le témoignage du Saint-Esprit

Étant donné la nature de Dieu et de sa Parole, lui seul est qualifié pour conférer l'autorité divine à l'Écriture et la proclamer. C'est précisément ce qu'il fait par le témoignage interne que le Saint-Esprit rend au croyant. D'après la Bible, le Saint-Esprit se sert des Écritures pour confirmer sa fiabilité, procurant ainsi au croyant la certitude qu'elle est la Parole de Dieu. L'autorité découle d'un ministère spirituel du Saint-Esprit – non d'une décision subjective du croyant.

Comment le témoignage intérieur de l'Esprit opère-t-il ? Il commence par les déclarations objectives des Écritures elles-mêmes. La Bible est une déclaration que Dieu adresse à l'homme sous forme de présupposition. La Bible s'ouvre par une affirmation péremptoire : « Au commencement, Dieu créa » (Ge 1.1). L'Écriture ne tente pas de prouver sa véracité au lecteur. Elle ne lui propose pas une série de raisonnements logiques comme preuve. La Parole de Dieu présente simplement la vérité comme vérité, tout en espérant et en demandant au lecteur de l'accepter comme telle. Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'y a pas de preuves qui corroborent la véracité des affirmations de la Bible. Celle-ci évoque de nombreux faits historiques, géographiques, scientifiques, prophétiques et même empiriques qui peuvent être démontrés vrais. De plus, un témoignage rendu sur une période de quinze siècles par plus de quarante auteurs qui livrent systématiquement le même message sans aucune contradiction ni erreur démontrable constitue un fondement inébranlable pour inspirer la confiance dans ce qu'il déclare.

Toutefois, dans son état de dépravation, l'homme se rebellera toujours fondamentalement contre la Parole de Dieu comme vérité qui exprime le droit que possède Dieu d'exercer une autorité absolue sur lui. Comme Paul l'indique dans ses écrits, cette rébellion est naturelle puisque l'homme naît spirituellement mort dans son péché (Ép 2.1 ; Ro 3.10-18 ; voir Ps 51.7), son intelligence est obscurcie (Ép 4.18), il est incapable de se soumettre de tout son cœur à la loi de Dieu (Ro 8.7) et il refuse d'accepter les choses de Dieu étant donné qu'elles ne peuvent être jugées que spirituellement (1 Co 2.14). Seule la régénération vient gracieusement à son aide. Lorsque le Saint-Esprit régénère un pécheur perdu, celui-ci est rendu spirituellement « vivant » (Jn 3.3 ; Ép 2.4,5). La vie nouvelle s'accompagne de l'illumination, la capacité accordée par l'Esprit de discerner que les Écritures sont vraiment la Parole de Dieu (1 Jn 2.20,27)⁹. Jésus a lui-même affirmé que la Bible est vraie (Jn 17.17). Il a aussi déclaré que pour avoir une conviction

9. Une discussion plus approfondie de l'illumination et de l'interprétation de l'Écriture se trouve au chapitre 5, « Dieu le Saint-Esprit », dans la section « Instruction, illumination et affirmation » (p. 413).

sereine de ce fait, il fallait avoir un cœur disposé à se soumettre à la volonté de Dieu (Jn 7.17). Cela requiert un cœur nouveau que seul l'Esprit de Dieu peut créer (Jn 3.5-8).

Le témoignage intérieur du Saint-Esprit illumine le croyant si bien qu'il sait que les Écritures sont la Parole de Dieu. La base biblique d'une telle conviction découle de deux sources¹⁰. Premièrement les paroles de l'Écriture se rendent témoignage à elles-mêmes parce qu'elles revendiquent leur origine en Dieu (2 Ti 3.16 ; 2 Pi 1.20,21). Deuxièmement, la puissance dynamique du Saint-Esprit applique la vérité de l'Écriture, créant ainsi une assurance sereine dans la Parole elle-même (1 Co 2.4-16). C'est la lecture et la proclamation de l'Écriture qui actionnent ce ministère du Saint-Esprit (Ro 10.14,17). Cela ne veut pas dire que tous ceux qui lisent ou entendent croiront (Ro 10.14-21), mais que ceux qui croient le font en raison de l'œuvre convaincante et éclairante du Saint-Esprit.

La clarté et la suffisance de l'Écriture

L'illumination n'est pas une œuvre de l'Esprit par laquelle, et d'une manière subjective, les Écritures prendraient vie pour chaque croyant. Elle n'ajoute pas non plus au croyant individuel une nouvelle révélation qui coifferait le texte lui-même. Et elle ne garantit pas non plus la compréhension immédiate de chaque mot. C'est là qu'intervient la clarté (ou lucidité) de l'Écriture. La Bible exprime clairement la vérité de Dieu. Elle n'est pas une collection d'écrits ou de dictons mystérieux qui nécessitent une clé révélatrice pour en percer leur sens spirituel. La Bible révèle avec exactitude et communique clairement le message de Dieu. Il n'empêche que les lecteurs doivent étudier pour être sûrs de comprendre la Parole correctement (2 Ti 2.15). Même les auteurs bibliques ont dû étudier pour discerner le sens de l'Écriture (Da 10.12 ; 1 Pi 1.10-12). Il existe dans l'Écriture des mystères qui ne sont pas pleinement révélés (De 29.29). Si le message d'ensemble est clair, Dieu n'a cependant pas révélé dans sa Parole chaque détail de sa pensée et de ses plans concernant l'histoire de la rédemption. Ce que l'œuvre d'illumination de l'Esprit opère, c'est de créer (1) une réceptivité à l'autorité de la Parole de Dieu, (2) une conviction qu'elle est la Parole véridique de Dieu et (3) la capacité, avec l'aide du Saint-Esprit, de saisir la vraie signification de la Parole de Dieu.

La Bible se déclare suffisante (Ps 19.8-12)¹¹. Elle est une lumière sur le sentier (Ps 119.105). Elle est plus fiable que les expériences spirituelles les plus fantastiques (2 Pi 1.19,20). Elle est capable de conduire un être humain à la foi qui sauve (2 Ti 3.15). Elle instruit l'élite religieuse ainsi que le croyant ordinaire (De 6.4 ; Mc 12.37 ; Ph 1.1). Donnée par Dieu aux parents pour instruire leurs enfants (De 6.6,7), elle peut conduire un enfant à la foi salvatrice (2 Ti 3.14,15). Paul écrit que toute l'Écriture est donnée par inspiration et qu'elle est utile pour enseigner, convaincre, corriger et instruire dans la justice (2 Ti 3.16,17).

10. Pour une discussion plus approfondie sur la base biblique, théologique et historique de la doctrine concernant la clarté de l'Écriture, voir Larry D. Petegrew, « The Perspicuity of Scripture », *MSJ* 15, n° 2, 2004, p. 209-225.

11. Pour un exposé plus approfondi du Psaume 19.8-15, voir John MacArthur, « The Sufficiency of Scripture », *MSJ* 15, n° 2, 2004, p. 165-174.

Un regard plus attentif sur chacun de ces quatre effets de l'Écriture révèle sa pleine suffisance pour équiper le croyant et le rendre capable de mener sa vie chrétienne. D'après le premier verbe « enseigner », la Bible indique au croyant comment vivre, ce qu'il doit croire et ce que Dieu attend de lui. Ce verbe traite du contenu et de la doctrine. Ce concept s'accorde parfaitement avec le Grand Mandat par lequel Jésus ordonne que les nouveaux disciples apprennent à observer tout ce qu'il leur avait commandé (Mt 28.18-20). Les Écritures instruisent le peuple de Dieu sur la manière de vivre en lui obéissant.

Le deuxième verbe, « convaincre », exprime le souci qu'a l'Écriture de reprendre dans le domaine de la discipline. Elle montre à la personne là où elle a fauté ou s'est éloignée des exigences divines. L'Écriture est capable de juger le cœur du croyant lorsque celui-ci s'écarte, sur le plan de la doctrine ou de la pratique, de la foi transmise aux saints une fois pour toutes (Hé 4.12). Le verbe suivant, « corriger » va de pair avec le précédent, « convaincre ». La Bible ne se contente pas de montrer au croyant où il s'est trompé, elle lui indique aussi l'attitude, la doctrine ou le comportement qu'il doit adopter à la place des erreurs commises (Ép 4.20-24).

Finalement, l'expression « instruire dans la justice » indique que l'Écriture montre, par des illustrations et des exemples, comment mettre journallement ses leçons en pratique (Ép 4.25-32). Entre les Écritures et le Saint-Esprit qui habite en lui, le croyant n'a pas besoin de révélation complémentaire pour savoir comment vivre la vie chrétienne. Les pasteurs et les docteurs (Ép 4.11,12) sont suscités pour assister les croyants dans leur croissance spirituelle vers la maturité ; le ministère de ces enseignants se fonde sur la Parole toute-suffisante de Dieu, et il se nourrit d'elle (2 Pi 1.2,3 ; voir aussi 1 Pi 5.2,3).

L'empreinte de l'autorité de Dieu sur l'Écriture

Ce principe de vérité peut s'étayer par le syllogisme suivant :

1. Vérités connues :
 - a. l'Écriture affirme être la Parole de Dieu ;
 - b. Dieu possède l'autorité ;
2. Conclusion : l'Écriture possède l'autorité.

Dans l'Écriture (Ge 1.1 ; Ps 119.142,151,160), l'autorité de la Bible se fonde à la fois sur la base ontologique (Dieu est) et sur la base épistémologique (Dieu ne dit que la vérité). En conséquence, la nature même de Dieu et la véracité de la Parole de Dieu sont déterminées non de façon inductive par la raison humaine, mais de façon déductive à partir du témoignage de l'Écriture (voir Ps 119.89 ; És 40.8).

On soulève souvent l'objection suivante : « Si les Écritures ont été écrites par des hommes, il existe une forte probabilité d'erreur dans les écrits ! » Les observations suivantes combattent cette objection :

1. Le processus de l'inscripturation biblique ne nie pas la participation humaine ;

2. Il n'exige pas la dictée formelle, même si elle intervient parfois ;
3. Il n'élimine pas l'arrière-plan de l'auteur humain ;
4. Il ne limite pas la puissance, le but et le travail de Dieu le Père par Dieu le Saint-Esprit ;
5. Il respecte l'équilibre parfait qui existe entre l'initiation divine et la participation humaine dans la rédaction des autographes (ou manuscrits originaux) de l'Écriture.

Tout cela étant dit, l'Écriture est tout d'abord la « Parole de Dieu » et non la « parole des hommes » (Ps 19.8 ; 1 Th 2.13).

Puisque l'origine de l'Écriture peut s'expliquer par l'inspiration divine (Za 7.12 ; 2 Ti 3.14-17 ; 2 Pi 1.20,21) telle que nous l'avons définie ci-dessus, l'Écriture tire directement son autorité de celle de Dieu. Ceux qui ne reconnaissent pas l'autorité de Dieu dans l'Écriture sont condamnés (Jé 8.8,9 ; Mc 7.1-13). À l'inverse, ceux qui, à juste titre, honorent l'autorité de Dieu dans l'Écriture et s'y soumettent sont loués (Né 8.5,6 ; Ap 3.8).

C'est pourquoi l'homme de Dieu – autrement dit, le héraut de Dieu – doit « prêcher la Parole » (2 Ti 4.2). Cette déclaration attribue l'autorité non au prédicateur, mais à Dieu (voir 2 Ti 3.16,17). Paul exhorte Tite à annoncer la Parole de Dieu avec une pleine autorité (en grec, *epitagēs*, comme l'autorité d'un chef militaire), à laquelle nul n'est dispensé d'obéir – pas même celui qui la proclame (Tit 2.15).

La description de l'autorité de Dieu peut se résumer par une série de déclarations négatives (ce qu'elle n'est pas) et positives (ce qu'elle est) :

1. Elle *n'est pas* une autorité conférée par des humains, mais l'autorité *originelle* de Dieu.
2. Elle ne change pas avec le temps, la culture, la nation ou l'arrière-plan ethnique ; elle est l'*inaltérable* autorité de Dieu.
3. Elle *n'est pas* une autorité parmi de nombreuses autorités spirituelles, mais l'*exclusive* autorité spirituelle de Dieu.
4. Elle *n'est pas* une autorité que l'on peut efficacement contester ou valablement rejeter ; elle est l'autorité *permanente* de Dieu.
5. Elle *n'est pas* une autorité relative ou subordonnée ; elle est l'autorité *suprême* de Dieu.
6. Elle *n'est pas* une autorité simplement suggestive ; elle est l'autorité *contraignante* de Dieu.
7. Elle *n'est pas* une autorité bénigne dans ses effets ; elle est l'autorité de Dieu aux *conséquences incalculables*.

L'inerrance de l'Écriture

Accommodation et inerrance

Infailibilité et inerrance

Jésus et l'inerrance
Explication de l'inerrance

L'inerrance de l'Écriture est une doctrine que les incroyants ont surtout commencé à contester à partir du siècle des Lumières (environ 1650-1815). Elle est directement liée à la doctrine de l'inspiration et de la véracité absolue de la Parole de Dieu. Ce qui est en jeu n'est rien de moins que la fiabilité et la véracité de Dieu, c'est-à-dire son caractère et sa nature.

Accommodation et inerrance

La distinction ontologique entre Dieu, le Créateur, et l'homme, la créature, oblige l'homme à dépendre de Dieu pour la révélation. L'homme est épistémologiquement dépendant de Dieu. Ce que l'homme sait de Dieu est seulement ce que Dieu lui révèle. Le Créateur a personnellement pris l'initiative de se révéler à ses créatures. Si la révélation générale dévoile des vérités observables à propos du Créateur, la révélation spéciale, elle, communique par le langage, des vérités concernant Dieu, qui ne peuvent pas être accessibles simplement par l'observation de la création. Certains prétendent que le langage humain oblige nécessairement Dieu à s'adapter aux moyens faillibles de la communication. Or, le langage n'est pas une invention humaine. C'est un moyen divinement créé de communication personnelle entre Dieu et l'homme, et entre l'homme et ses semblables. En tant que tel, on ne peut pas dire que le processus de communication sous forme verbale ou écrite n'est pas apte à véhiculer la vérité de Dieu à l'homme. Même la confusion du langage a résulté d'une intervention de Dieu (Ge 11.1-9). La révélation spéciale transmise par le processus de l'inspiration est une communication totalement exacte, fidèle, suffisante et fiable de Dieu le Créateur à l'homme, la créature. Dieu s'est servi d'agents humains pour produire, au moyen de son Saint-Esprit, des écrits revêtus de l'autorité divine.

Historiquement, l'accommodation désignait le processus que Dieu utilisait pour communiquer l'Écriture au moyen de symboles et d'expressions qui revêtaient un sens pour l'homme. Ces moyens incluaient les formes culturelles, les figures de style, les expressions anthropomorphiques et autres. Les réformateurs considéraient l'accommodation comme l'usage divin gracieux de multiples symboles pour communiquer avec l'humanité. Plus récemment, pour ceux qui prétendent que la Bible contient des erreurs, l'accommodation désigne l'impossibilité pour Dieu d'éviter les erreurs dans la composition de l'Écriture par le simple fait qu'il s'est servi d'auteurs et du langage humains faillibles. Pour les défenseurs de ce point de vue, puisque Dieu a utilisé des auteurs humains finis et pécheurs pour écrire sa Parole, le texte est exposé à toutes les erreurs que des êtres humains finis et pécheurs peuvent commettre. Ils vont même plus loin et déclarent que l'utilisation de ces moyens humains rend les erreurs inévitables dans la composition de l'Écriture. Ils concluent que la Bible est vraie pour tout ce qui concerne les questions de foi et de vie pratique parce qu'elles se situent au niveau d'un principe général. Ils maintiennent

cependant qu'il peut exister (et qu'il existe vraiment) des erreurs factuelles dans la Bible à cause des instruments humains faillibles que Dieu a utilisés pour composer le texte.

Les réfutations suivantes du point de vue des partisans de la faillibilité de la Bible démontreront la faiblesse de leurs arguments. Premièrement, ils confondent finitude et erreur. La nature humaine des auteurs n'est pas détruite si, par l'inspiration, Dieu supervise la rédaction de l'Écriture pour la protéger de toute erreur. Les hommes pèchent, font des erreurs et se trompent en d'innombrables occasions au cours de leur vie. Toutefois, ils ne pèchent pas et ne se trompent pas à chaque occasion. Un être humain faillible est capable d'écrire une phrase sans se tromper. D'une part, en supervisant l'Écriture, Dieu n'a pas supprimé la nature humaine des auteurs. D'autre part, le processus de l'inspiration inclut l'intervention de Dieu par laquelle il préserve les auteurs humains de sorte qu'ils ne se trompaient pas lorsqu'ils écrivaient sa Parole – mot après mot, phrase après phrase.

Deuxièmement, l'Écriture rend un témoignage unanime à sa totale véracité. Elle affirme constamment être vérité (Ps 119.43,160 ; Jn 17.17 ; 2 Co 6.7 ; Col 1.5 ; 2 Ti 2.15 ; Ja 1.18). Elle est liée à la fois aux auteurs humains et à Dieu qui l'a inspirée. Les rappels divins constants à ne pas la changer démontrent que son contenu correspondait exactement à ce que Dieu voulait dire (De 4.2 ; 12.32 ; Pr 30.5,6 ; Ap 22.18,19). Dieu n'était absolument pas limité dans sa capacité à communiquer la vérité absolue dans chaque mot, même en se servant d'écrivains humains faillibles. Grâce à l'implication directe de l'Esprit, l'inspiration a facilité la création de la Parole divine inerrante (2 Pi 1.20,21).

Finalement, les défenseurs de la faillibilité de la Bible ont de l'accommodation une conception qui se contredit elle-même. En effet, comment être sûr que Dieu peut communiquer à l'homme de justes vérités spirituelles concernant les questions de foi et de pratique s'il ne peut pas garantir l'exactitude des faits historiques que la Bible relate ? Si on peut affirmer que la Bible est exempte d'erreur dans sa transmission à l'homme d'une juste connaissance de Dieu quant au salut, qu'est-ce qui empêche d'affirmer aussi la véracité du reste du contenu biblique ? Si Dieu est capable de préserver les auteurs de toute erreur lorsqu'ils s'expriment sur des vérités spirituelles, il n'existe aucune raison valable de conclure qu'il était incapable de garantir la véracité du compte rendu des informations scientifiques et historiques de la Bible.

Infailibilité et inerrance¹²

Définitions de l'inerrance et de l'infailibilité

Le vocable *inerrance* signifie littéralement « sans erreur ». Appliqué à l'Écriture, il indique que la Bible est exempte d'erreur dans ses manuscrits originaux. Cela signifie que, correctement interprétée, elle n'affirme rien qui soit mensonger ou contraire aux faits.

Le terme *infailibilité* a historiquement été synonyme de l'idée évangélique d'inerrance. L'infailibilité de l'Écriture signifie qu'elle est incapable d'égarer ou de

12. L'article phare sur ce thème est de Paul D. Feinberg, « Infallibility and Inerrancy », *TJ* 6, n° 2, 1977, p. 120-132.

manquer d'accomplir le dessein prévu par Dieu. L'article 11 de la Déclaration de Chicago sur l'inerrance biblique dit ceci : « Nous affirmons que l'Écriture, divinement inspirée, est infaillible, de telle sorte que, loin de nous égarer, elle est vraie et sûre sur tous les points qu'elle traite. »

Historiquement, l'inerrance et l'infailibilité ont été associées de façon inséparable. Toutefois, depuis le début des années 1960, *infaillibilité* est devenu un terme auquel les partisans de l'*inerrance limitée* attribuent un sens nouveau. Ils lui font dire que la Bible est infaillible en ce sens qu'elle n'enseigne aucune doctrine fausse ou trompeuse en matière de foi et de pratique. Cependant, pour les défenseurs de cette conception, cela ne signifie pas que l'Écriture doive être exacte et vraie dans tous ses mots. La première motivation derrière cette altération de la définition est la volonté de nier l'inerrance tout en conservant des liens solides avec les partisans de la foi orthodoxe. Bibliquement parlant, il n'est pas orthodoxe de défendre l'infailibilité sans l'inerrance. La négation de l'inerrance est motivée par le refus d'accepter ce que l'Écriture déclare. Les négationnistes cherchent par là à excuser le péché et à justifier un comportement non biblique.

La base biblique de l'inerrance

Paul déclare sans ambages que l'Écriture est inspirée de Dieu (2 Ti 3.16). Elle est le produit de l'œuvre personnelle de Dieu exécutée par des auteurs humains au moyen de son Esprit (2 Pi 1.20,21). Comme ces paroles écrites sont les paroles du Dieu de vérité, elles sont nécessairement exemptes d'erreur. L'inspiration traite du moyen par lequel le texte a été composé, mais elle implique que c'est l'œuvre de Dieu. À ce titre, le résultat final lui est attribué. Quelle que soit l'implication des agents humains dans le processus de composition, l'intégrité de l'auteur divin est au cœur de la doctrine de l'inerrance. Avant les assauts de la haute critique contre la doctrine de l'Écriture au XIX^e siècle, le fait de l'inspiration entraînait nécessairement l'affirmation que les paroles écrites du Dieu qui est vérité étaient entièrement véridiques et exemptes d'erreur dans les autographes originaux. Cela correspondait d'ailleurs à la position affirmée par Jésus lui-même (Jn 17.17).

L'idée que la Bible se fait de sa propre autorité appuie le fait de l'inerrance. Les déclarations récurrentes « Ainsi parle l'Éternel » créent une atmosphère favorable à l'idée d'inerrance dans tout l'Ancien Testament. Les auteurs du Nouveau Testament croient tous à l'absolue fiabilité de l'Ancien Testament. En suivant l'exemple initié par Jésus, ils appuient leur doctrine sur les paroles littérales des textes bibliques qu'ils citent (p. ex. l'argumentation de Paul au sujet de la « descendance » et non de « descendances » [au pluriel], dans Ga 3.16). Plus important encore, ils fondent leur foi sur la véracité de l'Ancien Testament à propos du caractère du Dieu trinitaire. Pour Paul, le Père est le « Dieu qui ne ment pas » (Tit 1.2). Dans l'Évangile selon Jean, le Fils n'est pas seulement le chemin et la vie, mais également la vérité (Jn 14.6). De même, le Saint-Esprit est l'Esprit de vérité (Jn 14.17 ; 15.26 ; 16.13 ; 1 Jn 5.6). Jean rapporte aussi la déclaration de Jésus à propos de la Parole de Dieu qui est « la vérité » (Jn 17.17). Ce langage s'accorde parfaitement avec le

témoignage de l'Ancien Testament qui affirme que la Parole de Dieu est la vérité et qu'elle subsiste dans les cieux (Ps 119.89,160) – elle n'est donc pas seulement un témoignage temporel et terrestre donné par Dieu, mais un témoignage éternel et céleste. Si, comme le texte l'affirme, Dieu est l'auteur de l'Écriture, comment ce qu'elle affirme pourrait-il contenir des erreurs ? Si ce qu'elle dit contient des erreurs, comment Dieu pourrait-il être le Dieu de vérité ? Par ailleurs, si elle est une parole éternelle et permanente, comme l'affirme l'Écriture, comment le Dieu de vérité pourrait-il permettre qu'elle transmette des choses fausses ? La doctrine de l'inerrance repose sur rien de moins que le caractère et l'intégrité de Dieu. Comme Dieu est véridique, sa révélation l'est aussi.

Jésus et l'inerrance

Dans une section antérieure, « Preuves de l'inspiration » (p. 89), nous avons déjà montré que Jésus croyait en une Bible inerrante. En complément de démonstration, nous pouvons aussi noter que Jésus n'a jamais mis en doute l'exactitude ou la véracité du moindre passage de l'Ancien Testament. D'ailleurs, il n'a jamais abordé l'hypothèse d'une Écriture contenant des erreurs parce que l'intégrité du texte avait toujours été supposée et maintes fois affirmée. Pas une seule fois Christ a évoqué la moindre nécessité de corriger quelque affirmation vétérotestamentaire que ce soit. Au contraire, il a insisté sur sa véracité jusque dans les plus petits détails (Mt 5.18 ; Jn 10.35). Il est également à noter que parmi toutes les personnes qui ont posé des questions à Jésus, pas une seule ne lui a demandé si l'Ancien Testament était inspiré. Personne n'a demandé s'il contenait des erreurs. Depuis ses disciples et une foule de gens ordinaires jusqu'à la multitude de ses adversaires, personne n'a remis en doute l'inspiration et l'inerrance de l'Écriture. En outre, rien dans l'Écriture n'accrédite l'idée que Jésus croyait simplement en une inspiration conceptuelle (inspiration des idées) ou qu'il l'enseignait. Nous n'avons aucune preuve que Jésus pensait que l'Écriture contenait des erreurs, aussi minimes qu'elles fussent. Bien que l'argument du silence ne soit généralement pas le plus convaincant, dans ce cas, le silence est assourdissant ! Si Jésus avait rencontré une seule erreur (même un désaccord minime sur des faits) dans le texte, on imagine très mal qu'il n'ait pas abordé cette question, notamment avec ses disciples, pour les préparer à rencontrer une telle difficulté doctrinale.

On ne s'explique pas non plus pourquoi Jésus n'a jamais abordé ce sujet avec ses adversaires. Tout au long de son ministère, il n'a jamais cherché à gagner les faveurs de ses adversaires. Il dénonçait les erreurs doctrinales et les comportements faux. Chaque fois qu'il en avait l'occasion, il s'opposait aux fausses doctrines et pratiques rabbiniques. Mais pas une seule fois, Jésus n'a mis en doute la véracité de l'Écriture. Il s'en prenait aux Juifs qui ne la connaissaient pas ou qui la déformaient. Le sermon sur la montagne est une attaque tous azimuts contre ceux qui avaient donné une mauvaise présentation et une mauvaise interprétation de la loi de Dieu (Matthieu 5 – 7). Mais dans son discours, Jésus ne corrige que les *mauvaises interprétations* de l'Écriture. À aucun moment, il n'a envisagé la

possibilité de mettre en doute l'intégrité biblique ; les récits des Évangiles attestent pourtant clairement que Jésus n'a jamais hésité à dénoncer l'erreur. Il avait l'habitude d'aborder les sujets les plus polémiques aussi bien avec ses disciples qu'avec les chefs religieux de son temps. C'est donc un non-sens d'affirmer que Jésus aurait trouvé avec ses adversaires ou même avec ses disciples un terrain d'entente sur la question de la présence d'erreurs dans l'Ancien Testament. On ne peut avancer aucune preuve convaincante expliquant pourquoi Jésus aurait négligé de traiter la question d'erreurs hypothétiques dans l'Écriture.

Explication de l'inerrance

L'inerrance ne peut être démontrée scientifiquement

La doctrine de l'inerrance est la compagne naturelle de la doctrine de l'inspiration. Elle est également la conclusion raisonnable et nécessaire fondée sur le caractère de Dieu et sur l'Écriture qui revendique être la vérité. Dans de nombreux cas, on peut la confirmer par des preuves externes et empiriques. L'inerrance est une doctrine que la Bible et la théologie présupposent.

Il n'est cependant pas toujours possible de démontrer pleinement le bien-fondé de la doctrine de l'inerrance dans tous les cas au moyen de données scientifiques. La raison est simple : il est impossible de reproduire certains événements pour les soumettre à un examen. C'est le cas de la création et du déluge, des événements uniques. Il existe cependant un témoin oculaire parfaitement fiable – Dieu – qui en a donné un récit exempt d'erreur. Il n'existe pas de preuves archéologiques capables de confirmer tous les faits historiques mentionnés dans la Bible. En fin de compte, seuls les récits de première main rédigés par les auteurs bibliques eux-mêmes peuvent attester de la véracité des événements miraculeux.

Mais en même temps, il est vrai qu'on ne peut pas démontrer la fausseté du récit biblique. Tous les arguments historiques avancés contre la véracité de l'Écriture se sont révélés faux. Dans de nombreux cas, des témoignages extérieurs à la Bible ont confirmé non seulement le récit biblique de l'événement, mais également ses détails. Dans d'autres, une harmonisation ou une autre solution interprétative ont confirmé l'exactitude du compte rendu biblique. Qui plus est, les preuves en faveur de la véracité scripturaire et de l'exactitude des faits sont bien plus vastes que les confirmations extérieures au récit biblique. À lui seul, l'accomplissement de l'Écriture témoigne de la fiabilité et de la véracité du texte biblique. Le témoignage que l'Écriture se rend d'être la vérité, la doctrine de l'inspiration et la manière dont les auteurs du Nouveau Testament utilisent l'Ancien, tout cela confirme l'acceptation universelle de la totale véracité et fiabilité du texte biblique. De plus, selon la doctrine de l'inspiration, et parce qu'il est la Parole de Dieu, le compte rendu scripturaire doit bénéficier d'une acceptation prioritaire sur tout autre récit humain extérieur.

L'inerrance s'applique aux autographes

Chaque livre de la Bible a originellement été composé par un auteur humain sous l'inspiration du Saint-Esprit. Ces ouvrages originaux – appelés *autographes* – étaient totalement exempts d'erreur, puisqu'ils bénéficiaient de l'inspiration divine. Il n'existe à ce jour aucun de ces manuscrits originaux. Toutefois, ils ont été recopiés, puis les copies ont elles-mêmes été recopiées. Ces copies et leurs innombrables traductions ont circulé au cours des siècles qui ont suivi. Nous examinerons plus loin dans ce chapitre les doctrines de la transmission et de la préservation. Il faut cependant reconnaître d'emblée que le processus de la copie comportait le risque d'introduire des erreurs dans le texte. C'est pour cette raison que la doctrine de l'inerrance ne s'applique qu'aux autographes.

Contrairement aux autographes, les copies sont sujettes aux erreurs à cause de la participation d'humains faillibles dans le processus de copie du texte, d'autant plus que l'Écriture ne dit jamais que le Saint-Esprit supervisera le travail des copistes. En outre, le fait qu'il n'existe aucun manuscrit original auquel comparer la copie pourrait faire croire que la doctrine de l'inerrance est nulle et non avenue. On pourrait étendre cette déclaration au processus de la traduction. Comme les traductions (de même que les copies) ne résultent pas de l'inspiration, elles aussi sont sujettes à l'erreur. On peut alors se poser une question de fond : comment se fier à l'Écriture, si ce n'est pas le texte original composé par l'auteur divinement inspiré ?

Dieu n'a pas jugé bon d'étendre le miracle de l'inspiration aux processus de la copie et de la traduction. Toutefois, il a providentiellement préservé des copies et des traductions au point qu'elles restituent avec exactitude le contenu des autographes originaux. Comme nous le verrons plus loin, les preuves dont nous disposons aujourd'hui permettent aux spécialistes des textes bibliques d'affirmer en toute confiance que les traductions actuelles de l'Écriture possèdent plus de 99 pour cent des autographes originaux¹³. On peut facilement comparer une traduction à un texte critique pour savoir avec quelle précision elle rend les autographes bibliques. À ce niveau, on peut dire que les copies et les traductions reflètent exactement la Parole inerrante écrite par les auteurs divinement inspirés. Le processus de la copie supervisé par Dieu préserve la doctrine de l'inerrance. Une traduction peut être appelée Parole de Dieu aussi longtemps qu'elle reflète exactement le contenu des autographes originaux.

L'inerrance permet le langage ordinaire

La doctrine de l'inerrance ne signifie pas l'exclusion des lois normales du langage. La Bible se sert souvent d'approximations (1 Ch 5.21 ; És 37.36) ; les nombres arrondis ne sont donc pas des erreurs factuelles. Les déclarations scientifiques imprécises ne correspondent pas à des erreurs ; elles font simplement partie du langage habituel. Il en

13. Wayne Grudem, *Théologie systématique*, Charols, Excelsis, 2010, p. 83. Pour une excellente introduction sur le sujet de la critique textuelle des textes de l'Ancien et du Nouveau Testaments, voir Paul D. Wegner, *A Student's Guide to Textual Criticism of the Bible: Its History, Methods and Results*, Downers Grove, Ill., IVP Academic, 2006.

est de même des indications de distance. D'ailleurs, l'inerrance n'exige pas l'utilisation d'un langage technique ou scientifique. Les auteurs bibliques n'avaient nulle intention de donner des descriptions ou des explications scientifiques dans leurs récits narratifs. Dans de nombreux cas, le langage technique de leur temps aurait même été faux. La manière dont les choses sont exprimées dans l'Écriture correspond à la réalité perçue, même si elle est communiquée dans le langage normal. Nous en avons un exemple parfait dans Job 26.7 où il est dit que Dieu « suspend la terre sur le néant ». Il ne s'agit pas d'une description scientifique. Elle est néanmoins parfaitement exacte dans les faits. Le langage phénoménologique ne viole pas le principe de l'inerrance. Josué a prié pour que le soleil s'arrête, et le verset suivant déclare : « Et le soleil s'arrêta, et la lune suspendit sa course, jusqu'à ce que la nation ait tiré vengeance de ses ennemis » (Jos 10.12,13). Cette description géocentrique ne s'inscrit pas en faux contre la doctrine de l'inerrance. Cette affirmation est tout à fait vraie d'une perspective terrestre. La langue permet d'exprimer la vérité selon le point de vue de l'auteur ou de l'orateur.

L'inerrance permet l'utilisation de tout ce qui est compris dans le langage. Cela inclut les citations libres de l'Ancien Testament par les auteurs du Nouveau. Les plus anciens manuscrits grecs ne comportaient aucun signe de ponctuation, ce qui rend parfois difficile l'identification des citations précises faites par les auteurs. Comme l'Ancien Testament a été écrit en hébreu, les auteurs bibliques néotestamentaires ont dû, soit se servir de traductions existantes, soit créer leur propre traduction. De plus, il est souvent manifeste que l'auteur ne cherchait pas à reproduire une citation mot pour mot ; il voulait simplement qu'elle évoque le texte vétérotestamentaire original pour que le lecteur la reconnaisse. C'est une pratique courante même dans la rédaction ou la prédication contemporaine. Une citation lâche communique tout de même exactement le sens dans le texte cible. Dans de tels cas, il vaut mieux parler d'allusions que de citations, car il est manifeste que les auteurs ne cherchent pas à répéter le texte verbatim. Comme le lecteur connaît l'Ancien Testament original, ou y a accès, les citations libres de l'Ancien Testament dans le Nouveau ne trompent pas le lecteur et ne compromettent pas l'intégrité du texte.

L'inerrance peut permettre dans certains cas à l'auteur de faire des entorses à la grammaire. Elle ne l'oblige pas à exprimer parfaitement les choses (*ipsissima verba*) ni à fournir des détails exhaustifs. Une déclaration peut être grammaticalement non conventionnelle et tout de même être compréhensible et fiable. Très souvent les choix syntactiques et lexicaux reflètent simplement le style et les dons littéraires des auteurs humains. Les récits qu'ils ont livrés sont véridiques même s'ils ne rapportent pas chaque détail historique. Dans le cas de récits parallèles dans les deux Testaments, les auteurs humains ont naturellement fait des choix en accord avec le cœur de leurs récits, ce qui leur imposait d'inclure ou d'exclure certains détails de chaque récit. La vérité inclut la somme de tous ces récits. Aucun de ces facteurs ne s'oppose à la nature factuelle de la Parole écrite.

La Bible est l'inerrante et infaillible Parole de Dieu. Elle est le résultat de l'inspiration divine qui a donné naissance à des récits factuels revêtus d'autorité divine qui sont véridiques dans ce qu'ils rapportent. Cette doctrine s'applique directement aux autographes originaux et indirectement aux textes et traductions d'aujourd'hui.

La préservation de l'Écriture

Explication de la préservation

Canonicité et préservation

Critique textuelle et préservation

Comment être certain que la Parole de Dieu révélée, inspirée et reconnue canonique par l'Église primitive est bien parvenue jusqu'à nous sans aucune altération ? Puisque le diable veut à tout prix saper le message biblique, les Écritures ont-elles pu résister à ses attaques ? Dès le début, dans son dialogue avec Ève (Ge 3.4), Satan a nié la Parole de Dieu. Plus tard, lors de la rencontre avec Christ dans le désert, il a essayé de tordre le sens des Écritures (Mt 4.6,7). Par le biais du roi Jojakim, il a même littéralement tenté de détruire cette Parole (Jé 36.23). La bataille contre la Bible fait rage, mais, comme toujours, celle-ci survivra à cet ennemi suprême et à tous les autres.

Anticipant l'hostilité des hommes, de Satan et des démons envers sa Parole, Dieu a promis de la protéger et de la préserver. Il a garanti que les Écritures ne seraient jamais détruites : « L'herbe sèche, la fleur tombe, mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement » (És 40.8 ; voir aussi 1 Pi 1.25). Cette déclaration signifie même qu'aucun texte inspiré n'a été perdu et n'attendrait encore d'être découvert.

Le contenu même des Écritures est préservé au ciel (Ps 119.89) et sur la terre (És 59.21). Ainsi, les desseins de Dieu, tels qu'il les a précisés dans les écrits sacrés, ne seront jamais contrecarrés, même pas dans les moindres détails (voir Mt 5.18 ; 24.35 ; Mc 13.31 ; Lu 16.17).

Explication de la préservation

Définition de la préservation

En tant que doctrine, la préservation fait référence aux actes de Dieu par lesquels, à travers les siècles, il a préservé le récit écrit de sa révélation spéciale pour son peuple. Elle commence par les instructions précises qu'il a données à son peuple de la préserver. Elle inclut aussi la manière providentielle par laquelle, tout au long des millénaires, Dieu a gardé sa Parole grâce aux efforts assidus d'agents humains. La préservation a commencé dès que la Parole a été originellement écrite et s'est poursuivie pendant tout le temps où elle a été rassemblée dans la collection des livres canoniques qui existe aujourd'hui.

La Confession de foi de Westminster (1646) décrit ainsi la doctrine de la préservation : « L'Ancien Testament en hébreu [...] et le Nouveau Testament en grec [...] directement inspirés par Dieu et gardés purs tout au long des siècles, par sa providence et ses soins particuliers, sont authentiques. Aussi, dans tous les débats religieux, l'Église doit-elle, en

fin de compte, s'y référer » (1.8). Autrement dit, Dieu a d'une part inspiré les écrits lors de la composition du texte et est intervenu providentiellement au cours des siècles pour préserver ces écrits. Ces textes sont donc revêtus d'autorité et, dans leurs langues d'origine, ils peuvent être invoqués comme le dernier mot pour toute question de foi et de pratique.

La grande question est de savoir si la Bible elle-même affirme cette doctrine. Si oui, la préservation est-elle miraculeuse ou providentielle ? Promet-elle la préservation d'un manuscrit ou d'un ensemble de manuscrits, de l'édition grecque ou de l'édition hébraïque ? Quelle place occupent les versions (c'est-à-dire les traductions de la Bible en d'autres langues) dans ce processus ? Quel est l'impact de la préservation sur la canonisation ?

Enseignement biblique sur la préservation

Les Écritures disent-elles quelque chose concernant leur propre préservation lors du processus de transmission (d'une génération à la suivante) et de traduction (d'une langue dans une autre) ? Un examen de ce que la Bible dit montre que Dieu a promis de préserver sa Parole pour toujours dans les cieux (Ps 119.160). Ce témoignage permet de comprendre ce qu'est la préservation divine des Écritures et d'avoir confiance dans cette œuvre. Les promesses scripturaires militent en faveur d'une préservation providentielle plutôt que miraculeuse du texte sur la terre.

Argument en faveur d'une préservation parfaite et éternelle. La Bible fait une promesse directe concernant la préservation de la Parole de Dieu dans le ciel : « À toujours, ô Éternel ! Ta parole subsiste dans les cieux » (Ps 119.89). Le verbe traduit par « subsiste » signifie littéralement établi ou placé dans un lieu de manière durable. C'est comme une colonne placée dans un édifice lors de sa construction. La Parole de Dieu est donc fixée pour toujours. Ce verset affirme que la Parole de Dieu est fixée dans les cieux, pas sur la terre. D'après ce verset, Dieu a un compte rendu permanent et parfait de sa révélation écrite inspirée pour l'homme, mais il a conservé ce compte rendu au ciel. Le psalmiste poursuit : « Dès longtemps je sais par tes préceptes que tu les as établis pour toujours » (Ps 119.152). Là encore, la Parole de Dieu est fixée, immuable et éternelle, mais la forme parfaitement conservée de cette Parole se trouve au ciel. Ésaïe oppose la nature éphémère de l'homme à la perfection éternelle de la Parole de Dieu lorsqu'il écrit : « L'herbe sèche, la fleur tombe ; mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement » (És 40.8). La Parole de Dieu est éternelle, mais ce texte n'indique pas que cette éternité inclut la promesse d'une copie parfaitement préservée sur terre. Pierre aussi fait référence à ce verset en disant : « Mais la parole du Seigneur demeure éternellement. Et cette parole est celle qui vous a été annoncée par l'Évangile » (1 Pi 1.25). Cette déclaration met le message évangélique du Nouveau Testament au même niveau que l'Ancien en tant que Parole de Dieu. Par implication, elle fait de sa préservation éternelle une certitude. Toutefois, dans l'Écriture, Dieu ne fait pas de promesse directe qu'il préservera sa Parole ici-bas dans une copie absolument sans défaut ou dans une édition inspirée autre que les autographes originaux eux-mêmes.

Outre la certitude que la Parole de Dieu sera préservée, l'Écriture affirme aussi qu'elle s'accomplira. Jésus parle de la nature permanente de la Parole de Dieu en ces termes : « Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé » (Mt 5.18). Faisons deux remarques importantes à ce sujet. La première concerne les termes « iota » et « trait de lettre ». Le iota désigne la lettre *yodh* qui est la plus petite de l'alphabet hébraïque. Le trait de lettre désigne un « crochet » et il correspond au plus petit trait permettant de différencier une lettre d'une autre. On pourrait penser à la jambe inclinée du R majuscule qui le distingue du P majuscule dans notre alphabet. La parole de Jésus est claire : ce que Dieu a dit, il le pense. Rien n'empêchera Dieu de réaliser sa Parole, jusqu'au plus petit signe.

On cite souvent ce texte comme preuve que Dieu a promis de préserver sa Parole écrite ici sur terre. Un examen plus minutieux du texte montre que Jésus n'affirme pas que la Parole sera nécessairement préservée ici-bas dans sa forme écrite, mais que tout son contenu s'accomplira ou arrivera. L'affirmation de Jésus permet cependant de penser que Dieu préservera sa révélation écrite. Comment pourrait-elle servir de témoignage pour l'humanité si elle n'est pas préservée sous forme imprimée pour que l'être humain puisse la lire avant, pendant et après son accomplissement ? Toutefois, sachons que la promesse concerne l'accomplissement et non la préservation. Jésus fera la même déclaration à propos de ses propres paroles : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point » (Mt 24.35). La leçon est claire : quand Jésus parle, ce qu'il dit est aussi permanent, éternellement sûr et contraignant que lorsque Dieu parle. Précisons toutefois le contexte de cette déclaration : Jésus traitait de l'accomplissement de tout ce qu'il avait dit concernant les événements qui allaient se produire dans cette génération et dans le siècle à venir. Il ne s'agissait pas d'une promesse directement liée à l'enregistrement de ses paroles ou des enseignements du Nouveau Testament.

La Bible affirme donc que Dieu a promis d'accomplir chaque mot et chaque promesse de l'Écriture. Elle confirme aussi que Dieu préservera sa Parole éternellement immuable dans le ciel. Toutefois, il n'existe aucune promesse formelle ni garantie d'une préservation absolument parfaite d'une copie ou de copies de sa Parole ici-bas. Cela ne veut pas dire que Dieu ne l'a pas préservée d'une manière totalement fiable. Il a tout simplement décidé de préserver le compte rendu terrestre de sa révélation de manière providentielle par le biais d'efforts humains diligents. Comme des milliers de manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testaments ont été découverts et soigneusement comparés, les meilleurs spécialistes chrétiens ont conclu que l'essentiel du texte biblique original a été redécouvert et reconstitué¹⁴. La Parole de Dieu a ainsi été préservée parfaitement au ciel et fidèlement sur la terre.

L'appel à effectuer une préservation terrestre soignée. Dans le domaine céleste, Dieu a promis de préserver parfaitement sa Parole pour l'éternité. Dans le domaine terrestre, il a promis de la préserver providentiellement par ses élus qui ont la responsabilité de la

14. Wegner, *A Student's Guide*, p. 301.

protéger et de la transmettre. Nous voyons cela d'abord dans le commandement divin maintes fois répété de ne rien ajouter à sa Parole et de ne rien lui ôter (De 4.2 ; 12.32 ; Pr 30.6 ; Jé 26.2 ; Ap 22.18,19). Cette mise en garde répétée montre clairement que ce que Dieu avait dit par la plume des auteurs humains était absolument conforme à ce qu'il voulait dire. Son peuple n'est pas seulement responsable d'obéir à toutes les paroles de Dieu, mais également de les préserver à la lettre près. En ajoutant ces déclarations aux paroles de Jésus dans Matthieu 5.18, il saute aux yeux que les autographes originaux inspirés constitueront l'étalon qui servira de mesure pour tous. C'est pourquoi il faut impérativement que les chrétiens fassent preuve de soins extrêmes en recopiant, traduisant et rendant accessible la Parole de Dieu sans parler des soins dans son interprétation. Dieu a fixé sa Parole dans le ciel, mais il confie aux croyants la responsabilité de la garder et de garantir son intégrité ici.

La meilleure preuve que Dieu a conservé sa Parole parfaite dans le ciel et confié la préservation du compte rendu terrestre à son peuple se trouve dans l'Écriture elle-même. Dans le livre de l'Exode, il est dit qu'après avoir fini de parler, Dieu donna à Moïse « les deux tables du témoignage, tables de pierre, écrites du doigt de Dieu » (Ex 31.18). Dieu a donc personnellement écrit cette partie de l'Écriture sur une pierre et l'a donnée à Moïse. Lorsque celui-ci redescendit de la montagne avec les deux tables dans ses mains, il vit le péché du peuple et, de colère, il brisa les tables de pierre (Ex 32.19). Dieu a donc permis que Moïse détruise la seule copie terrestre des commandements – avant même que le peuple les voie ou les entende. À ce moment précis, et pour un bref laps de temps, il n'existait plus aucune copie de ces commandements. Toutefois, Dieu fit reconstituer pleinement et mot pour mot tout ce qui avait été perdu par l'initiative d'un homme. Il ordonna à Moïse de tailler deux nouvelles pierres semblables aux premières et de remonter sur le mont Sinaï. Puis, pendant les quarante jours suivants, Moïse écrivit sur ces tables les mêmes commandements que ceux qu'il avait reçus précédemment (Ex 34.1,2,27,28). Dieu confie le soin de sa Parole à son peuple.

Il est également capable, en cas de perte, de reproduire sa Parole à la lettre près. L'exemple le plus frappant de l'acceptation que sa Parole soit détruite et de son pouvoir à la restituer totalement se trouve dans Jérémie 36. C'était la quatrième année du règne de Jojakim sur Juda. Dieu avait dit à Jérémie de prendre un rouleau et de quoi écrire sa Parole comme message adressé au roi pour l'appeler à la repentance. Le texte dit : « Jérémie appela Baruc, fils de Nérija ; et Baruc écrivit dans un livre, sous la dictée de Jérémie, toutes les paroles que l'Éternel avait dites à Jérémie » (36.4). Baruc remit le livre aux fonctionnaires royaux qui le donnèrent au roi. Lorsqu'un serviteur le lut au roi, la réaction du monarque à l'appel à se repentir fut claire et nette : « Lorsque Jehudi eut lu trois ou quatre feuilles, le roi coupa le livre avec le canif du secrétaire, et le jeta dans le feu du brasier, où il fut entièrement consumé » (36.23). Ce rouleau représentait la première édition du livre de Jérémie. Là encore, Dieu permit à un homme de détruire sa Parole.

Dans ce cas, ce n'était pas par colère contre un péché (comme pour Moïse), mais manifestement par rébellion et rejet de la Parole de Dieu ! Toutefois, la Parole de Dieu ne fut pas détruite, comme le montre la suite. Là encore, Dieu reproduisit le texte mot pour mot :

La parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, en ces mots, après que le roi eut brûlé le livre contenant les paroles que Baruc avait écrites sous la dictée de Jérémie : Prends de nouveau un autre livre, et tu y écriras toutes les paroles qui étaient dans le premier livre qu'a brûlé Jojakim, roi de Juda. [...] Jérémie prit un autre livre, et le donna à Baruc, fils de Nérija, le secrétaire. Baruc y écrivit, sous la dictée de Jérémie, toutes les paroles du livre qu'avait brûlé au feu Jojakim, roi de Juda. Beaucoup d'autres paroles semblables y furent encore ajoutées (36.27,28,32).

Le livre de Jérémie qui figure aujourd'hui dans nos Bibles correspond au texte original que le roi avait détruit, augmenté de révélations et jugements supplémentaires, en particulier le récit du rejet et de la destruction du texte original par Jojakim. La Parole de Dieu est fixée dans le ciel ; Dieu est capable de s'y référer et d'inspirer un prophète pour la réécrire avec exactitude.

S'il est vrai que Dieu a parfois agi directement pour restaurer des portions de sa Parole qui avaient été perdues ou détruites sur la terre, il l'a aussi retenue comme jugement. Il a permis aux sacrificateurs du temple d'égarer le livre de la loi pendant plus de cinquante ans (2 R 22.8-10 ; 2 Ch 34.14-16). Pendant plus d'une génération, le peuple de Dieu s'est retrouvé sans sa Parole à cause de son infidélité. Bien qu'une génération entière n'ait pas connu la loi, Dieu ne l'a pas moins tenue responsable. Il a châtié la nation pour sa méchanceté pendant le temps de sa négligence.

Et voici l'exception qui confirme la règle ! Deux mots au moins manquent de toutes les copies de Samuel depuis au moins deux mille ans (voir 1 S 13.1). L'omission de ces termes a une importance minimale. Il s'agit de deux mots indiquant l'âge de Saül lorsqu'il est devenu roi et le nombre d'années de son règne. Un exercice de calcul simple suffit pour déterminer un petit nombre de lectures possibles qui donnent du sens au texte. À elle seule, cette partie manquante prouve que la préservation terrestre de l'Écriture n'est pas un acte miraculeux perpétuel de Dieu. Il a confié à son peuple la responsabilité de conserver sa Parole grâce à des efforts humains assidus. Dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau, la pratique des scribes démontre le soin extrême qu'ils prenaient des copies existantes et de leur travail de recopie.

Si Dieu n'a pas lui-même préservé sa Parole intacte sur la terre – et a plutôt confié cette tâche aux hommes et à leurs efforts, les copies de l'Écriture peuvent-elles encore être considérées comme Écriture ? Pour la Bible, les copies de l'Écriture sont la Parole de Dieu. Ainsi, Dieu a donné à Moïse des instructions au sujet des pratiques que devaient adopter les futurs rois d'Israël :

Quand il s'assiéra sur le trône de son royaume, il écrira pour lui, dans un livre, une copie de cette loi, qu'il prendra auprès des sacrificateurs, les Lévites. Il devra l'avoir avec lui et y lire tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel, son Dieu, à observer et à mettre en pratique toutes les paroles de cette loi et toutes ces ordonnances ; afin que son cœur ne s'élève point au-dessus de ses frères, et qu'il ne se détourne de ces commandements ni à droite ni à gauche ; afin qu'il prolonge ses jours dans son royaume, lui et ses enfants, au milieu d'Israël (De 17.18-20).

On peut tirer deux leçons importantes de ce passage. D'abord les rois devaient copier la loi sous le regard attentif des Lévites, ce qui donne à penser que les textes devaient être copiés avec un soin extrême et une grande précision. Le roi devait faire une copie aussi fidèle que possible, et les sacrificateurs devaient certifier son exactitude. Dieu exige que son peuple fasse preuve du même zèle dans la préservation de sa Parole – même dans le processus de la copie. Deuxièmement, le roi devait obéir à la copie faite ; la récompense promise était la même que pour l'obéissance aux instructions de l'original. En quelque sorte, Dieu jumelait les copies de l'Écriture à ses autographes. Une copie de la Parole de Dieu est la Parole de Dieu dans la mesure où elle correspond à l'original.

Comme nous l'avons déjà affirmé, la préservation du texte de l'Écriture est un acte providentiel, pas un acte miraculeux. Même si, très occasionnellement, Dieu est intervenu directement pour restaurer une portion de sa Parole qui avait été détruite, cela ne s'avère pas être sa pratique habituelle. Il a plutôt conféré à son peuple fidèle la pleine responsabilité de reconnaître, préserver et transmettre sa Parole. La préservation implique donc deux éléments distincts : la canonicité et la critique textuelle.

Canonicité et préservation

Il faut comprendre que la Bible est en réalité un seul livre, écrit par un Auteur divin, même si elle a été composée sur une période de 1 500 ans par une quarantaine d'auteurs humains. Elle commence par le récit de la création dans Genèse 1 – 2, écrit par Moïse vers 1405 av. J.-C., et poursuit jusqu'à l'éternité future, décrite par l'apôtre Jean dans Apocalypse 21 – 22, vers 95 apr. J.-C. Pendant tout ce temps, Dieu s'est révélé progressivement, en dévoilant sa personne et ses desseins, dans les Écritures inspirées.

Cette affirmation suscite toutefois une question importante : comment savons-nous quels écrits devaient faire partie du canon des Écritures et quels textes devaient être exclus ? Au fil des siècles, trois principes ont été retenus très largement pour valider les écrits issus de la révélation et de l'inspiration divine. Premièrement, il fallait que l'œuvre soit de la main d'un prophète ou d'un apôtre reconnu, ou d'un de leurs associés, comme dans le cas des Évangiles selon Marc et selon Luc, de la lettre aux Hébreux ou des épîtres de Jacques et de Jude. Deuxièmement, il ne fallait pas que l'écrit soit en désaccord ou contredise un texte antérieur de l'Écriture. Troisièmement, le texte devait être reconnu comme inspiré par le consensus de l'Église. Par conséquent, à l'occasion des différents

conciles de l'Église dans les premiers siècles de notre ère, les chrétiens n'ont pas déterminé par un vote la canonicité d'un livre, ils ont plutôt reconnu universellement un fait établi, à savoir que le livre en question était écrit par Dieu et faisait partie de la Bible.

En ce qui le concerne, à l'époque de Christ, l'Ancien Testament tout entier était déjà écrit et accepté par la communauté juive. Malachie, le dernier livre, avait été composé vers 430 av. J.-C. Du temps de Christ, le canon de l'Ancien Testament était identique à celui qui est accepté dans les Bibles protestantes actuelles, mais il ne comprenait pas les Apocryphes non inspirés, cet ensemble de quatorze écrits extrabibliques écrits après Malachie et inclus dans la Septante, la traduction grecque de l'Ancien Testament hébreu (vers 200-150 av. J.-C.). Bien que ces écrits n'aient pas été reconnus sur le même plan que les autres livres bibliques, ils figurent néanmoins dans certaines versions de la Bible. Aucun auteur néotestamentaire ne cite ces écrits et Jésus n'en fait aucune mention dans ses nombreuses références au canon vététotestamentaire de son époque (voir Lu 24.27,44).

À l'époque de Christ, le canon de l'Ancien Testament se présentait sous la forme d'une liste de vingt-deux ou vingt-quatre livres, mais chacune comportait le même matériau que les trente-neuf livres des versions bibliques protestantes modernes. Dans la liste des vingt-deux livres, certains livres étaient regroupés en un seul, comme, par exemple le livre des Douze (composé des douze prophètes dits « mineurs »), Jérémie et Lamentations, Juges et Ruth, 1 et 2 Samuel.

Les trois critères de canonicité mentionnés plus haut à propos des livres de l'Ancien Testament s'appliquaient aussi à ceux du Nouveau Testament. Dans le cas de l'Évangile selon Marc et des deux livres de Luc, l'Évangile et les Actes, ces auteurs non apostoliques furent considérés en quelque sorte comme les hommes de plume de Pierre et de Paul, respectivement. Les épîtres de Jacques et de Jude ont pour auteurs les demi-frères de Christ. Si la lettre aux Hébreux est le seul livre néotestamentaire dont l'auteur est inconnu, son contenu est tellement conforme à l'Ancien et au Nouveau Testaments que l'Église primitive a conclu que cette épître avait dû être écrite par un collaborateur des apôtres. Depuis 350-400 apr. J.-C., les vingt-sept livres du Nouveau Testament ont été universellement considérés comme d'inspiration divine.

Définition de la canonicité

La canonicité désigne la reconnaissance et l'acceptation par l'Église des livres de l'Écriture comme Parole inspirée de Dieu. Le terme lui-même vient du mot grec *kanōn* qui, à l'origine, désignait un « roseau » ou une « canne » qui servait souvent d'étalon de mesure, c'est pourquoi le mot a fini par signifier « norme » ou « règle ». Le Nouveau Testament utilise quatre fois le vocable *kanōn*, toujours dans un sens métaphorique. Paul l'emploie à trois reprises dans 2 Corinthiens 10 (v. 13,15,16) pour désigner une limite géographique. Dans Galates 6.16, l'apôtre s'en sert pour désigner une norme ou règle morale à laquelle les croyants doivent conformer leur façon de vivre. Cela illustre

qu'à la fin de l'ère apostolique, le terme était surtout compris dans le sens métaphorique de règle (de conduite), de mesure, de limite et de norme.

Il faudra attendre le milieu du IV^e siècle de l'ère chrétienne pour que le terme serve à désigner la collection des livres reconnus comme le produit de l'inspiration divine et donc revêtus d'autorité. C'est en fait Athanase (295-373) qui, le premier, a appliqué le terme *canon* à l'Écriture dans les *Décrets du concile de Nicée*, œuvre publiée peu après l'an 350. Dans ses écrits, l'auteur fait référence au *Berger d'Herma*s comme n'étant pas inclus dans le canon. Peu après, le concile ecclésiastique de Laodicée s'est servi des adjectifs « canoniques » et « non canoniques » à propos des livres individuels qui étaient acceptés et inclus dans la Bible ou rejetés comme n'étant pas inspirés par Dieu. C'est le sens que revêt le terme quand il s'agit des Écritures.

Dans l'histoire, le canon a principalement été défini de deux façons différentes. Selon la conception traditionnelle du catholicisme romain, la Bible est une collection d'écrits, et elle est revêtue d'autorité. Pour l'Église catholique romaine, la Bible contient les livres que l'Église a collectés et décrétés de façon autoritaire comme constituant l'Écriture. Dans cette façon de voir les choses, l'Église décide quels sont les livres qui font partie de la Bible.

Selon le point de vue biblique, le canon est une collection d'écrits revêtus de l'autorité divine. Ce n'est pas l'Église (ou le peuple de Dieu) qui détermine quels livres sont inspirés par Dieu et sont par conséquent Écriture. Ce sont les écrits eux-mêmes qui sont revêtus de l'autorité divine parce que Dieu les a inspirés. Ils sont Parole de Dieu parce qu'ils ont été écrits sous l'inspiration de l'Esprit. Le peuple de Dieu (l'Église pour le Nouveau Testament, Israël pour l'Ancien) ne fait que reconnaître l'autorité inhérente à ces écrits. La canonicité repose sur le fait de l'inspiration, non sur le processus ou l'agent qui a rassemblé les écrits.

Le besoin d'un canon

Dès la composition de la Torah se manifeste une injonction divine à reconnaître et à préserver la révélation divine écrite. À l'époque de Christ, les trente-neuf livres de l'Ancien Testament (rassemblés peut-être en vingt-deux livres en hébreu, certains d'entre eux, comme 1 et 2 Samuel, étant combinés dans un seul rouleau) étaient universellement reconnus comme Écriture. Le besoin d'un canon du Nouveau Testament comparable à celui de l'Ancien devient apparent. Les apôtres étaient les représentants officiels et dûment accrédités de Christ (Lu 24.44-49 ; Jn 20.19-23 ; Ac 1.4-8,15-26 ; 2.42). Avec leur disparition progressive (de mort naturelle ou en martyrs) s'est de plus en plus fait sentir le besoin de conserver leurs enseignements. Les apôtres eux-mêmes avaient ce souci (1 Co 11.2 ; 2 Th 2.15). La nécessité de préserver le témoignage écrit des apôtres est devenue une préoccupation de plus en plus grande à l'approche de la fin du I^{er} siècle. Le processus providentiel de préservation s'est mis en route quand des Églises individuelles ont copié, rassemblé et fait circuler ces écrits. Plus tard, l'Église dans son ensemble a officiellement reconnu les vingt-sept livres du Nouveau Testament comme

Écriture. Ce processus n'a pas créé le canon ; il a simplement officiellement discerné ce qui existait déjà en raison de l'inspiration divine.

Le canon de l'Ancien Testament. L'Ancien Testament a été composé sur une période d'environ mille ans. Peu avant sa mort en 1405 av. J.-C., Moïse a finalisé le Pentateuque, à l'exception de Deutéronome 34.5-12, qui relate la mort de Moïse et qui a peut-être été rédigé par Josué. Josué et les anciens d'Israël ont sans hésitation accepté ces cinq livres comme la Parole de Dieu revêtue de son autorité, et les ont placés dans l'arche (De 31.24-26). C'est Esdras qui, au retour de la captivité, au v^e siècle avant Jésus-Christ, a pratiquement rassemblé le canon de l'Ancien Testament. On admet généralement que la formation du canon vétérotestamentaire s'est faite en satisfaisant trois conditions. Le livre était écrit par le processus de l'inspiration par Dieu – ce que l'auteur lui-même affirmait généralement (2 S 23.1,2 ; És 1.1 ; Jé 1.1,2). Deuxièmement, les contemporains du prophète reconnaissaient fréquemment l'œuvre (Ex 24.3 ; Jos 1.8 ; Jé 26.18 ; Da 9.2). Troisièmement, les contemporains du prophète étaient décidés à préserver le livre comme faisant partie de la Parole de Dieu (De 31.26 ; 1 S 10.25 ; Pr 25.1 ; 2 R 23.24 ; Da 9.2). En plus de ces considérations primordiales, les autorités juives comparaient toute nouvelle révélation aux Écritures déjà existantes, comme la loi de Dieu l'exigeait (De 12.32 ; 13.1-5).

À l'époque de Christ, on reconnaissait comme Ancien Testament canonique une collection précise de livres universellement acceptés. Ces livres correspondent aux trente-neuf livres que contient l'Ancien Testament protestant ; Israël n'a jamais reconnu les Apocryphes comme canoniques. Les témoignages de Jésus et des apôtres démontrent leur acceptation sans réserve du canon hébreu comme Écriture. Jésus cite des passages de chacune des cinq grandes parties de l'Ancien Testament – Moïse et le Pentateuque (Mt 4.1-11 ; Jn 3.14 ; 5.45-47), David dans les Psaumes (Lu 20.41-44), et Ésaïe (Mt 13.13-15) et Jonas (Mt 12.39,40) dans les prophètes. En fondant à la fois sa doctrine et sa pratique sur le contenu de chacun de ses livres, il les déclare faisant partie de l'Écriture et donc revêtus de l'autorité scripturaire. Le témoignage des apôtres reflète celui de Jésus. Ils citent l'Ancien Testament dans leur prédication (Ac 2.17-21,25-28,31,34,35 ; 3.22,25 ; 4.2,25,26). Ils bâtissent leur argumentaire en faveur de l'Évangile néotestamentaire à partir de citations de l'Ancien Testament (Mt 1.22,23 ; 4.14-16 ; 8.17 ; 12.17-21 ; 13.35 ; 21.4,5 ; Jn 12.38-41 ; 19.24 ; Ro 1.16,17 ; 3.9-20 ; 4.1-12 ; 9.6-13,15-17,25,26,27-29,33). Même la pratique que Paul adopte d'aller d'abord annoncer l'Évangile aux Juifs dans les synagogues et de fonder son argumentation sur les Écritures de l'Ancien Testament prouve son acceptation sans réserve du canon juif (Ac 17.2,3).

L'arrangement des livres dans l'Ancien Testament hébreu est sensiblement différent de celui des livres dans les Bibles modernes, françaises, anglaises ou autres. Jésus et les auteurs du Nouveau Testament suivaient généralement la disposition en deux sous-ensembles (la loi et les prophètes) ou en trois (la loi, les prophètes et les écrits) des livres vétérotestamentaires (Lu 24.44). Il semblerait, d'après son allusion au sang

des prophètes (Lu 11.50,51), depuis Abel (Ge 4.1-16) à Zacharie (2 Ch 24.20-22), que Jésus adoptait un arrangement des livres de l'Ancien Testament commençant par la Genèse et se terminant par les Chroniques. Cet ordre ressemble beaucoup à celui adopté dans l'édition définitive de l'Ancien Testament hébreu, inspiré du texte massorétique. L'arrangement des livres vétér testamentaires dans la Bible française s'inspire principalement de la Vulgate et accessoirement de la Septante, mais cette disposition différente ne modifie en aucun cas son contenu : elle contient les mêmes livres, ceux qui sont reconnus canoniques dans la Bible hébraïque ; leur ordre est secondaire.

Le canon du Nouveau Testament. Le Nouveau Testament a été écrit sur une période d'une cinquantaine d'années. Il comprend vingt-sept livres écrits par huit ou neuf auteurs humains différents : quatre Évangiles, le livre des Actes (le deuxième tome de l'ouvrage de Luc, après le premier, l'Évangile qui porte son nom), vingt-et-une épîtres et le livre de l'Apocalypse. Le premier livre écrit est l'épître de Jacques en l'an 45 apr. J.-C. L'Apocalypse, écrit par Jean vers l'an 95 apr. J.-C. clôt le Nouveau Testament. Avant ces livres néotestamentaires, l'Église n'avait aucun écrit revêtu d'autorité, autre que ceux de l'Ancien Testament et que Jésus et les apôtres acceptaient comme Parole de Dieu. Dès leur composition, les livres du Nouveau Testament furent reconnus comme aussi divinement inspirés et revêtus d'autorité que ceux de l'Ancien Testament. Pierre affirme que les lettres de Paul sont l'Écriture (2 Pi 3.14-16). Paul cite un texte du Deutéronome et un autre de Luc et les considère tous les deux comme « Écriture » (1 Ti 5.18). Jean certifie qu'il a écrit l'Apocalypse, sur l'ordre de Christ lui-même, comme une révélation de Dieu à son Église (Ap 1.1,19 ; 4.1 ; 22.8-13). Les livres du Nouveau Testament ont été ajoutés à l'Écriture sur la base de leur inspiration et de leur paternité littéraire originale. Ils étaient canoniques dès leur composition, et ne le sont pas devenus à partir du moment où l'Église les a acceptés comme tels. Le processus a toutefois pris un certain temps pour que les vingt-sept livres du Nouveau Testament soient individuellement et collectivement reconnus comme Écriture par le peuple de Dieu. Ce processus de canonisation des livres néotestamentaires incluait trois étapes historiques : circulation, collection, identification.

La période de la circulation. L'Église primitive a reconnu les trente-neuf livres de l'Ancien Testament comme une vérité solidement établie. Elle n'a pas remis en question leur autorité divine. Cet engagement s'est manifesté par la pratique systématique de Christ et de ses apôtres qui reprenaient de nombreuses citations de l'Ancien Testament et les considéraient comme Parole même de Dieu. Lorsque les livres du Nouveau Testament furent écrits, les Églises qui les avaient reçues les reconnurent d'emblée comme Écriture et, peu après, ces Églises mirent ces lettres sur le même plan que les écrits de l'Ancien Testament (1 Th 5.27 ; 1 Ti 4.13 ; Ap 1.3). La pratique de recopier ces textes, de les donner à lire aux autres Églises et de lire en retour les lettres que d'autres Églises avaient reçues s'est fait en même temps que le processus de leur reconnaissance comme Écriture ; d'ailleurs, certaines lettres encourageaient cette pratique (Col 4.16).

Cette pratique d'échanger les lettres et de les rassembler a permis de développer très vite au sein de l'Église primitive une prise de conscience favorable à la plupart des vingt-sept livres du Nouveau Testament au début du I^{er} siècle de notre ère. Toutefois, le début de ce processus remonte surtout à la circulation de ces textes sur une base individuelle.

La période de collection. Le culte public de l'Église primitive suivait le modèle de la synagogue. Il y avait une lecture publique de l'Écriture, puis un exposé ou une homélie généralement basés sur les textes lus (Lu 4.16-21 ; Ac 17.2,3 ; 1 Ti 4.13). Avec le temps, les Églises copièrent, firent circuler et rassemblèrent de plus en plus de livres du Nouveau Testament à lire et à inclure dans les services religieux. Au I^{er} siècle de notre ère, les Églises acceptèrent ces collections avec un empressement croissant ce qui entraîna un échange de plus en plus fréquent des textes néotestamentaires sous forme de collection plutôt que sous forme de livres individuels.

C'est au milieu du I^{er} siècle qu'éclate la première controverse ecclésiastique importante au sujet de l'identification du canon. L'hérétique Marcion (85-160) publie sa propre liste officielle de ce qu'il considérait comme écrits revêtus d'autorité divine dans le Nouveau Testament. Son canon incluait une version abrégée de l'Évangile selon Luc et dix des épîtres de Paul (sans les pastorales). Peut-être plus que tout autre événement, c'est cet acte d'un hérétique qui poussa l'Église orthodoxe à donner un début de réponse à la question : quels sont les livres qui appartiennent au canon du Nouveau Testament ?

Le fragment de Muratori constitue un début de réponse des Églises orthodoxes. On appelle parfois ce document « canon de Muratori » (vers 170) parce qu'il dresse la liste des livres du Nouveau Testament qu'il faut accepter comme revêtus d'autorité divine et une liste de livres qu'il faut en exclure. Ce document constitue très probablement une réponse officielle à Marcion. Si l'état du document le rend incomplet comme témoin absolu des livres qui étaient acceptés, il identifie tout de même vingt-et-un ou vingt-deux des vingt-sept livres que compte le Nouveau Testament. Parmi les livres qui manquent il y a Hébreux, Jacques, 1 et 2 Pierre. Les épîtres de Jean figurent dans la liste, mais on ignore si elles sont comptées comme une seule épître, ou si une ou deux des trois épîtres de Jean sont exclues. Malgré le contenu incomplet de ce document, il prouve que la controverse et des considérations pratiques ont incité les Pères de l'Église primitive à parvenir à un consensus en précisant quels livres néotestamentaires possédaient l'autorité divine et constituaient un canon à côté du canon de l'Ancien Testament.

La période d'identification. Le début du IV^e siècle marqua la fin des persécutions contre l'Église et l'établissement du christianisme comme religion d'État. Cette période conclut près de trois siècles d'efforts sporadiques et concentrés pour écraser l'Église dans tout l'Empire romain. Lors de la dernière vague de persécutions, Dioclétien (245-311) ordonna, par son édit de l'an 303, de livrer aux flammes d'innombrables livres sacrés chrétiens, notamment des copies des Écritures du Nouveau Testament. Lorsque Constantin (272-337) devint empereur, non seulement il fit du christianisme une religion légale en 313,

mais de plus il chargea Eusèbe (vers 260-vers 340) de surveiller la production de cinquante copies du Nouveau Testament. C'est ce décret qui rehaussa immédiatement l'intérêt d'une reconnaissance officielle des livres précis formant le canon du Nouveau Testament.

Pour avoir lui-même connu la persécution sous Dioclétien, Eusèbe est peut-être l'historien le plus important de l'Église primitive. Dans son ouvrage *Histoire ecclésiastique*, il ne relate pas seulement bon nombre d'événements historiques eux-mêmes, mais livre de nombreux détails sur les défis qui ont entouré la formation du canon néotestamentaire. Eusèbe divise les écrits de l'Église primitive en trois catégories : les livres reconnus, les livres contestés et les livres hérétiques. Comme le suggèrent ces catégories, sa liste commence par indiquer les livres universellement acceptés comme canoniques (c.-à-d. possédant l'autorité divine). Ce sont tous des livres dont l'authenticité ne fait aucun doute. La condition normale imposée était la paternité littéraire divinement autorisée de l'ouvrage – qu'il ait été écrit par un apôtre, ou quelqu'un possédant une autorité apostolique dérivée (comme Luc). Sur les vingt-sept livres que compte notre Nouveau Testament, la liste des livres reconnus d'Eusèbe les inclut tous à l'exception de Jacques, 2 Pierre, 2 et 3 Jean, et Jude. Il estimait que le livre de l'Apocalypse pourrait être contesté parce qu'il n'avait pas beaucoup circulé dans les Églises orientales. À la longue, les vingt-sept livres du Nouveau Testament furent tous inclus dans le canon.

C'est en grande partie Athanase (295-373) qui finalisa le processus de reconnaissance du canon néotestamentaire. Dans ses *Lettres festales*, datant de l'an 365 apr. J.-C., il limite l'étendue du canon du Nouveau Testament aux vingt-sept livres de notre Nouveau Testament actuel. Par ailleurs, il interdit fermement de considérer comme canonique tout autre ouvrage – notamment la *Didaché* et *Le Berger d'Herma*s (tous deux contestés). Le concile d'Hippone en 393 ratifia ces décisions. Depuis ce temps, le christianisme orthodoxe a universellement reconnu les vingt-sept livres du Nouveau Testament comme canoniques.

Critères de canonicité

Comme nous l'avons indiqué, la canonicité de tous les soixante-six livres de la Bible a découlé de leur paternité littéraire inspirée. Seul Dieu le Saint-Esprit peut attester l'autorité de sa Parole. Telle est la réalité du témoignage que l'Écriture se rend à elle-même. Pour un chrétien, la reconnaissance et l'identification du canon de l'Ancien Testament ont résulté de l'acceptation par Jésus et les apôtres des trente-neuf livres du canon hébreu. En ce qui concerne le Nouveau Testament, bien que les premiers chrétiens se soient nourris des vérités des livres inspirés pendant des siècles, il a fallu quelques siècles avant que le canon soit officiellement défini. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'y avait pas de canon. Il fallait simplement qu'un accord sur les limites de la collection des livres triomphe des autres suggestions et options avancées.

Du point de vue externe, pour qu'un livre soit accepté comme canonique, il devait répondre d'abord aux conditions originales essentielles suivantes : (1) présenter des preuves de son inspiration par sa paternité littéraire apostolique ou prophétique ; (2)

posséder un contenu doctrinal en plein accord avec l'Écriture existante ; (3) bénéficier d'une acceptation universelle par le peuple de Dieu.

En ce qui concerne la première condition, les lettres de créance de l'auteur humain constituaient un critère valable de canonicité. Dieu a produit sa Parole par le moyen d'agents humains divinement authentifiés. Dans l'Ancien Testament, ces auteurs authentifiaient souvent leur message en l'accompagnant de signes miraculeux ou de déclarations prophétiques validant leur vocation divine. Dans le Nouveau Testament, Dieu a produit sa Parole par le moyen ou l'autorité d'un apôtre déjà authentifié (1 Co 14.37,38 ; Ga 1.9 ; 1 Th 2.13).

Quant à la deuxième condition, Dieu a indiqué clairement dès le début que toute future révélation devait être examinée à la lumière de l'Écriture déjà existante avant d'être acceptée comme authentique (De 13.1-5). Dieu s'est constamment révélé personnellement par les livres canoniques de sorte que tous sont d'accord individuellement les uns avec les autres et avec l'ensemble (Ac 17.11). À cela s'ajoute le fait que Dieu a directement limité les deux canons en annonçant la fin de chacun. Pour clore l'Ancien Testament, Dieu a annoncé que le prochain prophète serait Élie qui viendrait (Ma 4.4-6). Dans le cas du Nouveau Testament, Jésus a résolument déclaré à Jean que le canon néotestamentaire était clos (Ap 22.18,19). La mort du dernier apôtre s'est donc accompagnée de la fin de toute nouvelle révélation jusqu'au retour du Seigneur.

Quant aux preuves de l'inspiration, elles peuvent se répartir en deux catégories : (1) l'écrit en question doit être vrai et fiable dans ce qu'il dit et (2) sa lecture doit fournir des preuves que le texte peut communiquer la vérité et convaincre le cœur humain de péché (Hé 4.12). En outre, la Parole de Dieu doit être capable de convaincre le peuple de Dieu dans son ensemble de reconnaître et de défendre l'authenticité de n'importe lequel de ses livres. Comme l'Esprit de Dieu a inspiré l'auteur pour produire un écrit possédant l'autorité divine, le même Esprit rend témoignage de cet écrit dans le cœur des croyants.

En fin de compte, seul Dieu est capable de se rendre un témoignage valable et de rendre un témoignage favorable à ce qu'il a inspiré (Jn 5.33-47 ; Hé 6.13). La Parole de Dieu témoigne d'elle-même. Il est primordial que le peuple de Dieu apprenne à discerner, à partir des pages de l'Écriture, comment reconnaître les œuvres que Dieu a inspirées. En ce qui concerne les canons de l'Ancien et du Nouveau Testaments, il y a un accord remarquable, définitif et unanime que les soixante-six livres de la Bible protestante, et aucun autre, sont inspirés par Dieu.

Clôture du canon

Comment l'Église d'aujourd'hui sait-elle que Dieu ne va pas ajouter un soixante-septième livre inspiré à la Bible actuelle ? En d'autres termes, le canon des Écritures est-il clos de façon définitive ?

Des textes de l'Écriture mettent en garde contre la suppression ou l'ajout de textes dans les Écritures (De 4.2 ; 12.32 ; Pr 30.6). Étant donné que d'autres livres ont été

intégrés au canon après la rédaction de ces avertissements, on peut conclure que la suppression de textes était clairement interdite, mais que des écrits bénéficiant de l'autorité et de l'inspiration divines pouvaient être ajoutés afin de compléter le canon que ces passages protégeaient.

Prises dans leur ensemble, diverses observations significatives ont convaincu l'Église à travers les siècles que le canon des Écritures était vraiment clos et qu'il ne serait jamais rouvert.

Premièrement, le livre de l'Apocalypse est unique dans les Écritures parce qu'il décrit avec force détails les événements de la fin des temps qui précéderont l'éternité future. De même que la Genèse ouvrait l'Écriture en faisant, par sa description détaillée de la création (Ge 1 – 2), le lien entre l'éternité passée et notre existence dans l'espace-temps, ainsi l'Apocalypse fait la transition entre notre espace-temps et l'éternité future (Ap 20 – 22). Par leur contenu, ces deux livres se correspondent parfaitement aux deux extrémités de l'Écriture.

Deuxièmement, de même qu'il y a eu un silence prophétique après l'achèvement de l'Ancien Testament avec le livre de Malachie, il y a maintenant un silence depuis l'Apocalypse de Jean. Ce constat amène à conclure que le canon du Nouveau Testament est complet.

Troisièmement, puisqu'il n'y a pas eu, depuis lors, de prophètes ou d'apôtres ayant autorité comme ceux de l'Ancien et du Nouveau Testaments, il n'y a pas eu non plus d'auteurs potentiels d'écrits inspirés canoniques. On ne doit rien ajouter à la Parole de Dieu qui a été « transmise aux saints une fois pour toutes », mais plutôt combattre pour elle (Jud 3).

Quatrièmement, des quatre exhortations bibliques à ne pas modifier l'Écriture, seule celle d'Apocalypse 22.18,19 s'accompagne d'un jugement sévère en cas de désobéissance. De plus, l'Apocalypse, dernier livre à avoir été écrit, est le seul livre du Nouveau Testament à se terminer par ce genre de mise en garde. On peut donc raisonnablement penser que ce livre est le dernier du canon et que la Bible est désormais complète ; lui ajouter ou lui retrancher quoi que ce soit provoquerait un grave mécontentement de Dieu.

Finalement, l'Église primitive, chronologiquement la plus proche des apôtres, croyait que l'Apocalypse était le dernier des écrits inspirés de Dieu, le dernier des Écritures. Appuyés sur de solides raisons bibliques, nous pouvons conclure que le canon est clos et le restera. Il n'y aura donc pas de soixante-septième livre.

Critique textuelle et préservation

Puisque la Bible a été fréquemment traduite dans une multitude de langues et distribuée partout dans le monde, comment avoir la certitude que des erreurs ne s'y sont pas glissées ? Avec l'expansion du christianisme, il est vrai que les hommes ont eu envie de lire les Écritures dans leurs propres langues, et il a fallu les traduire à partir de l'hébreu et de l'araméen pour l'Ancien Testament, et du grec pour le Nouveau. Des

erreurs pouvaient surgir non seulement du travail de traduction, mais également de la publication des textes, car jusqu'à l'invention de l'imprimerie vers 1450, on les copiait à la main, ce qui était une source continue d'erreurs.

Au fil des siècles, les spécialistes de la critique textuelle, une science précise qui étudie les manuscrits, ont découvert, préservé, catalogué, évalué et publié un nombre étonnant de manuscrits bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testaments. En fait, le nombre de manuscrits bibliques disponibles est spectaculairement supérieur à celui des fragments existants pour tout autre ouvrage de la littérature ancienne. En comparant minutieusement les textes entre eux, il est possible de déterminer avec un haut degré de certitude quel était le contenu original.

Si les copies les plus anciennes du texte hébreu traditionnel (le texte massorétique) datent seulement du *x^e* siècle de notre ère, deux autres sources d'indices importants permettent aux spécialistes de la critique textuelle de savoir qu'ils possèdent effectivement le contenu originel des textes¹⁵. Premièrement, on peut comparer le texte massorétique du *x^e* siècle au texte de la Septante, la version grecque traduite vers 200-150 av. J.-C. et dont le manuscrit le plus ancien que nous possédons remonte à 325 apr. J.-C. La concordance générale étonnante entre les deux prouve le soin minutieux apporté à la copie du texte hébreu à travers les siècles. Deuxièmement, la découverte des manuscrits de la mer Morte en 1947-1956 (manuscrits écrits en hébreu et datant de 200-100 av. J.-C.) s'est révélée être un événement d'importance capitale. Une comparaison de ces textes avec ceux du *x^e* siècle révèle la présence de quelques variantes insignifiantes qui n'altèrent le sens d'aucun passage. Si certains prônent le développement d'une pluralité de textes revêtus d'autorité pour l'Ancien Testament, compte tenu de différences significatives périodiques entre la Septante et le texte massorétique, il semble beaucoup plus probable que les scribes, après l'exil babylonien, ont conservé un seul texte massorétique primitif possédant l'autorité divine. S'il existe bel et bien des variantes dans les manuscrits de la mer Morte et dans différentes versions, les récits existants témoignent d'une conformité cohérente avec le texte massorétique. Même si l'Ancien Testament a été traduit et copié durant des siècles, sa version manuscrite la plus répandue (le texte massorétique) est fondamentalement reconnue comme une représentation authentique et accréditée des autographes originaux.

Les découvertes relatives au Nouveau Testament sont encore plus assurées puisque la quantité de documents disponibles est encore plus grande. Il existe plus de cinq mille manuscrits grecs du Nouveau Testament, qui vont de la taille du Nouveau Testament tout entier jusqu'à des fragments de papyrus ne comportant qu'une partie de verset. Quelques fragments sont postérieurs d'environ vingt-cinq à cinquante ans aux originaux. La grande majorité des savants du texte néotestamentaire s'accordent généralement sur deux points : (1) plus de 99 pour cent du texte original est maintenant reconstitué ; (2) pour le un pour cent restant, à propos duquel subsistent des incertitudes, aucune des

15. Wegner, *A Student's Guide*, p. 298-301.

variantes ne modifie en quoi que ce soit une doctrine biblique. On a même affirmé que si on acceptait toutes les variantes possibles, le message de chaque chapitre de la Bible concerné par ces variantes se lirait pratiquement de la même manière.

À la lumière de l'abondance de manuscrits disponibles dans les langues originales et du travail minutieux effectué par les spécialistes de la critique textuelle pour établir le texte avec précision, il apparaît que si une erreur a été introduite dans une copie ou s'est perpétuée dans les traductions, elle peut être identifiée et corrigée par une simple comparaison avec l'original reconstitué. Par ce moyen providentiel, Dieu a accompli sa promesse de préserver les Écritures.

Explication de la critique textuelle

Si les protestants sont globalement d'accord sur l'identification des livres de la Bible, certaines questions liées au contenu exigent cependant une attention particulière. Cela est dû au fait qu'aucune œuvre originale des auteurs bibliques ne nous est parvenue à ce jour. La seule façon de préserver les livres bibliques et de les transmettre consistait à les recopier à la main jusque vers l'an 1450, lorsque les presses d'imprimerie ont commencé la production en série de la Bible. La copie manuelle introduisait inévitablement des erreurs de copie dans le texte biblique, ce qui explique certaines des difficultés soulevées parfois par les termes de passages individuels, et parfois des problèmes textuels plus ardues (p. ex. Mc 16.9-20 ; Jn 7.53 – 8.11).

C'est là que la critique textuelle s'avère utile. On peut définir la critique textuelle comme l'examen minutieux des anciennes copies de l'Écriture que nous possédons pour déterminer les copies les plus pures du texte original. Il s'agit d'une science, mais des décisions fondamentales d'évaluation interviennent dans l'équation dès lors qu'il faut privilégier une lecture sur une autre, et ces choix font intervenir le jugement humain. Le processus de base commence par un examen attentif de chaque copie existante et fiable du texte biblique en question. Le critique textuel prend en compte les différentes lectures alternatives et identifie celle qui possède le plus de preuves textuelles qui indiqueraient qu'il s'agit du texte original écrit par l'auteur biblique. Lorsque plusieurs lectures d'un passage ont de solides arguments en leur faveur, les lectures secondaires sont considérées comme des lectures marginales (souvent dans des colonnes de notes ou dans des notes de bas de page dans la plupart des Bibles). Parmi les facteurs de poids qui interviennent dans la critique textuelle, il y a l'ancienneté du document, sa lecture la plus concise, la lecture qui a la plus vaste répartition géographique et celle qui explique le mieux la ou les variantes. Lorsqu'il a tenu compte de tous ces facteurs, le critique textuel peut prendre une décision bien informée en faveur de la lecture qui reflète le plus probablement ce que l'auteur a écrit à l'origine.

La critique textuelle traite de problèmes de différents niveaux de complexité entre les deux Testaments. Le Nouveau Testament bénéficie d'une grande masse de preuves textuelles. Comme nous l'avons déjà signalé, certains manuscrits grecs datent de la génération qui a suivi la composition du texte original. Les preuves textuelles ont été

découvertes dans une zone géographique étendue et couvrent la période qui s'étend de l'an 100 à 1450 environ, date à laquelle les premières presses d'imprimerie ont commencé à publier des ensembles complets du Nouveau Testament grec. À titre de comparaison, l'Ancien Testament a été écrit sur une période d'environ mille ans, de 1400 à 400 av. J.-C. Il existe beaucoup moins de témoins du texte de l'Ancien Testament que de celui du Nouveau. La plupart des preuves textuelles sont éloignées de plus de mille ans du texte original. La fiabilité de certains des plus anciens témoins (comme les rouleaux de Qumran) fait l'objet de débats. Tous ces facteurs font que pour l'Ancien Testament, les savants se fient davantage aux preuves apportées par les versions (traductions).

Néanmoins, après avoir pesé toutes les preuves textuelles des deux Testaments, la plupart des spécialistes estiment que notre Bible est en accord pratiquement mot pour mot avec le texte original de la Genèse à l'Apocalypse¹⁶. En outre, en regardant de près toutes les variantes, on s'aperçoit qu'il est facile de les reconnaître et de les expliquer. Il s'agit d'erreurs d'orthographe, d'omission accidentelle de mots, de déplacement de mots dans un texte ou de lettres dans un mot, et autres erreurs du même genre. Dans d'autres cas, c'est manifestement le copiste qui a inséré une explication personnelle ou qui a modifié volontairement le texte pour différentes raisons. En tenant compte de toutes ces considérations, on peut déduire que la Bible actuelle est fiable en tant que copie fidèlement préservée de ce que les auteurs originaux ont écrit. Pour le reste, il n'existe pas de lectures vraiment douteuses, et aucune n'altère ni ne met en doute quelque doctrine biblique que ce soit. Dieu a inspiré la rédaction de sa Parole. Il l'a également providentiellement préservée dans le processus de sa copie par les hommes.

Si la Bible est réellement la Parole de Dieu, pourquoi n'existe-t-il aucun des manuscrits originaux de l'un quelconque de ses soixante-six livres ? Un coup d'œil rapide sur la lettre originale de Paul aux chrétiens de Rome, ou sur un rouleau qui a servi de support à Moïse pour écrire la Genèse ne balayerait-il pas immédiatement tous les doutes sur ce que la Bible disait à l'origine ? Pourquoi n'avons-nous pas d'autographes originaux de livres de la Bible ? Il y a une raison fondamentale à cela : le parchemin, le vélin et les autres matériaux ne se conservaient pas facilement sur des milliers d'années. Ajoutez-y l'usure normale liée à l'usage répété, aux négligences, au transport, aux catastrophes naturelles et même aux destructions délibérées en temps de persécution, et il est facile de comprendre pourquoi il n'existe plus aucun des originaux. Toutefois, il existe peut-être aussi une raison divine à cette disparition de tous les autographes originaux : elle empêche les hommes de reporter sur les documents eux-mêmes le respect exagéré ou même la vénération qu'ils doivent au Dieu qui les a inspirés. Ce penchant avait déjà incité Ézéchias à détruire le serpent d'airain parce que le peuple commençait à adorer cet objet au lieu d'adorer Dieu qui s'en était servi (2 R 18.4).

16. Wegner, *A Student's Guide*, p. 301.

Traductions de la Bible

Dieu a providentiellement associé les copies de l'Écriture à ses autographes. Une copie de l'Écriture dans sa langue d'origine est Parole de Dieu dans la mesure où elle correspond à l'original. De même, une version (c.-à-d. une traduction) peut être considérée comme Parole de Dieu si elle reproduit exactement le sens de la Parole dans sa langue d'origine. D'où la nécessité d'entourer d'autant de soins (sinon plus) le travail de traduction. Ce que la traduction exprime dans une autre langue doit coller d'aussi près que possible au sens exprimé dans l'original. Si le processus de la copie doit être absolument exact (il s'agit simplement de reproduire mot pour mot ce que l'original dit), à combien plus forte raison Dieu attend-il l'exactitude de la part de ceux qui traduisent sa Parole dans une langue différente !

C'est pourquoi le choix d'une version biblique doit se faire avec grand soin. La lisibilité compte beaucoup dans ce choix. Dieu veut que son peuple comprenne ce qu'il dit et ce que ses paroles signifient. Car si une version traduit approximativement ou faussement ce que la Parole de Dieu dit dans la langue originale, elle égare le peuple de Dieu. Dieu ne changera pas ses règles pour s'adapter aux erreurs des hommes. Plus la traduction est littérale et plus elle communique de façon précise ce que la langue originale dit, plus elle sera un témoin fiable pour les chrétiens. Une bonne traduction des Écritures dans quelque langue que ce soit est la Parole de Dieu si elle exprime exactement le sens contenu dans la langue originale. Les traductions méthodiques, mot à mot sont les meilleures. Mais nous n'avons aucune preuve biblique ou historique démontrant que Dieu aurait miraculeusement inspiré une traduction. Une traduction est un témoignage dérivé rendu à la Parole de Dieu. Elle n'est pas une correction ni une version mise à jour de l'original.

Les traductions anciennes peuvent aussi jouer un rôle clé pour déterminer la lecture correcte d'un manuscrit en langue originale. En effet, les versions anciennes rapportent ce que le traducteur avait compris du sens dont était chargé le texte en langue originale en face de lui. Comme certaines versions remontent à plusieurs siècles avant le plus ancien manuscrit en langue originale en notre possession, elles étaient traduites à partir de textes plus anciens que ceux qui existent aujourd'hui. Dans ce sens, ils peuvent se révéler utiles pour confirmer une lecture alternative préférée.

Les versions bibliques anciennes les plus importantes sont la Septante grecque, la Vulgate latine et la Peschitta syriaque. La Septante est la plus importante, car elle est une traduction grecque de l'Ancien Testament, et les Pères de l'Église la citent fréquemment. Elle est même parfois citée dans le Nouveau Testament. Cette traduction remonte à environ deux siècles avant la naissance de Christ. La Vulgate a commencé par être une révision que Jérôme a entreprise de la *Vetus Latina* (vieille latine). Elle remonte à l'époque des Pères de l'Église primitive, au début du v^e siècle de notre ère. Sa caractéristique saillante est sa traduction de l'Ancien Testament qui est basée sur un examen du texte hébreu (plutôt que sur la version grecque). C'est pourquoi, dans certains cas, elle est plus proche de l'original que la Septante. La Peschitta est une traduction de la Bible

en syriaque. C'est la première et la plus ancienne version de la Bible complète (Ancien Testament vers 150, Nouveau Testament vers 425). Ce qu'il y a de remarquable dans ces versions, c'est que toutes s'accordent de très près (mot pour mot dans la plupart des cas) avec l'ensemble des copies des manuscrits en langue originale à notre disposition. Même lorsqu'il y a des variantes, dans 90 pour cent des cas elles sont insignifiantes ou facilement expliquées et résolues (fautes d'orthographe et ordre des mots). Dieu a vraiment providentiellement préservé sa Parole grâce aux efforts diligents de son peuple.

Dieu voulait que sa Parole demeure éternellement (préservation). C'est pourquoi les énoncés de sa révélation écrite ont été protégés de toute erreur dans leur rédaction originelle (inspiration) et réunis pour former les soixante-six livres de l'Ancien et du Nouveau Testaments (canonicité).

À travers les siècles, des dizaines de milliers de copies et des milliers de traductions ont été faites (transmission), avec un certain nombre d'erreurs. Néanmoins, l'abondance de manuscrits anciens de l'Ancien et du Nouveau Testaments a permis aux spécialistes de la critique textuelle d'établir le contenu du texte original (révélation et inspiration) avec un degré de précision extraordinaire¹⁷.

Le livre saint que nous lisons, étudions, prêchons et auquel nous obéissons est entièrement digne d'être appelé la Bible ou la Parole de Dieu, puisque Dieu en est l'auteur, et qu'il possède les qualités de vérité absolue et de fiabilité totale qui caractérisent aussi sa divine source.

L'enseignement et la prédication de l'Écriture

Enseignement

Prédication

On ne peut justifier bibliquement le fait d'isoler la doctrine scripturaire du service chrétien. Pour J. Gresham Machen, cette façon de penser est « l'hostilité moderne à la doctrine¹⁸ ». Le christianisme refuse de se séparer de la doctrine parce que le mouvement chrétien est un style de vie fondé sur un message biblique. Cette conviction se reflète dans l'exhortation que Paul adresse à Timothée de veiller étroitement à la fois sur sa vie et sur son enseignement (1 Ti 4.16).

Enseignement¹⁹

Christ s'est plaint de son époque, comme Ésaïe l'avait fait (És 29.13) : « ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, en enseignant des préceptes qui sont des commandements d'hommes » (Mt 15.8,9). Toutes sortes de doctrines étranges chatouillaient les oreilles des gens du 1^{er} siècle, qui étaient emportés loin de la vérité parce qu'ils ne supportaient pas la saine doctrine (Ép 4.14 ; 2 Ti 4.3,4 ; Hé 13.9).

17. Wegner, *A Student's Guide*, p. 301.

18. J. Gresham Machen, *Christianity and Liberalism*, Grand Rapids, Mich., Eerdmans, 1923, p. 18.

19. Cette section est adaptée de Richard L. Mayhue, « Editorial », *MSJ* 13, n° 1, 2002, p. 1-4 (traduction libre).

Les chrétiens doivent sérieusement réfléchir à la question de Pilate : « Qu'est-ce que la vérité ? » (Jn 18.38), et accepter une fois de plus la réponse de Christ à ses disciples que la Parole de Dieu est la vérité (Jn 17.17). Si la vérité est le but, l'Écriture est la source. Songez aux paroles de Moïse que Jésus cite bien plus tard, lors de son combat contre les tentations de Satan dans le désert : « apprendre que l'homme ne vit pas de pain seulement, mais que l'homme vit de tout ce qui sort de la bouche de l'Éternel » (De 8.3 ; voir Mt 4.4). La vérité biblique est l'essence même de la vie.

Bibliquement parlant, l'enseignement chrétien est la vérité scripturaire. Deux mots grecs, *didachē* et *didaskalia*, sont le plus souvent traduits par « doctrine », « enseignement » ou « instruction ». En examinant leurs occurrences (cinquante-et-une au total), il est clair que la doctrine chrétienne fait référence à l'Écriture, qu'elle soit lue, expliquée ou même systématisée en théologie.

Il se peut que la répugnance à l'égard de la doctrine soit partiellement due au fait que la *doctrine* soit comprise dans un sens trop étroit, comme une déclaration doctrinale ou un traité théologique, plutôt que plus largement comme l'équivalent scripturaire de contenu biblique. Les Écritures ne conçoivent jamais la doctrine comme des élucubrations laborieusement édifiées dans une tour d'ivoire à propos de spéculations ou de détails théologiques.

L'Écriture associe la « saine doctrine » à la doctrine chrétienne qui trouve sa source ultime en Dieu, alors que toute autre doctrine est soit de l'homme (Col 2.22) soit de démons (1 Ti 4.1). La doctrine chrétienne est saine – toute autre doctrine est fausse (1 Ti 1.10 ; 6.3). La doctrine chrétienne est bonne, donc utile, alors que toutes les autres sont mauvaises et sans valeur (1 Ti 4.6 ; 2 Ti 3.16).

Comme la vérité biblique est le sujet de tout enseignement chrétien, et que la Parole de Dieu est le sujet de toute la vérité biblique, les chrétiens doivent cultiver une idée très haute de l'Écriture et de la doctrine. Ils doivent toutefois avoir le même zèle pour s'appuyer sur l'Écriture pour transformer la saine doctrine en vie de piété « afin de faire honorer en tout la doctrine de Dieu notre Sauveur » (Tit 2.10). La doctrine chrétienne doit tout simplement donner sa structure à une vie selon Dieu. Ce que le squelette est au corps ou l'oxygène à la respiration, la doctrine l'est au christianisme, c'est-à-dire indispensable. Sans la doctrine chrétienne, les croyants seraient privés de vérité dans l'expression de leur foi.

Les épîtres du Nouveau Testament regorgent d'exhortations à faire de la « saine doctrine » le cœur de la foi et du ministère chrétiens. Paul recommande au chrétien (1) d'être un bon ministre du Christ Jésus, élevé dans la foi et la saine doctrine (1 Ti 4.6) ; (2) de garder le modèle de la saine doctrine qu'il a reçue de lui (2 Ti 1.13) ; (3) de prêcher la Parole (2 Ti 4.2) ; (4) de s'attacher au vrai message digne de confiance, et d'encourager les autres selon la saine doctrine (Tit 1.9) ; (5) d'enseigner ce qui est conforme à la saine doctrine (Tit 2.1). On peut raisonnablement trembler en se demandant où en serait l'Évangile si Paul n'avait pas repris publiquement Pierre à propos d'une doctrine erronée (Ga 2.11-21).

Le ministère de Christ (Mt 7.28,29), le ministère des apôtres (Ac 5.29) et celui de l'Église primitive (Ac 2.42) s'articulaient tous autour de la saine doctrine. Minimiser la valeur de la doctrine chrétienne ou la mettre en doute, c'est en fait rabaisser Christ, les apôtres et l'Église primitive sans mentionner les innombrables martyrs chrétiens comme Jean-Baptiste (Mc 6.21-29) et William Tyndale (1494-1536). Pourquoi ne pas chérir la saine doctrine, alors qu'elle gère un héritage si glorieux, confère une valeur éternelle (2 Ti 3.16) et promet la bénédiction de Dieu pour récompenser l'obéissance (Jos 1.8 ; Ap 1.3) ?

Pensez à ce qui pourrait arriver si l'Église négligeait les principes de la saine doctrine. Selon quels critères les faux docteurs seraient-ils rejetés (Ro 16.17 ; 2 Jn 9,10) ou la fausse doctrine réfutée (Tit 1.9) ? Comment les croyants sauraient-ils ce qui est vrai et digne d'être retenu (1 Ti 3.9 ; Ap 2.24) ? Comment les chrétiens différencieraient-ils le bien du mal ? Comment le péché serait-il dénoncé et corrigé ?

Il faut à tout prix éviter un tel désastre spirituel. Les chrétiens actuels, comme leurs ancêtres spirituels, doivent combattre pour la foi « transmise aux saints une fois pour toutes » (Jud 3). Dans l'Histoire, l'indifférence à la doctrine chrétienne a donné naissance aux hérétiques, tandis que les soins apportés à la doctrine ont couronné des héros. Alors, au lieu d'aller au-delà de la doctrine, l'Église a un besoin urgent de revenir à elle.

On ne peut envisager la doctrine chrétienne autrement que de la prendre au sérieux si on veut que le commandement que Christ a laissé à ses disciples d'enseigner l'obéissance à tout ce qu'il a prescrit (Mt 28.20) ait un sens. Prenons quelques exemples tirés du Nouveau Testament :

1. le ministère de Paul consistait à annoncer tout le conseil de Dieu aux anciens d'Éphèse (Ac 20.27) ;
2. le commandement donné par l'ange aux apôtres « d'annoncer toutes les paroles de cette vie » (Ac 5.20) ;
3. le mandat de Paul à Timothée de transmettre les enseignements apostoliques à la génération suivante (2 Ti 2.2) ;
4. l'approbation de Christ à l'Église d'Éphèse pour avoir pris la doctrine au sérieux (Ap 2.2,6).

Des générations chrétiennes précédentes ont œuvré fidèlement, souffert et subi le martyre pour transmettre une doctrine biblique saine aux croyants de notre temps. Rien ne peut honorer davantage Christ et être digne des ancêtres spirituels des chrétiens que de la perpétuer sans tache.

Nous prions donc pour que l'approche utilitaire et insatisfaisante du christianisme prenne fin, et que les chrétiens qui se sont momentanément égarés reviennent à leur héritage de vérité scripturaire, à savoir la doctrine chrétienne. C'est seulement en prenant cet engagement de tout leur cœur que les croyants empêcheront leur héritage biblique d'être dilapidé en ces temps qui ne sont pas enclins à supporter la saine doctrine.

Prédication²⁰

La saine doctrine exige d'être exposée avec exactitude et prêchée avec puissance. Cette discussion commence donc par cinq postulats qui se suivent logiquement. Fondés sur la vérité biblique, ils introduisent et sous-tendent trois propositions subséquentes :

1. Dieu est (Ge 1.1 ; Ps 14 ; 53 ; Hé 11.6) ;
2. Dieu est vrai (Ex 34.6 ; No 23.19 ; De 32.4 ; Ps 25.10 ; 31.6 ; És 65.16 ; Jé 10.10 ; Jn 14.6 ; 17.3 ; Tit 1.2 ; Hé 6.18 ; 1 Jn 5.20,21) ;
3. Dieu parle conformément à sa nature (No 23.19 ; 1 S 15.29 ; Ro 3.4 ; 2 Ti 2.13 ; Tit 1.2 ; Hé 6.18) ;
4. Dieu ne dit que la vérité (Ps 31.6 ; 119.43,142,151,160 ; Pr 30.5 ; És 65.16 ; Jn 17.17 ; Ja 1.18) ;
5. Dieu a exprimé sa Parole conformément à sa vraie nature pour qu'elle soit communiquée aux humains (vérité évidente illustrée dans 2 Ti 3.16,17 ; Hé 1.1).

C'est pourquoi, considérez les propositions suivantes :

1. Dieu a donné sa Parole pour qu'elle soit communiquée totalement telle qu'il l'a donnée ; cela signifie la nécessité de prêcher tout le conseil de Dieu (Mt 28.20 ; Ac 5.20 ; 20.27). Il s'ensuit que chaque partie de la Parole de Dieu doit être examinée à la lumière du tout ;
2. Dieu a donné sa Parole pour qu'elle soit communiquée exactement telle qu'il l'a donnée. Il faut donc la dispenser précisément telle qu'elle a été donnée sans altérer son message (De 4.2 ; 12.32 ; Jé 26.2) ;
3. Seul le processus exégétique qui débouche sur une exposition textuelle remplira les conditions 1 et 2.

Ces propositions peuvent se justifier par des réponses à une série de questions destinées à canaliser notre pensée depuis la source de la révélation de Dieu jusqu'à ses destinataires. Premièrement : pourquoi prêcher ? Parce que Dieu l'a ordonné (2 Ti 4.2). Prêcher, c'est exactement ce que les apôtres ont fait en obéissant personnellement à Dieu (Ac 5.27-32 ; 6.4). Deuxièmement : que faut-il prêcher ? La Parole de Dieu, l'Écriture seule et l'Écriture dans sa totalité (1 Ti 4.13 ; 2 Ti 4.2). Troisièmement : qui doit prêcher ? Les saints hommes de Dieu (Lu 1.70 ; Ac 3.21 ; Ép 3.5 ; 2 Pi 1.21 ; Ap 18.20 ; 22.6). C'est seulement après avoir purifié les lèvres d'Ésaïe que Dieu lui a ordonné de prêcher (És 6.6-13).

Au-delà de ces questions fondamentales, quelle est la responsabilité du prédicateur ? Il doit comprendre que la Parole de Dieu n'est pas la parole du prédicateur. Il doit se considérer comme un messager et non comme un créateur (1 Th 2.13). Il est un semeur, pas la source (Mt 13.3,19). Il est un héraut, pas l'autorité (1 Ti 2.7). Il est un gérant,

20. Cette section est adaptée de John MacArthur, « The Mandate of Biblical Innerancy: Expository Preaching », *MSJ* 1, n° 1, 1990, p. 3-15 (traduction libre).

pas le propriétaire (Col 1.25). Il est un guide, pas l'auteur (Ac 8.31). Il est serveur de nourriture spirituelle, pas le chef (Jn 21.15,17).

Le prédicateur doit reconnaître que l'Écriture est *la Parole de Dieu*. Quand il est dévoué à cette redoutable vérité et à cette responsabilité, comme le dit J. I. Packer,

[...] son but [...] sera de se placer sous l'Écriture, pas au-dessus, et lui permettre en quelque sorte de parler à travers lui, de livrer ce qui est moins son message que celui de l'Écriture. Dans notre prédication, il devrait toujours en être ainsi. Dans sa nécrologie du grand chef d'orchestre allemand Otto Klemperer, Neville Cardus évoque la manière avec laquelle Klemperer « a mis la musique en mouvement » en adoptant toujours un style anonyme et dépouillé pour que les notes musicales s'expriment elles-mêmes dans leur propre intégrité. Il doit en être ainsi de la prédication ; c'est l'Écriture elle-même qui doit parler, la tâche du prédicateur consiste simplement à « mettre la Bible en mouvement »²¹.

Il en est des prédicateurs d'aujourd'hui comme il en était de Christ et de ses apôtres : ils doivent exposer l'Écriture de manière à pouvoir dire : « Ainsi parle le Seigneur. » Ils sont responsables de transmettre l'Écriture telle qu'elle a été intentionnellement donnée à l'origine.

De quelle façon le message du prédicateur a-t-il commencé ? Il a commencé comme une vraie parole de Dieu et a été donné comme une vérité parce que l'intention de Dieu était de faire connaître la vérité. Dieu a décrété que cette Parole est la vérité, et l'Esprit de Dieu l'a transmise avec la collaboration de saints hommes qui l'ont reçue dans la pure et exacte qualité voulue par Dieu (2 Pi 1.20,21). Les prophètes et les apôtres l'ont reçue comme *Scriptura inerrantis*, c'est-à-dire sans le moindre écart par rapport à la formulation originale de l'Écriture dans la pensée de Dieu. Le terme *inerrance* exprime la qualité dans laquelle les auteurs du canon ont reçu le texte appelé Écriture.

Comment le message de Dieu se perpétuera-t-il dans son vrai état original ? Comme ce message divin est vrai et doit être transmis tel qu'il a été reçu, quel processus interprétatif, rendu nécessaire par les changements de langue, de culture et d'époque, peut s'appliquer sans compromettre sa pureté lorsqu'il est prêché aujourd'hui ? Réponse : seule une approche exégétique convient pour une exposition exacte, pour une prédication biblique.

Pratiquement, quelles sont les étapes finales dans la prédication ? Premièrement, le prédicateur doit se servir du vrai texte. Les chrétiens sont redevables à ces savants de renom qui travaillent sans relâche dans le champ de la critique textuelle. Leurs études visent à reconstituer le texte original de l'Écriture à partir d'une masse disponible de copies de manuscrits altérés par endroits par des variantes textuelles. C'est le point de départ. Sans le texte tel que Dieu l'a donné, le prédicateur serait incapable de le transmettre comme Dieu le veut.

21. James I. Packer, « Preaching as Biblical Interpretation », dans *Inerrancy and Common Sense*, Roger R. Nicole et J. Ramsey Michaels, éd., Grand Rapids, Mich., Baker, 1980, p. 203.

Ensuite, muni du vrai texte, le prédicateur doit l'interpréter correctement. Pour cela, il s'appuie sur la science de l'*herméneutique*, c'est-à-dire les règles d'interprétation qu'applique l'exégèse pour découvrir la signification que Dieu voulait communiquer par le texte. En appliquant les principes herméneutiques de l'interprétation littérale, grammaticale et historique, l'étudiant parvient à comprendre la signification du texte. On peut définir l'*exégèse* comme l'application adroite des principes herméneutiques justes au texte biblique dans ses langues d'origine en vue de discerner et d'exprimer la signification voulue par l'auteur à son auditoire immédiat et aux auditoires subséquents. Le tandem herméneutique et exégèse se focalise sur le texte biblique pour déterminer ce qu'il dit et ce qu'il signifiait à l'origine. C'est pourquoi, dans son sens large, l'exégèse peut inclure différentes disciplines liées au contexte littéraire, des études historiques, l'analyse grammaticale, et la théologie historique, biblique et systématique. Une exégèse correcte renseigne l'étudiant sur ce que le texte dit et ce qu'il signifie, l'orientant ensuite vers ses implications personnelles appropriées.

Finalement, selon ce mode de pensée, la prédication textuelle est vraiment une prédication exégétique. À la suite de ce processus exégétique qui commence par un attachement au dogme de l'inerrance, le prédicateur est équipé d'un message vrai, avec des intentions vraies et de vraies applications. Il donne à son message une perspective historique, théologique, contextuelle, littéraire, synoptique et culturelle. Son message est conforme au message voulu par Dieu.

La tâche de celui qui expose la Parole est donc de faire connaître la pensée de Dieu telle qu'il la trouve dans la Parole de Dieu inerrante. Il la comprend grâce aux sciences de l'herméneutique et de l'exégèse. Par son exposé, il la déclare comme étant le message que Dieu a prononcé et qu'il lui a demandé de transmettre.

L'inerrance réclame une préparation exégétique et une proclamation par exposition (textuelle). Seule une telle approche préserve totalement la Parole, conserve le trésor de la révélation et en restitue la signification d'une manière absolument conforme à l'intention divine. La prédication textuelle est le résultat essentiel de l'étude exégétique et de l'inerrance. Elle vise à préserver la pureté de la Parole inerrante donnée initialement par Dieu et à annoncer tout le conseil de la vérité rédemptrice de Dieu (Ac 5.20 ; 20.27).

Les obligations envers l'Écriture

Recevoir

Prier

S'en nourrir

Obéir

Honorer

Étudier

Prêcher/Enseigner

Contraindre

Faire des disciples Trembler

Tout au long de ses écrits néotestamentaires, l'apôtre Jean résume l'obligation qu'a le chrétien d'obéir aux Écritures. Il montre clairement que la marche dans les voies de la Parole n'est pas facultative.

Premièrement, Christ a déclaré que si quelqu'un l'aime, il gardera ses commandements (Jn 14.15,21,23). Inversement, celui qui ne l'aime pas ne gardera pas ses paroles (Jn 14.24). L'obéissance du chrétien à la Bible *prouve* son amour pour Christ et l'authenticité de son salut.

Deuxièmement, Jean affirme clairement que le chrétien a le devoir de marcher comme Christ (1 Jn 2.6). Dieu *réclame* l'obéissance à sa Parole.

Troisièmement, Jean *définit* l'amour de façon générale en des termes indubitables : « L'amour consiste à marcher selon ses commandements » (2 Jn 6).

Quatrièmement, Jean éprouve une *grande joie* en voyant et en apprenant que les chrétiens obéissent à la Parole de Dieu : « Je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité » (3 Jn 4).

Finalement, Jean annonce l'ultime *distinction* accordée au chrétien obéissant : la bénédiction du Sauveur (Ap 1.3). Mais pour être plus précis, l'Écriture indique dix caractéristiques exemplaires auxquelles Jean pensait.

Recevoir

Lorsque Paul a prêché à Thessalonique, les gens n'ont pas seulement reçu sa parole, ils l'ont aussi acceptée. Ils ne l'ont pas rejetée. Ils ont accueilli ce que l'apôtre présentait comme la Parole de Dieu, et non la parole d'un homme :

C'est pourquoi nous rendons continuellement grâces à Dieu de ce qu'en recevant la parole de Dieu, que nous vous avons fait entendre, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais, ainsi qu'elle l'est véritablement, comme la parole de Dieu, qui agit en vous qui croyez (1 Th 2.13).

Prier

Le psalmiste avait compris que Dieu était l'auteur suprême des Écritures et qu'il était donc opportun de solliciter son aide pour la comprendre :

Ouvre mes yeux, pour que je contemple les merveilles de ta loi ! (Ps 119.18; voir aussi Ac 6.4.)

S'en nourrir

La Bible compare l'Écriture à du lait (1 Pi 2.2), du pain (De 8.3 ; Mt 4.4), de la nourriture solide (1 Co 3.2) et du miel (Ps 19.11) pour nourrir l'âme. Job témoigne de l'efficacité du menu spirituel :

Je n'ai pas abandonné les commandements de ses lèvres ; j'ai fait plier ma volonté aux paroles de sa bouche (Job 23.12 ; voir aussi Jé 15.16).

Obéir

Caleb s'est révélé être un homme spécial (par opposition à la nation désobéissante) par son obéissance résolue aux commandements de Dieu :

Tous ceux qui ont vu ma gloire, et les prodiges que j'ai faits en Égypte et dans le désert, qui m'ont tenté déjà dix fois, et qui n'ont point écouté ma voix, tous ceux-là ne verront point le pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner, tous ceux qui m'ont méprisé ne le verront point. Et parce que mon serviteur Caleb a été animé d'un autre esprit, et qu'il a pleinement suivi ma voie, je le ferai entrer dans le pays où il est allé, et ses descendants le posséderont (No 14.22-24).

Honorer

Les Juifs revenus dans leur pays après soixante-dix ans de captivité à Babylone ont honoré joyeusement Dieu et sa Parole :

Esdras ouvrit le livre à la vue de tout le peuple, car il était élevé au-dessus de tout le peuple ; et lorsqu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint en place. Esdras bénit l'Éternel, le grand Dieu, et tout le peuple répondit, en levant les mains : Amen ! amen ! Et ils s'inclinèrent et adorèrent l'Éternel, le visage contre terre (Né 8.5,6).

Étudier

Esdras avait compris qu'il devait étudier la Parole de Dieu. Mais avant de parler, il devait d'abord obéir à ce qu'il avait appris. Ce principe s'applique au prédicateur et à l'assemblée :

Car Esdras avait appliqué son cœur à étudier et à mettre en pratique la loi de l'Éternel, et à enseigner au milieu d'Israël les lois et les ordonnances (Esd 7.10).

Prêcher/enseigner

Partout où il allait, Jésus enseignait et prêchait la précieuse Parole de Dieu :

Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant la bonne nouvelle du royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité parmi le peuple (Mt 4.23 ; voir aussi 2 Ti 4.2).

Contraindre

Apollos ne prêchait pas seulement pour dispenser une information. Il proclamait la vérité avec zèle pour convaincre ses auditeurs et les inciter à suivre la voie de la vérité divine :

Un Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et versé dans les Écritures, vint à Éphèse. Il était instruit dans la voie du Seigneur, et, fervent d'esprit, il annonçait et enseignait avec exactitude ce qui concerne Jésus, bien qu'il ne connaisse que le baptême de Jean. Il se mit à parler librement dans la synagogue. Aquilas et Priscille, l'ayant entendu, le prirent avec eux, et lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu. Comme il voulait passer en Achaïe, les frères l'y encouragèrent, et écrivirent aux disciples de bien le recevoir. Quand il fut arrivé, il se rendit, par la grâce de Dieu, très utile à ceux qui avaient cru ; car il réfutait vivement les Juifs en public, démontrant par les Écritures que Jésus est le Christ (Ac 18.24-28).

Faire des disciples

Paul avait compris l'effet continu et cumulatif de la multiplication ; c'est pourquoi il la recommande de tout cœur à Timothée, lui qui constituait la troisième des cinq générations présentes à ce moment-là (Christ, Paul, Timothée, des hommes fidèles, et d'autres).

Et ce que tu as entendu de moi en présence de beaucoup de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient capables de l'enseigner aussi à d'autres (2 Ti 2.2).

Trembler

Ésaïe est l'exemple d'un humble croyant qui prend très au sérieux Dieu et sa Parole (voir És 6.1-13) :

Voici sur qui je porterai mes regards : sur celui qui souffre et qui a l'esprit abattu, sur celui qui craint ma parole (És 66.2).

Prière²²

Père, que notre vie et celle de notre communauté soient caractérisées par les œuvres de la foi, le travail de l'amour et la fermeté de l'espérance. Par ta grâce, nous sommes un peuple saint que tu aimes et as choisi ; Quand l'Évangile nous est parvenu, ce n'était pas en parole seulement, mais avec puissance, par le Saint-Esprit et avec une pleine conviction. Ce n'est pas que nous soyons suffisants en nous-mêmes, ou que nous revendiquions quoi que ce soit comme venant de nous,

²² John MacArthur, *At the Throne of Grace: A Book of Prayers*, Eugene, Orég., Harvest House, 2011, p. 192-193 (traduction libre).

car notre suffisance est en toi.

Tu es celui qui a opéré notre salut,
et nous a détournés des choses que nous adorions de ce monde
Pour te servir, toi, le Dieu vivant et vrai.

Tu es Celui qui nous a réveillés pour recevoir ta Parole,
Non comme la parole des hommes, mais pour ce qu'elle est réellement :
la Parole de Dieu qui accomplit son œuvre parfaite
en tous ceux qui croient.

Notre salut ne vient donc que de toi.

Tu as envoyé ton Fils mourir à notre place
alors que nous étions encore les ennemis jurés de la justice.
Par grâce, tu as fait tomber les écailles de nos yeux et tu nous as attirés à la foi.
Ouvre nos yeux encore davantage pour que nous discernions ta vérité ;
ouvre nos cœurs pour la croire plus sincèrement
et ouvre nos bouches pour l'annoncer plus fidèlement.

Que nous soyons les imitateurs de notre Seigneur Jésus-Christ
et des exemples de piété les uns pour les autres.
Aide-nous à croître vers la pleine maturité et à la ressemblance de Christ.
Nous savons que la nourriture nécessaire pour cette croissance
ne se trouve que dans ta Parole.
Nous ne pouvons pas nous rassasier que de pain seulement,
mais de toute parole qui sort de ta bouche.

Que nous sondions donc les Écritures
avec zèle et simplicité de cœur,
car c'est en elles que nous avons la vie éternelle.
Elles nous orientent vers Christ.
Elles dévoilent sa gloire.
Elles reflètent son caractère saint.
Ce sont elles qui nous révèlent ses souffrances, sa mort,
sa résurrection, son ascension, son intercession et son glorieux retour.
Par elles, tu nous parles du haut des cieux ;
En elles, nous entendons la voix de l'Esprit nous parler clairement.

Donne-nous des cœurs attentifs.

Fais-nous entendre ta vérité en toute humilité et obéissance.

Ouvre nos yeux pour la voir clairement,
et ouvre nos oreilles pour bien la comprendre.

Que nous prêtions attention à chaque ligne avec crainte et tremblement,
non seulement aux leçons, mais aussi aux corrections ;
non seulement aux promesses, mais aussi aux menaces.

Nous te bénissons de ce que ta Parole a été traduite
 dans notre langue pour nous indiquer le chemin de la vie.
 Que nous ne considérions jamais ce privilège comme un dû.
 Que nous ne négligions jamais
 Les riches conseils qu'elle dispense dans ses pages.
 Abreuvons-nous abondamment de sa vérité
 Et alimentons nos âmes affamées de sa nourriture.

Et que nos cœurs, comme ceux des disciples sur le chemin d'Emmaüs,
 Brûlent au-dedans de nous lorsque tu nous instruis.
 Nous te prions au nom de Jésus. Amen.

(Traduction libre)

« Sainte Bible, livre divin »

Sainte Bible, livre divin,
 Tu es à moi, précieux trésor ;
 À moi pour me dire d'où je viens ;
 Et m'enseigner ce que je suis.

À moi pour me réprimander quand j'erre ;
 Et me montrer l'amour du Sauveur ;
 Tu es à moi pour me guider et me garder ;
 Pour me punir ou me récompenser.

À moi pour me consoler dans la détresse,
 Souffrant dans ce désert de sécheresse ;
 Et, par une fois vivante, me montrer
 Que de la mort l'homme peut triompher.

À moi pour me parler des joies célestes,
 Et des pécheurs rebelles le sort funeste ;
 Ô saint livre divin,
 Précieux trésor, tu es mien.
 Amen.

– John Burton (1773-1822).

(Traduction libre)

« Quel solide fondement ! »

Vous, saints du Seigneur, quel solide fondement
 Son excellente Parole offre à votre foi !
 Que pourrait-il ajouter à ce qu'il a déjà dit
 À vous qui avez trouvé refuge en Jésus ?

Ne crains pas ! Je suis avec toi ; ne sois pas consterné,
Car je suis ton Dieu et je t'apporte mon aide ;
Je te fortifie, je te secours et te relèverai
Soutenu par ma justice, mon bras puissant.

Lorsque ton chemin traverse le feu de l'épreuve
Ma grâce toute suffisante subviendra à tes besoins ;
Les flammes ne te causeront aucun mal ;
Elles consumeront tes scories et affineront ton or.

L'âme qui a appris à se reposer sur Jésus
Je ne la livrerai certainement pas à ses adversaires ;
L'âme, que toutes les forces de l'enfer s'efforcent d'ébranler,
Jamais je ne l'abandonnerai, non jamais !

— Auteur inconnu²³

(Traduction libre)

23. La première occurrence connue de cet hymne provient de *A Selection of Hymns* (1787) de John Rippon (1751-1836).